

Dernière heure

Les Postes

Grève terminée

OTTAWA (PC) — La grève nationale des postiers est terminée, a annoncé ce matin au cours d'une conférence de presse, peu après 05 h, le négociateur spécial, M. Eric Taylor.

SURPRISE

Après que les représentants du Syndicat des postiers du Canada SPC eurent sévèrement critiqué le gouvernement pour ce qu'ils ont qualifié d'insistance à vouloir imposer des sanctions aux personnes impliquées dans les débrayages qui ont fait suite à une interruption du service postal, le 11 avril à Montréal, les deux parties se sont rencontrées hier soir en présence du médiateur spécial, M. Eric Taylor, pour la première fois depuis deux jours. M. Taylor avait joué jusqu'alors le rôle d'intermédiaire entre les deux parties.

M. Joe Davidson, président par intérim du SPC, a fustigé le gouvernement pour ne pas s'être joint à eux directement dans les pourparlers avec M. Taylor tandis que les négociateurs syndical, M. Jim Mayes, a lu devant les journalistes un communiqué lui reprochant de chercher à obtenir des représailles contre les travailleurs plutôt qu'un terrain d'entente sur la proposition de M. Taylor.

Le litige porte sur la sécurité de l'emploi et de revenus, compte tenu de l'entrée en vigueur prochaine du code postal et des mises à pied qu'elle pourrait entraîner.

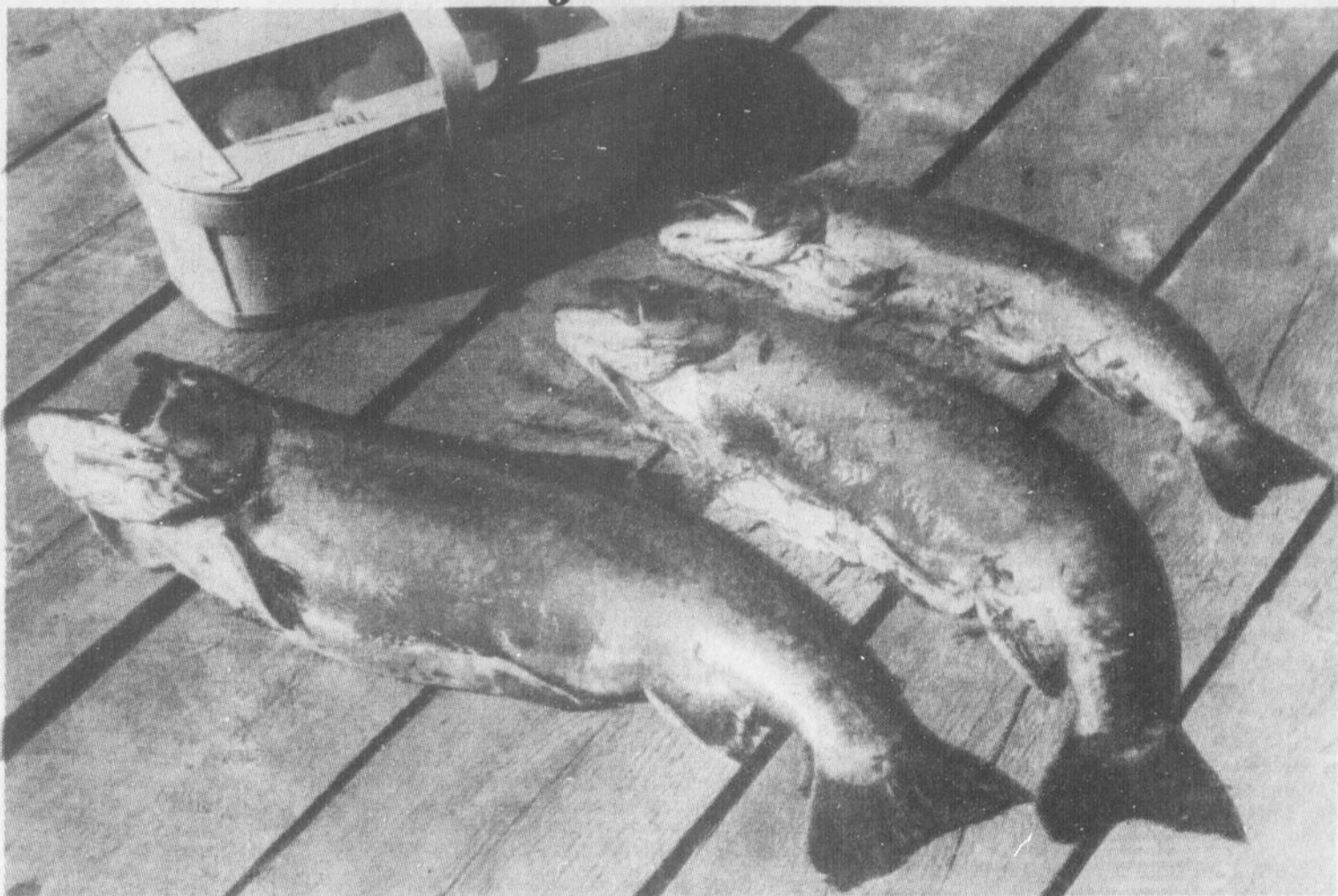
Le syndicat, qui est appuyé par le Conseil des unions des postes, demande que la section de sa convention collective, qui expirera le 31 décembre, relative à l'automatisation soit renégociée.

Le ministre des Postes, M. André Ouellet, qui avait déjà affirmé qu'aucune sanction ne serait imposée aux travailleurs impliqués dans le conflit de Montréal, a déclaré depuis que le gouvernement envisage d'intenter des poursuites aux organisateurs du mouvement de grève à l'échelle nationale.

C'est ce qui a amené les représentants syndicaux à se déclarer "étonnés de la réaction de l'employeur devant la proposition de M. Taylor."

"... l'employeur a choisi d'oublier son obligation à fournir un service pour chercher à obtenir des représailles réactionnaires, dénuées de toute sensibilité et à caractère punitif contre des travailleurs affligés et leurs syndicats".

Aujourd'hui



LES PREMICES D'UNE BELLE SAISON. — Une eau limpide, une mouchetée bien fraîche, un endroit reposant, vous invitent à profiter de l'ouverture de la saison de la pêche. Sil y

en a pour d'autres, il y en a aussi pour vous, sachez en profiter. A propos, c'est aujourd'hui le grand jour! (Photo Rodrigue Bégin — BLM)

Des assistés sociaux contestent le traitement spécial des médecins

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — "Pendant que les assistés sociaux se lamentent, les médecins, eux, viennent de recevoir leurs chèques de paye des mains d'un fonctionnaire du gouvernement... c'est répugnant!"

De nouvelles manifestations se sont produites, hier après-midi, dans les bureaux régionaux du ministère des Communications lorsqu'une quarantaine d'assistés sociaux ont protesté contre le traitement spécial accordé aux

médecins, durant le conflit des Postes.

Ainsi, les médecins peuvent toucher leur salaire, malgré la grève actuelle, en se rendant au bureau régional du ministère des Communications où les chèques leurs sont distribués par un fonctionnaire de Québec.

Une autre catégorie de professionnels, soit les avocats de l'aide juridique, bénéficie aussi d'un traitement de faveur. Selon Me Claude Roy, ils peuvent toucher leurs honoraires grâce à un trans-

port spécial qui favorise l'acheminement des chèques de paye.

Ces mesures spéciales ont fait sursauter les assistés sociaux qui se sont empressés de se rendre au bureau du ministère des Communications pour faire connaître leur mécontentement. Il s'agissait du même groupe de personnes, quoique plus nombreux, qui la veille avait envahi les locaux du ministère des Affaires sociales.

Pour la seconde fois en l'espace de quelques heures, les policiers

sont intervenus, obligeant les contestataires à quitter les lieux. Quelques temps auparavant, un médecin, le Dr Jean-Claude Lachance s'était abstenu de prendre son chèque de paye en signe de solidarité envers le groupe des assistés sociaux.

Le député de Chicoutimi, Me Marc-André Bédard, a vite été contacté par différents organismes qui lui ont exposé la situation. Ce dernier a fait savoir qu'il entendait communiquer le plus tôt possible avec le ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget pour dis-

cuter du problème. Le député péquiste s'est dit indigné par le traitement spécial qui était accordé aux professionnels.

On se souvient que c'est mercredi que la contestation des assistés sociaux a été déclenchée par les femmes chefs de famille. De jour en jour, la colère monte chez les défavorisés alors que les allocations de toutes sortes dorment dans les différents bureaux de poste.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'association des femmes chefs de famille n'est pas prête de lâcher

prise. Elles continuent de réclamer l'émission de chèques spéciaux pour ne pas crever de faim.

L'armée prend le pouvoir au Portugal

LISBONNE (Reuter) — Des officiers rebelles, réunis au sein d'un Mouvement des forces armées, semblent avoir pris le pouvoir sans coup férir au Portugal, au terme d'un putsch amorcé jeudi matin.

Ces officiers, qui affirment contrôler tout le pays, ont annoncé l'heure prochaine de la "libération". L'aéroport de Lisbonne a été fermé et la station de télévision occupée.

Aucune communication n'a été publiée par l'administration du premier ministre Marcello Caetano, dont on est actuellement sans nouvelle.

On ignore également où se trouve le président Americo Thomaz.

Le coup d'Etat a donné lieu à quelques fusillades, à Lisbonne, au cours desquelles une femme a été grièvement blessée.

Deux autres passants auraient été blessés, au cours de brefs combats, dans le centre de Lisbonne, où deux chars appartenant au 7e régiment de cavalerie, qui s'était rendu aux éléments putschistes, avaient refusé de se rallier. Selon des témoins, l'hôtel-de-ville de Lisbonne porte la trace de ces combats.

La situation était cependant calme, jeudi matin, dans la capitale, dont les putschistes contrôlaient les bâtiments officiels.

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	10 et 11
— Annonces classées	22
— Bandes dessinées	16
— Bourse	19
— Bridge	23
— Cinéma	10
— Décès	21
— Finance	18
— Horoscope	23
— Mots croisés	21
— Mots mystères	23
— Sports	13 à 17
— Télévision	10

Nixon veut construire la paix du monde

JACKSON, Mississippi (AFP) — Le président Nixon a lancé, jeudi, un appel au peuple américain pour qu'il s'unisse derrière lui afin de construire la paix du monde pour la génération à venir.

Evocant dans un discours prononcé à Jackson (Mississippi) une parole du général de Gaulle, le président Nixon a affirmé que l'Amérique n'était vraiment elle-même que lorsqu'elle était engagée dans une grande oeuvre.

"Cette oeuvre, a dit M. Nixon, n'est pas une oeuvre de guerre. C'est une oeuvre de paix pour les trois milliards d'habitants du monde. Et pour l'accomplir, le président doit avoir le soutien d'un peuple fort et uni."

S'adressant par-dessus son auditoire au pays tout entier, M. Nixon a déclaré: "La réponse est entre nos mains". Il s'est déclaré convaincu que l'Amérique ne faillirait pas à sa responsabilité.

L'audience composée pour moitié d'hommes d'affaires représentant des Chambres de commerce du Mississippi, dont c'était le 25ème anniversaire, et des étudiants ayant reçu congé pour cette occasion, saluait les paroles de M. Nixon d'applaudissements répétés.

Vote favorable à l'Alcan

- Employés à l'heure: 88.9%
 - Bureau: 93.6%
- (Détails page 3)

Le Madison Square Garden, la hantise des Flyers

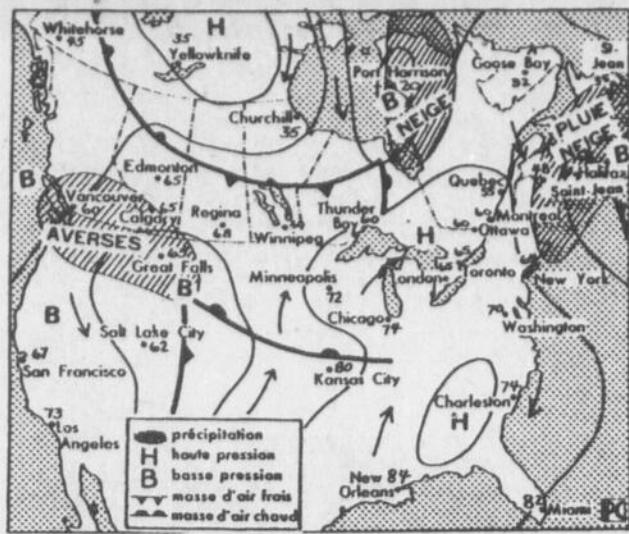


MATCH RUDE — La rudesse était de mise, hier soir, au Madison Square Garden de New York, où les Rangers de New York et les Flyers de Philadelphie s'affrontaient dans la troisième rencontre

de la demi-finale de la coupe Stanley. Même le gardien de buts Ed Giacomin, des Rangers, n'a pas donné sa place, alors qu'il poursuit (photo) Don Saleski (11). (Téléphoto PA)

Les Bruins retrouvent leur aplomb à Chicago

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le bureau météorologique de Montréal pour vendredi avec un aperçu pour samedi. Entre parenthèses, en degrés Celsius.

Abitibi et Chibougamau: nuageux avec quelques averses de neige ou de pluie suivi de dégagement. Minimum 25 à 30 (-4 à -1). Généralement ensoleillé. Maximum 45 à 50 (7 à 10).

Aperçu pour samedi: nuageux avec averses.

Pontiac-Témiscamingue, St-Maurice et Laurentides: dégagement tôt le matin. Minimum près de 35 (2). Généralement ensoleillé. Maximum près de 50 (10).

Samedi: généralement ensoleillé.

Ottawa et Montréal: dégagement en matinée. Minimum 35 à 40 (2 à 4). Généralement ensoleillé. Maximum 50 à 60 (13 à 16).

Samedi: ensoleillé.

Québec, Trois-Rivières et Cantons de l'Est: dégagement graduel. Minimum 30 à 35 (-1 à 2). Maximum 50 (10).

Samedi: ensoleillé.

Lac St-Jean, Baie-Comeau et Sept-Îles: nuageux avec quelques éclaircies. Minimum 25 à 30 (-4 à -1). Maximum 45 (7).

Samedi: généralement ensoleillé.

Rimouski et Gaspé: minimum 25 à 30 (-4 à -1). Généralement nuageux. Maximum 45 à 50 (7 à 10).

Samedi: généralement ensoleillé.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Vancouver	45	48
Edmonton	44	72
Calgary	38	75
Saskatoon	37	75
Regina	39	72
Winnipeg	35	66
Churchill	18	50
Sudbury	35	55
Toronto	40	59
Ottawa	29	59
Montréal	27	52
Québec	23	48
Fredericton	28	46
Saint-Jean, N.-B.	29	40
Moncton	30	35
Halifax	33	43
Charlottetown	30	35
Saint-Jean, T.-N.	28	33
Chicago	36	67
Boston	37	47
New York	41	60
Washington	44	64
Miami	65	79
Los Angeles	49	64

LES MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 03h55 (9'9") et basse à 10h30 (1'0"). Elle sera à nouveau haute à 16h20 (7'1") et basse à 22h10 (1'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 05h10 (18'6") et basse à 11h30 (1'5"). Elle sera à nouveau haute à 17h35 (15'2") et basse à 23h30 (2'3").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 05h20 (18'4") et basse à 12h55 (3'0"). Elle sera à nouveau haute à 17h55 (14'5").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par:
LE PROGRES DU SAGUENAY, L.T.E.E., 316, Avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480.

Abonnement et Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy Faucher
Vice-président, directeur-général: Gaston Vachon
Directeur de la rédaction: Denis Tremblay
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay
Directeur de l'information: Lucien Emond

Chief des nouvelles: Bertrand Genest
Chief de pupitre: Charles-Julien Gauvin
Directeur des ventes: Paul Bergeron
Directeur de la publicité: Yvon Rhainds
Directeur du tirage: Jean-Louis Lavoie

Le Quotidien, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters, et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Dépôt légal:
Bibliothèque Nationale du Québec.
Courrier de la deuxième classe. (No. 3213)

M. Jean-Gérard Lamontagne est choisi "personnalité de l'année"

PAR GUY BERGERON

Chicoutimi — Le doyen des journalistes de la région, M. Jean-Gérard Lamontagne, a été choisi "la personnalité de l'année", à Chicoutimi, par le Club Lions.

En apprenant cette nomination, hier après-midi, lors d'une conférence de presse, M. Lamontagne, qui était très ému, s'est demandé ce qui justifiait une telle désignation.

"J'ai réalisé qu'en voulant rendre hommage au doyen des journalistes, on voulait rendre hommage à tous les membres de la profession. C'est pourquoi, je me sens moins gêné," dit-il.

M. Lamontagne, qui est âgé de 72 ans, est toujours alerte et lorsqu'un journaliste lui a demandé s'il aurait préféré obtenir un tel titre à l'âge de 20 ans, M. Lamontagne, la voix étreinte par l'émotion, a mentionné que sans doute plus jeune, le coeur n'était pas assez sensible pour accepter un tel honneur.

"L'homme éternel", comme on se plaît à le désigner, chez les journalistes, a mentionné, hier, que c'était une raison de plus pour continuer.

Dans la carrière journalistique, depuis 1929, carrière caractérisée par l'étude, le travail de journaliste et l'action sociale, M. Lamontagne aura été un homme respecté et estimé.

D'ailleurs, le président du Club Lions de Chicoutimi, M. André Lajoie, a mentionné que le choix de M. Lamontagne, avait été l'unanimité.

Le Club Lions de Chicoutimi lui présentera des signes tangibles de cette nomination, lors d'un souper le 7 mai prochain.

M. Lamontagne, qui a été le premier universitaire laïque, au Québec, à obtenir un baccalauréat en théologie, a débuté sa carrière journalistique au Progrès du Saguenay en 1929.

Il fut correspondant pour les agences de nouvelles et un des premiers collaborateurs du poste de radio Marconi, puis de Radio-Canada à Chicoutimi.

Il fit un retour au Progrès du Saguenay comme directeur au cours des années 1960 et il fut pendant 10 ans responsable du service des nouvelles "de CBJ".

Encore aujourd'hui, il est rédacteur des Cahiers de Place du Saguenay et du Centre des Affaires Racine au "Quotidien", il fut responsable des relations publiques

durant la campagne de souscription de la fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi.

M. Lamontagne est marié à Mlle Marie-Ange Fortin et il est le père de cinq enfants.



PERSONNALITE — Le Club Lions de Chicoutimi, dont le président est M. André Lajoie (à droite), a choisi le journaliste Jean-Gérard Lamontagne comme personnalité de l'année.

Le centre commercial d'Arvida ouvrira ses portes à l'automne

Par Marc Doré

Arvida — Même si les travaux au centre commercial d'Arvida ont pu prendre quelque retard dans la phase de construction de l'édifice lui-même, le complexe ouvrira définitivement ses portes à l'automne de cette année.

C'est ce que nous a affirmé M. Jean Crevier, qui s'occupe actuellement des discussions avec les éventuels locataires du centre.

OUVERTURE

L'objectif des promoteurs du complexe est d'atteindre un taux de location de 50% au début de juillet et de procéder à l'ouverture lorsque ce taux touchera les 75%, vraisemblablement au début de l'automne. "Nous faisons tout notre possible pour arriver à ces objectifs, car

les trois mois précédant les Fêtes de fin d'année constituent le meilleur moment du commerce."

Le centre commercial d'Arvida, situé sur la route 170 (16A), couvre une superficie de 200,000 pieds carrés. Le bâtiment actuel a coûté plus de \$4 millions. Entre 60 et 80 boutiques et magasins occuperont l'espace disponible, lorsque le centre sera rempli. Les grands magasins de variétés et d'alimentation qui constituent ordinairement une grosse partie des centres commerciaux, ne seront pas inclus dans le complexe actuel. Trois prolongements sont prévus, soit sur les côtés nord, sud et est, et leur construction débutera dès que les entreprises qui les occuperont seront déterminées. Actuellement, les administrateurs du centre sont à l'étude les demandes que leur ont fait parvenir différents groupes.

Le centre permettra à ses clients un choix varié puisque trois catégories de grands magasins seront présents. Des magasins de prestige, genre Eaton et La Baie, des

magasins d'escompte du type Tower ou Woolco et "des magasins junior à département", comme Greenberg et Continental.

CONCURRENCE

Questionné sur l'impact que pourra avoir l'arrivée de ce géant sur le commerce régional, M. Crevier a laissé entendre que le secteur de JAK est parfaitement capable d'absorber un nouveau centre commercial. "Evidemment, des entreprises vont disparaître; seuls les plus dynamiques vont survivre. C'est la loi de la concurrence. Nous comptons bien cependant, que 50% des commerces établis chez nous viendront de la région."

Rappelons enfin que les propriétaires du centre commercial sont des gens de la région, et que la présence de la firme de M. Maurice Racine, de Québec, en est surtout une d'expertise, de conseiller.

Le Camp musical de Saint-Jérôme accueillera des artistes résidents

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD

CHICOUTIMI — Le Camp musical du Lac Saint-Jean, à St-Jérôme, accueillera l'été prochain des artistes résidents. Il s'agit du Quintette à vent du Québec, dont les cinq membres résideront au Camp pendant trois semaines, soit du 7 au 28 juillet. C'est ce qui a été annoncé par les responsables du Camp lors d'une conférence de presse tenue hier soir à Chicoutimi.

C'est grâce à une subvention du Conseil des Arts du Canada, destinée à défrayer leurs salaires et leurs frais de séjour (environ \$4,000), que ces artistes pourront travailler au Camp, donner des concerts et se constituer un répertoire. Ce groupe est formé par Jean Laurendeau, clarinettiste, Jean

Morin, flûtiste, Jean-Louis Gagnon, corniste, René Bernard, bassoniste et Bernard Jean, hautboïste, ce dernier étant originaire de la région.

AU POINT DE VUE MATERIEL

Aucune construction nouvelle n'est envisagée cette année, parce que le budget d'immobilisation accordé par les années passées par le gouvernement provincial a été coupé. Cependant, depuis la fermeture du camp, l'été dernier, on a construit un foyer de pierre dans la salle de séjour, et l'entrée a été asphaltée sur la moitié de sa longueur.

L'ENSEIGNEMENT

Deux nouvelles options seront ajoutées cette année, soit le basson, avec comme professeur le bassoniste du Quintette à Vent, et l'orgue, dont

l'enseignement sera assuré par M. Robert Girard, professeur d'orgue au Conservatoire de Chicoutimi et organiste de concert.

Un nouveau professeur de piano sera présent au camp, en la personne de Soeur Lucille Brassard, qui jouit d'une bonne réputation à travers le Canada. Les cours de flûte traversière seront donnés par M. Jean-Paul Major.

On prévoit 12 concerts pendant la saison, qui seront donnés par des professeurs du Camp et par des artistes invités.

Le 6e récital-bénéfice du Camp aura lieu cette année le 19 mai. A cette occasion, deux pianistes qui ont déjà étudié à St-Jérôme, Mlles Andrée-Anne Côté et Anne Dumais, donneront un concert.

STATISTIQUES

L'été 1973 a amené au

Camp musical 189 jeunes musiciens. De ce nombre, 60%, soit 114 élèves, provenaient de la région.

Le plus fort contingent de l'extérieur provenait de la région de Québec, soit 41 élèves. Deux élèves venaient de la Saskatchewan et 6 du Nouveau-Brunswick.

En 1973, les concerts ont attiré 3,706 auditeurs. Ce nombre, qui comprend aussi les élèves du Camp, représente une moyenne de 309 personnes par concert.

Un fugitif mort depuis trois ans

MONTREAL (PC) — La famille de M. Kay MacKell a pouffé de rire, jeudi, en voyant dans les journaux la photo d'un certain Wesley Edward Desjardins, identifié comme étant le fugitif le plus longtemps recherché au Canada.

C'est que Desjardins, que l'on recherche depuis 1948, a travaillé comme homme à tout faire pour les MacKell, à Montréal, et... qu'il est mort depuis trois ans.

Les actes de décès révèlent en effet que Wesley Edward Desjardins, 56 ans, est mort de tuberculose le 2 août 1971.

"Je n'aurais jamais cru que c'était un criminel, a dit Mme MacKell. Il était très gentil et il aimait les enfants. Mais il était toujours malade. Je l'ai conduit moi-même à l'hôpital plusieurs fois."

Interné au pénitencier de Kingston, Desjardins s'est évadé d'un sanatorium pour tuberculeux, il y a plus d'un quart de siècle.

LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIÉS DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY et LAPOINTE
C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 543-1563
700 BOUL. LAURE, SEPT-ÎLES 968-1515

RÉAL GERVAIS ALAIN HARVEY ANTOINE LAPOINTE
C.G.A. C.G.A. C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE
C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205
CHICOUTIMI — 549-1717

CLAUDE LACROIX OLIVIER LAPOINTE GABRIEL LAPOINTE
C.G.A. Syndic C.G.A. Syndic C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
393 RACINE EST, CHICOUTIMI 549-5661

GHISLAIN LAPOINTE
C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRÉ-COEUR ÉDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 868-8600

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

M. Gilles Dufour, directeur-général et administrateur du CENTRE D'ACHATS "ARVIDA" désire aviser les hommes d'affaires et les commerçants que la première phase de la construction est maintenant terminée.

Vous pouvez, dès maintenant, rencontrer le représentant à la location, M. Jean Crevier et voir sur place, dans le véritable Centre du Commerce régional, les espaces disponibles qui faciliteraient l'expansion de votre commerce.

Que vous ayez déjà fait une demande pour un local, ou que vous desiriez parler affaires, M. Jean Crevier, responsable de la location, est à votre disposition du lundi au vendredi au: Centre d'Achats "Arvida", le jour, à: 548-8241. Auberge des Gouverneurs, le soir, à: 549-6244.

CENTRE D'ACHAT ARVIDA

CJPM-TV et CKRS-TV s'opposent à toute câblo-distribution

Par Yvon Laberge
MONTREAL — Les dirigeants de la station de télévision CJPM de Chicoutimi s'opposent à la venue de la câblo-distribution dans notre région, et par le fait même aux six requérants, car selon M. Claude Blain, directeur-général, il existe déjà un morcellement de l'auditoire disponible chevauchant entre les stations CKRS-TV de Jonquière et CJPM-TV de Chicoutimi.

De plus, M. Claude Blain soutient que la programmation offerte par la station de câblo-distribution Mont-Valin Inc (programmation intégrée dans la demande présentée par les dirigeants de Mont-Valin Inc auprès du CRTC, pour l'obtention d'un permis de diffusion) est en partie identique à celle présentée par son entreprise. "La compagnie de câblo-distribution Mont-Valin Inc entend diffuser la programmation de deux stations du réseau TVA, soit CFCM-TV de Québec et CFTM-TV de Montréal. Ceci implique qu'il y aura dédoublement dans la présentation de quelques émissions ou même série d'émissions.", a-t-il dit, hier, devant les membres du Conseil de radio et de la télévision canadienne.

Pour sa part, le directeur-général de la station de télévision CKRS de Jonquière, M. Tom Burham, se dit en désaccord avec l'implantation de câblo-distribution dans notre région, mais avec certaines réserves.

C'est ainsi, que selon lui, le système de la câblo-

Service communautaire de recherches pour l'accessibilité aux médias et TVC du Lac-Saint-Jean, a fait savoir son opposition à la câblo-distribution. "En tant que dirigeant de la station de télévision CKRS de Jonquière, je m'élève contre la diffusion des principaux réseaux américains et nous serions grandement satisfaits que soit diffusé, dans sa totalité, le réseau français et anglais de la Société Radio-Canada."

"Par ailleurs, les dirigeants de la station CKRS-TV de Jonquière mettent en garde, le CRTC, sur l'éventuelle vente de publicité dont pourrait jouir les câblo-distributeurs (ce choix est à définir par le CRTC)", a dit M. Burham. Précisons également que ce dernier a fortement insisté sur la substitution des émissions déjà présentées par la station CKRS-TV.

Outre les interventions dites conventionnelles, le Conseil de développement des médias communautaires, regroupant le

la validité de garantie donné par les requérants, quant au droit de non-regard sur le contenu de la dite programmation. D'autre part, le groupe dénonce la non-innovation dans la programmation qui sera présentée, du moins pour les canaux canadiens que les requérants envisagent de diffuser.

Revendiquant le droit d'être le seul comité de citoyens intervenant dans les présentes audiences publiques du CRTC, le Comité pour la promotion de la télévision anglaise dans notre région se dit le seul comité de citoyens à intervenir pour l'implantation de la câblo-distribution.

Par contre, on tient à bien faire la différence entre les revendications faites depuis une quinzaine d'années, à savoir l'implantation de la télévision anglaise conventionnelle et la câblo-distribution. C'est ainsi que le comité de citoyens appuie la venue de la câblo-distribution comme solution de compromis pour in-

tervenir en faveur de la compagnie Télésag Inc. Selon les membres de l'exécutif de ce comité, la compagnie Télésag est la seule requérante à assurer une installation du système de câblo-distribution, dans les principales municipalités de la région, dans les délais les plus courts. Ainsi, soutiennent-ils, l'idée première véhiculée par ce groupe s'en trouve respectée, à savoir le plus rapidement possible.

Par contre, même si le comité appuie la câblo-distribution, l'exécutif n'en approuve pas pour autant l'implantation des réseaux américains.

REPLIQUES

Au cours de cette deuxième journée des audiences publiques du Conseil de la radio et de la télévision canadienne, toutes les requérantes se sont prévaluées de leur droit de critique face à une compagnie concurrente. De ce fait, chaque dirigeant des dites compagnies en a

En quittant, M. Roy livre son testament

M. Michel Roy, Directeur général de la Commission Touristique du Lac Saint-Jean. Dans un document remis au Quotidien hier, déclare que la Commission devra repenser ses structures, qu'il a qualifiées de "fragiles" et à la "Merci d'individus pernicieux qui peuvent endommager et même ternir l'image de cet organisme tant de fois désiré".

D'ailleurs cette phrase fait partie d'un fort document que M. Roy a remis aux 15 membres de l'exécutif lors de sa démission officielle mardi soir dernier à Roberval.

Dans la conclusion de ce même document, qui retrace tout le travail entrepris et réalisé par la Commission depuis les six mois que le directeur Roy y oeuvra, M. Roy souhaite qu'à l'avenir, "des hommes et penseurs d'action puissent travailler en commun accord afin de solidifier ce que subsiste de l'esprit régional".

Questionné à ce sujet, M. Roy a aussi souligné qu'une plus grande confiance à l'endroit de la permanence, ou si on aime mieux du Directeur général ne nuirait certes pas à la bonne compréhension des problèmes locaux.

De plus, Michel Roy a mentionné qu'il est inadmissible qu'un directeur général doive absorber la mauvaise humeur de ses directeurs, et incroyablement aussi qu'il soit blâmé sur les pouvoirs lui manquant et qui lui sont remis par ces mêmes directeurs.

"Depuis quelques mois, l'ambiance à la Commission Touristique ne repose que sur des pressions, de la démagogie, du chantage et de l'intimidation" a aussi déclaré le démissionnaire.

Et pour en revenir aux conclusions du document, il mentionne en toute fin: "dans les circonstances, l'image de la Commission est loin d'être brillante, et ce, grâce à de petits politiciens de dernier ordre qui ne jurent que par leur MOI".

Et M. Roy, qui cumulait les fonctions de Secrétaire, Comptable, Greffier, huissier, (collection) Relationniste et Directeur général (homme de tampon mentionne aussi le document) a déclaré que les prises de position de MM. Aubin et Tremblay d'Alma ne sont que l'aboutissement d'un abcès qui doit son existence à la dépendance du directeur général envers ses "15 patrons" pour employer la propre expression de M. Roy.

Voilà; le sort en est jeté; la Commission Touristique se cherche maintenant un autre directeur, mais Michel Roy a tenu en quittant le représentant du Quotidien à rendre un hommage public au directeur Ghislain Gagnon, qui, selon M. Roy est l'un des rares hommes de la Commission à avoir pris totalement ses responsabilités dans cette affaire. "Je souhaite bonne chance à la Commission, mais tant qu'un directeur y oeuvrant n'aura pas les mains libres, l'organisme souffrira énormément ce fait et ne pourra rendre les services qu'elle doit rendre sur le plan régional" a terminé Michel Roy.

Dans un contrat renégocié, l'Alcan fait de nouvelles offres à la FSSA

Par Martha GAGNON
CHICOUTIMI — Malgré l'échec total des objectifs visés, l'exécutif de la Fédération des syndicats du secteur de l'aluminium (FSSA), à cause d'un manque de pouvoir de négociation, a recommandé unanime-

ment l'acceptation des offres salariales de la compagnie. L'Alcan offre donc comme réajustement des salaires au coût de la vie, une augmentation de \$0.24 à \$0.32 cents l'heure, applicable à compter du 5 mai, soit la semaine prochaine. La compagnie accepte en définitive de débloquer une masse salariale de \$12 millions de dollars, d'ici la fin du contrat de travail qui doit expirer, en mai 1976.

Cette augmentation en répond, toutefois pas, aux objectifs que s'était fixés le syndicat pour cette réouverture de contrat. Ainsi, la compagnie refuse l'augmentation salariale égale pour tous les employés; l'indexation des salaires au coût de la vie et enfin, l'indexation pour les retraites et pré-retraites.

C'est cet échec des objectifs qui a fait s'élever, hier soir, certains salariés qui ont reproché à l'exécutif de la FSSA, lors d'une grosse assemblée syndicale, au motel le Montagnais, de ne pas avoir atteint le but fixé.

Répondant à ces blâmes, le président de la Fédération, M. Jean Halley a expliqué aux 1,200 travailleurs réunis, qu'ils ne pouvaient qu'accepter ce "cadeau de la compagnie" puisque le syndicat ne possède pas dans le contexte actuel, les mêmes moyens de pression que lorsqu'il s'agit d'un renouvellement de contrat de travail.

De plus, M. Halley a expliqué que l'augmentation moyenne

de \$0.28 cents l'heure correspondait aux demandes de réajustement des salaires des trois centrales syndicales CSN-FTQ et CEQ, soit \$0.01 cent pour chaque 3-10 de point représentant l'indice du coût de la vie.

Malgré un peu de brasse-camarade, l'assemblée syndicale d'hier soir, s'est déroulée dans l'ordre. La première rencontre, celle qui avait lieu à 7h 30 a été de très courte durée puisqu'après quelques minutes de discussion, l'un des syndicats est intervenu dans le débat demandant le vote sur la question préalable.

Cette procédure a semé la confusion chez une grande partie des travailleurs qui ont mal interprété la question préalable, allant même jusqu'à croire que le résultat du vote était également celui sur l'acceptation des offres patronales. Plusieurs travailleurs ont donc quitté la salle sans voter, faute d'information. Ces derniers ignoraient la signification du vote sur la question préalable.

Après l'assemblée, certains syndiqués sont allés crier leur mécontentement à la face de Jean Halley à qui ils ont présenté des \$1. et même un \$100 dollars, lui signifiant par ce geste qu'il était un "vendu".

Pendant ce temps, deux salariés s'appliquaient quelques coups de poing. Cette querelle a été la seule manifestation de la soirée.

UN CADEAU

"C'est un cadeau qu'on ne peut refuser", s'est exclamé un employé en prenant connaissance des offres de la compagnie. Car, comme on le sait, cette augmentation n'affecte en rien les deux augmentations déjà prévues au contrat actuellement en vig-

leur: Le 15 juillet 1974, les salariés recevront \$0.21 à \$0.29 cents l'heure d'augmentation et le 15 juin 1975, de \$0.38 à \$0.52 cents l'heure.

Si l'on compare l'augmentation moyenne de \$0.28 cents avec le réajustement des salaires dans les autres entreprises, l'Alcan rejoint le secteur de l'acier et surpasse l'Hydro-Québec.

"Seulement huit mois depuis la signature du contrat de travail, les employés touchent déjà une augmentation de \$0.85 cents l'heure, soit 16 pour cent", précise M. Halley.

Concernant la question des retraites et pré-retraites, le président de la FSSA a fait savoir qu'un comité était formé pour continuer les négociations avec la compagnie. Selon lui, il est possible qu'un débloquage se fasse prochainement à ce sujet.

M. Halley affirme qu'il ne peut prévoir si la Fédération devra revenir avec de nouvelles demandes, au cours des prochains mois. Il estime que plusieurs changements peuvent survenir entre-temps au niveau du gouvernement.

"D'autre part, il convient de préciser qu'il est exact que certains anesthésistes aient touché des honoraires de \$150 par jour."

"Ces honoraires leur étaient versés ouvertement par chèques tirés sur le compte courant de l'Hôpital de Jonquière, lequel compte courant se trouve à la Banque Provinciale."

"Ces honoraires étaient versés afin d'assurer au public, au cours des fins de semaine, un service d'anesthésie que le seul personnel de l'hôpital ne pouvait fournir."

"Ces montants ont été versés à titres d'honoraires professionnels et c'est la raison pour laquelle aucune retenue d'impôt n'a été faite sur les chèques."

"De plus, il est faux de prétendre que cette dépense était camouflée car elle apparaît au bilan d'opération."

"Enfin, il est à noter que les revenus provenant de l'exploitation des services accessoires (les revenus de location de télévision, les revenus provenant de la vente de rebuts contenant du nitrate d'argent, etc.) sont déposés dans un compte officiellement ouvert au nom du centre hospitalier Jonquière-Arvida, ce qui ne laisse aucun doute sur la destination de cet argent."

"Enfin, aucune démission n'est à prévoir, étant donné que tous les administrateurs endossent

ce même hôpital s'approprient à démissionner à cause du paiement des anesthésistes de Chicoutimi à raison de \$150 par jour.

Tout d'abord, disons pour la bonne compréhension, qu'au cours des derniers mois, l'Hôpital de Jonquière n'avait à son service qu'un seul anesthésiste, et, que, pour maintenir ses services, on dut faire appel à des anesthésistes de Chicoutimi, qui ont réclamé pour un travail de 24 heures, des honoraires de \$150 par jour.

Voici le texte intégral de la déclaration remise hier, par le conseil d'administration de l'Hôpital de Jonquière:

"Pour faire suite aux récentes affirmations des médias d'information, le conseil d'administration du centre hospitalier Jonquière-Arvida tient à apporter les précisions suivantes: à son assemblée du 4 avril 1974, le conseil se devait d'accepter les bilans; l'étude des bilans a effectivement fait l'objet de la plupart des discussions de l'assemblée du 4 avril; l'acceptation finale des bilans a été reportée à une date ultérieure puisque le comité de vérification des finances n'avait pas terminé ses études."

"Il est, en conséquence, absolument faux de prétendre que les membres du conseil se soient divisés sur cette question et que



DANS L'ORDRE: L'assemblée syndicale de la FSSA s'est déroulée dans le calme malgré un peu de brasse-camarade à la toute fin de la rencontre. Quelque 1,200 travailleurs s'étaient rendus au motel le Montagnais.

L'Hôpital de Jonquière nie des prétentions du Journal de Québec

PAR GUY BERGERON

Jonquière — Le conseil d'administration de l'hôpital de Jonquière, dans un communiqué remis, hier soir, à la presse, affirme qu'il est faux de prétendre que les honoraires de \$150, payés aux anesthésistes, étaient camouflés car il apparaissent au bilan d'opération.

Le président du conseil d'administration, M. Jean Marchand, répondait ainsi à un article publié, hier, dans un Journal de Québec, qui faisait mention qu'il y avait des anomalies dans l'administration financière de l'hôpital de Jonquière et que des administrateurs de

l'un d'eux ait trouvé ce délai anormal."

"D'autre part, il convient de préciser qu'il est exact que certains anesthésistes aient touché des honoraires de \$150 par jour."

"Ces honoraires leur étaient versés ouvertement par chèques tirés sur le compte courant de l'Hôpital de Jonquière, lequel compte courant se trouve à la Banque Provinciale."

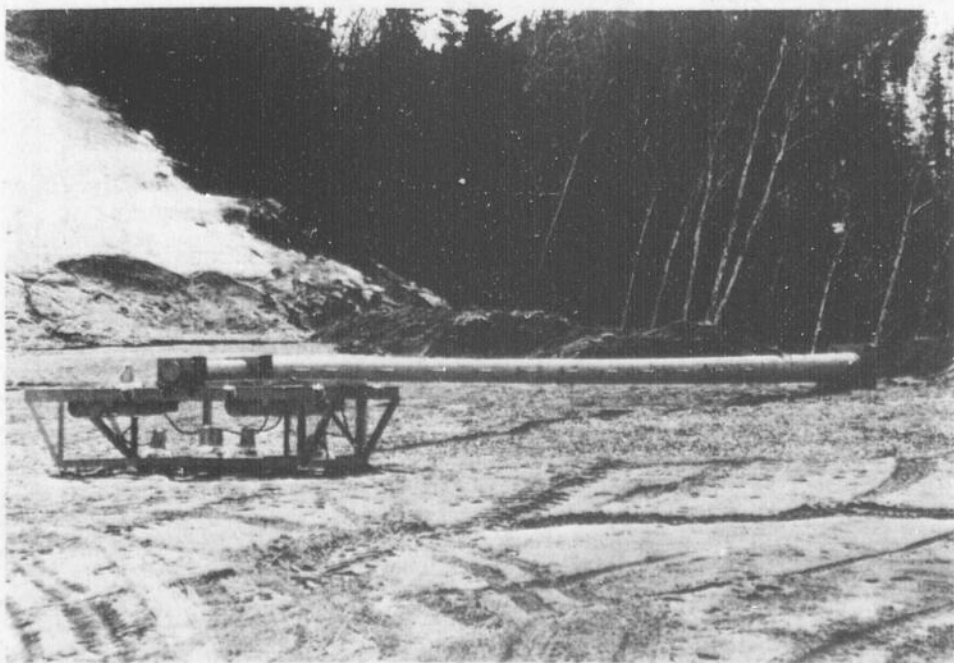
"Ces honoraires étaient versés afin d'assurer au public, au cours des fins de semaine, un service d'anesthésie que le seul personnel de l'hôpital ne pouvait fournir."

"Ces montants ont été versés à titres d'honoraires professionnels et c'est la raison pour laquelle aucune retenue d'impôt n'a été faite sur les chèques."

"De plus, il est faux de prétendre que cette dépense était camouflée car elle apparaît au bilan d'opération."

"Enfin, il est à noter que les revenus provenant de l'exploitation des services accessoires (les revenus de location de télévision, les revenus provenant de la vente de rebuts contenant du nitrate d'argent, etc.) sont déposés dans un compte officiellement ouvert au nom du centre hospitalier Jonquière-Arvida, ce qui ne laisse aucun doute sur la destination de cet argent."

"Enfin, aucune démission n'est à prévoir, étant donné que tous les administrateurs endossent



DEGATS: Par suite d'une inondation sur le terrain de baseball de Rivière-du-Moulin, un des poteaux du système d'éclairage s'est écroulé au sol, causant ainsi des dommages de plusieurs centaines de dollars.

MÉNAGES NEUFS BONI

STYLE CANADIEN

REPUTE THIBEAULT

MOBILIER DE CHAMBRE Bureau double, 1 miroir, 1 tête de lit, 1 table de nuit, commode (4 tiroirs) Baltic, choix de 8 finis, en orme solide, box et matelas "Simmons".	MOBILIER DE CUISINE 4 chaises - Baltic, choix de 8 finis, orme solide.
MOBILIER DE SALON 2orceaux, charpente en orme, choix de tissus, divan & chaise; 1 table de centre orme, 1 table de bout orme, 1 lampe de bout orme.	
MENAGE 4 app. elect.	\$2,350. \$1,000.

\$3,350.

\$99.⁰⁰

par mois

EN MONTRE AU MAGASIN

claudé chrétien ltée

485 BOUL. CENTENAIRE JONQUIERE 547-3628
SERVICE DE DECORATION GRATUIT

AVEC L'ACHAT DE CE MENAGE VOUS POUVEZ VOUS PROCURER A PRIX BONI 1 réfrigérateur 18 pieds 1 poêle électrique 30 pouces 1 laveuse et sécheuse automatique Westinghouse ou Whirlpool pour seulement \$1,000.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La confusion des noms

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Haut-Saguenay, la région Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, l'agglomération Chicoutimi-Jonquière, l'Unité JAK... et j'en passe. Ce sont là les principales appellations de l'ensemble de notre territoire et de ses secteurs les plus peuplés.

On peut s'interroger sérieusement sur la compréhension des investisseurs étrangers et de personnages qui s'intéressent à notre région, soit pour y prendre leurs vacances ou encore pour participer à son évolution socio-économique.

Reconnaissons-le, même si la constatation déplaît toujours aux citoyens du Haut-Saguenay, c'est le nom du Lac-Saint-Jean qui demeure le plus connu, le plus répandu dans le monde. L'auteur de Maria Chapdelaine, Louis Hémond, en est le grand responsable. Son chef-d'œuvre est connu principalement en France, mais il a gagné des millions de lecteurs à travers le monde puisqu'il a été traduit dans plus d'une quarantaine de langues.

La rivière Saguenay jouit également d'un grand prestige, surtout par la popularité que les croisières dans le fjord ont mérité auprès de la clientèle montréalaise durant un demi-siècle, aux heures les plus glorieuses de la Canada Steamship Line. Les croisières ont repris depuis une décennie avec la participation de somptueux paquebots russes, allemands et grecs particulièrement.

Malheureusement, le nom du Saguenay a été emprunté pour désigner un comté de la Côte-Nord. La présence du comté de Saguenay ac-

centue donc la confusion dans l'esprit de l'étranger qui ne parvient pas à circonscrire parfaitement la localisation des villes du Haut-Saguenay.

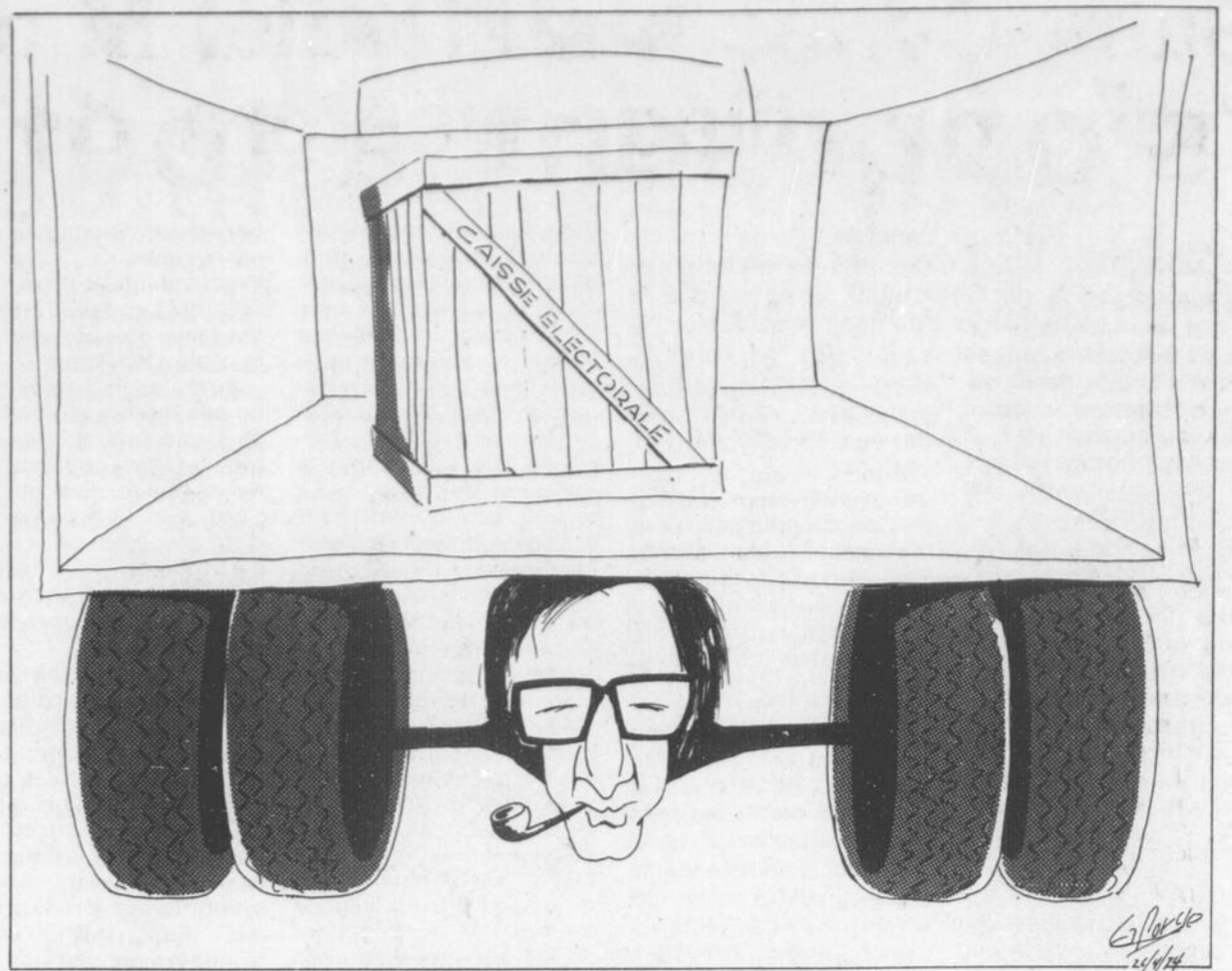
Pour mystifier encore davantage le reste du pays, Statistiques-Canada et le Financial Post désignent maintenant le Haut-Saguenay sous l'appellation de Chicoutimi-Jonquière.

Ne serait-il pas opportun que nos principaux mécanismes, et notamment le Conseil régional de développement, s'entendent sur une désignation qui clarifierait la situation?

Pour l'ensemble du territoire, même si l'appellation est très lourde et trahit cette difficulté que nous éprouvons à cimenter tous les éléments de notre région, il faut officialiser, comme le gouvernement provincial s'applique à le faire, la désignation déjà consacrée par l'usage: Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quant au Haut-Saguenay, ne serait-il pas préférable de lui substituer l'agglomération Chicoutimi-Jonquière, suivant le choix déjà fait par Ottawa et Toronto? Car autrement, la confusion la plus complète continuera de masquer le regard que l'étranger jette sur notre territoire.

Bertrand Tremblay



OPINION DES AUTRES

Extraits d'éditoriaux puisés dans les journaux anglais et traduits par La Presse Canadienne:

LE CONFLIT DES POSTES

Au Service des Postes, troublé par les conflits ouvriers au cours des derniers dix ans, les deux parties se sont esquivées jusqu'à en venir à un état de névrose. A Montréal, le service a suspendu certains employés simplement parce qu'on n'aimait pas le slogan qu'ils portaient sur leurs chandails. Ses employés ont maintenant débrayé illégalement. Le président national du Syndicat des travailleurs des postes, M. J. B. McCall, a démissionné parce que les employés de Montréal n'ont pas voulu accepter un accord qu'il avait négocié avec la direction pour régler ce litige. Tout le monde est-il devenu cinglé dans ce département?

Le Syndicat des postiers commet une grossière erreur en faisant campagne pour détruire le nouveau système de code postal.

Mais le droit des syndiqués est d'assurer que l'automatisation ne serve pas à réduire les salaires, en imposant une classification inférieure aux commis d'ordinateurs, ou à congédier des employés réguliers.

"The Journal", Ottawa, le 18 avril.

UNE CAUSE DE L'INFLATION

L'une des causes de l'inflation majeure qui nous accable maintenant est le fait que nombre d'entreprises d'affaires n'ont pas donné de l'expansion à leur usine de production au moment où elles auraient dû le faire. Depuis des années, le Conseil économique du Canada a servi l'avertissement qu'il faudrait de l'expansion car on était sûr que la demande serait accrue.

Les affaires n'ont pas pris d'expansion au rythme recommandé, partiellement à cause de la compression exercée par le gouvernement sur les profits des sociétés alors qu'il n'y avait pas de compression sur les salaires. On déplore donc maintenant une pénurie de très nombreux produits. Des enquêtes sur les projets d'investissements d'affaires indiquent que des compagnies, en maintes industries, consacrent de fortes sommes d'argent pour développer leurs possibilités de produire des marchandises.

Le gouvernement tient à ce qu'elles le fassent, et les taux d'intérêt élevés ne les empêcheront pas nécessairement de le faire. Une maison ou société d'affaires n'hésitera pas à payer un intérêt élevé si elle sait que l'usine bâtie avec l'argent emprunté paiera l'intérêt et donnera un profit. Et si l'on pouvait ajuster l'offre à la demande, on pourrait donner un dur coup à l'inflation.

Les prêts aux consommateurs, d'autre part, ne sont pas productifs de la même façon. Ils ne font qu'envoyer plus de dollars à la recherche de marchandises rares, ce qui encourage l'inflation.

"The Globe and Mail", Toronto, le 18 avril.

UN BUDGET "ATTRAPE-VOTES"

L'auditoire est maintenant assis au bord de sa chaise, attendant l'annonce d'un nouveau budget fédéral promettant de plaire à tout le monde.

C'est le premier ministre Pierre Elliott Trudeau qui symbolise cette promesse. Il a déclaré que le budget serait si attrayant que les partis d'opposition ne pourraient se résoudre à voter contre lui.

Au sens littéral, la portée claire de cette remarque est que le budget sera un attrape-votes, et que les électeurs puniraient tout parti qui tenterait de leur ravir les avantages qu'il promet. De là la tension montante, que le ministre des Finances John Turner fait de son mieux pour faire grimper.

Le ministre lui-même semble penser que l'anticipation du public peut être portée trop haut. Il disait cette semaine à des gens qu'il interrogeaient à ce sujet qu'on ne devrait pas s'attendre à ce qu'il tire des lapins de son chapeau.

"Il n'y a rien de magique avec un budget, dit-il. Et je n'ai jamais laissé entendre qu'il y avait une telle magie". Peut-être, mais M. Trudeau est venu bien près de le faire.

"The Sun", Vancouver, le 17 avril.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

PAROLE AUX LECTEURS

Il faut pratiquer l'achat chez nous

Un plan de développement doit tenir compte du pouvoir des dépenses. Les Québécois dépensent \$13 milliards par année. Ils possèdent dans l'orientation de leurs dépenses le contrôle de leur destin national. Pour leur part, le gouvernement du Québec, les municipalités, les commissions scolaires et les hôpitaux possèdent un pouvoir de dépenses de plus d'un milliard de dollars par année. L'analyse des comptes publics démontre que les achats du secteur public sont orientés vers de grandes entreprises étrangères.

Acheter ainsi les produits fabriqués hors du Québec contribue, inconsciemment, mais réellement, à procurer des emplois aux Ontariens, aux Américains, etc. Alors, à Toronto et ailleurs, les usines grandissent et, au Québec, les chômeurs se multiplient, le nombre des emplois diminue et des usines québécoises ferment leurs portes.

Que l'avenir serait différent si notre pouvoir de \$13 milliards était principalement dirigé vers Bombardier, Montel, Industries Provinciales, Leclerc, Coopérative Fédérée, etc. Le temps est venu de voir le

gouvernement du Québec et tous les organismes subventionnés respecter une politique préférentielle d'achat qui favorise la croissance des entreprises francophones. Le gouvernement est-il incapable de tenir compte des répercussions fiscales et économiques de l'achat au Québec?

L'achat supplémentaire de \$1 milliard par année de produits fabriqués par des usines québécoises permet l'embauche de 40.000 employés. Pour cinq ans, cela signifierait faire travailler 200.000 employés qui gagneraient \$1.2 milliard en salaires annuels. Ces 200.000 travailleurs dépensent actuellement sur l'assurance-chômage. Cette réalisation d'acheter \$1 milliard de plus par année des entreprises francophones accorderait aux Québécois la maîtrise de leurs industries d'ici une dizaine d'années.

La spécialisation de la fabrication et l'ouverture des marchés extérieurs ne seront réalisés qu'avec l'apport des capitaux québécois. Hélas! à l'heure actuelle, le développement est organisé selon les intérêts des grands financiers. L'existence d'objectifs précis n'est connue que de quelques

technocrates. Les gouvernants organisent la vie communautaire en fonction des difficultés de l'heure. Les décisions commandées par les revendications sont si quotidiennes qu'on n'a plus le temps de concevoir, de prévoir et de bâtir l'avenir. Pourtant, il en est des nations comme des individus. Un peuple doit se décider collectivement à un avenir meilleur. Il doit le bâtir.

Ce n'est pas que nous voulions vivre repliés derrière une muraille de Chine. Mais c'est au Québec que nous vivons. C'est au Québec que nous devons organiser notre avenir. C'est dans le Québec que les épargnes québécoises

doivent être investies. Que les myopes se munissent de lunettes qui possèdent la vision des dix prochaines années.

La pratique de la solidarité économique ne peut alors être ignorée. Chacun n'est pas libre de se comporter selon ses seuls intérêts. L'homme doit concourir au bien commun de la société. Entre la langue et l'argent, il y a des liens véritables que les francophones doivent reconnaître. A leur conscience, il faut donc en appeler!

La S.N.Q.
Saguenay-Lac-St-Jean,
Alma,
Mme Ruth Paradis,
présidente.
Le 24 avril 1974.

Le dossier cumulatif

Qui dit dossier, évoque du défavorable à la personne objet du dossier. Le besoin de ce dossier vient de la nécessité pour les dix professeurs du même élève de connaître le mauvais, de pouvoir le distinguer; car pour ceux qui réussissent, se conduisent bien, point n'est besoin de dossier. Donc, dès le départ, le dossier de l'étudiant revêt sa vraie forme de défaveur, de pénalisant, de péjoratif. Le dossier de l'étudiant sera pour l'étudiant ce que le dossier est au criminel: un boulet rivié au pied.

Du seul fait que dossier amène dans l'esprit des gens, une sorte de parenté quelconque-entre dossier d'étudiant et dossier criminel, l'effet est négatif...

Le besoin du dossier étudiant provient d'un manque d'innovation, de l'accumulation de bêtises du ministère de l'Education. Il sera facile maintenant d'en rejeter la charge sur l'enfant, le jeune, l'inexpérimenté. On ne songe pas à faire un dossier à M. le Juge, à Monseigneur, à M. le Financier, à M. le Politicien, c'est toujours le petit qu'on frappe. Ce dossier, l'étudiant comme le criminel ne s'en débarassera jamais et en souffrira toute sa vie les effets néfastes car tout

comme la justice, le ministre ne détruira jamais les siens. Après 5 ans de bonne conduite, il devrait y avoir destruction automatique des dossiers du criminel. Cela ne se fait pas. Démarches de toutes sortes auprès d'un gouvernement autre que celui de sa province... démarches qui traînent des années. Pour l'étudiant comme le criminel, il lui faudra remplir des formules de demande de pardon.

Entachés tous deux dès leur origine d'injustices, parce que la résultante de la condamnation d'un seul responsable sur trois, le dossier de l'étudiant aura les mêmes caractéristiques et tous les défauts, les humiliations, les cruautés de son frère jumeau le dossier criminel. Comme son frère jumeau, le dossier criminel, le dossier de l'étudiant sera pour lui, une source d'illimitées conséquences qui ne pourront que l'écraser parce qu'il fera porter par l'étudiant la charge trop lourde des trois autres responsables... bien plus responsables que lui.

Jean Gagnon,
Valin,
Chicoutimi-Nord.
Le 24 avril.

SAVOIR DIRE

Un drôle d'R

Dans certains coins de la francophonie, on évite de prononcer les "r" placés au milieu d'un mot, en fin de syllabe intérieure. Ainsi, on dit dans le midi de la France "mécrcdi" pour mercredi. Ce n'est pas nouveau, et l'histoire de cette tendance est amusante. Madame de Sévigné, et on le lui a reproché, écrit "mécrcdi". Il faut dire qu'au XVIIe siècle, on n'aimait pas trop cet "r" trop dur, surtout prononcé par les dames, en plein milieu des mots. Ce fut ainsi pendant longtemps, et cette aversion nous a donné des mots comme héberger, qui devrait être "herberger", et "valet" qui fut longtemps "varlet". Je lis à ce sujet que le faubourg fut ainsi prononcé si longtemps que l'orthographe originelle "forsbourg" s'en trouva modifiée. La lettre "r" retourna sa place au bon endroit dans la plupart des cas. Sous le Directoire, les Merveilleux et les incroyables, snobs de leur temps, ne prononcèrent pas les "r" par souci des belles manières.

Louis-Paul Béguin
Office de la langue française

LE TAUX D'INTERET AUGMENTE ENCORE

Au moment où le gouvernement fédéral commence à se persuader que nous devrions tous lui être reconnaissants de la façon dont il dirige l'économie, la Banque du Canada hausse le taux d'intérêt d'un point entier de pourcentage, à 8 1-4 pour cent... soit le plus élevé dans l'histoire du pays. Et jusqu'ici on n'a guère entendu d'excuse ou d'explication d'Ottawa.

Alors que M. Turner arguait que la réponse à l'inflation est d'étendre l'aptitude du Canada à fournir des biens et marchandises, la Banque centrale se lance dans la discussion avec une déclaration que le pays ne peut pas continuer à se développer au rythme actuel.

Voilà qui rend plutôt les augures moins que favorables. La Banque a haussé le prix de l'argent et va probablement poursuivre en serrant l'approvisionnement. Certaines des expansions de capital dont M. Turner était si fier seront éliminées ou retardées, en conséquence. Le reste, financé avec de l'argent plus coûteux, coûtera plus cher qu'autrement cela aurait été le cas.

Les taux des hypothèques vont encore augmenter en un moment où l'habitation est déjà très peu disponible. Avec un revenu ouvrier qui dépasse la productivité, nous aurons encore plus d'inflation sur la demande.

Au milieu de tout cela, si le NPD enfin trouve le courage de ses convictions et cesse d'appuyer le gouvernement libéral, nous aurons une élection fédérale. Il reste à savoir si cette élection donnera une solution. Mais, comme le gouvernement actuel devient rapidement à court d'excuses et d'appuis, l'élection au moins arrivera à propos.

"The Province", Vancouver, le 17 avril.

BILLET

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, on est ben loin

Qui, on est pas mal loin ici au pays du bout du monde. Les étrangers nous le disent et on se le répète entre nous. Oui, c'est pas mal loin chez nous.

Qui on est loin de ces énormités des trop grandes villes, de ces étendues d'asphalte, de ces amoncellements de béton, de ces invraisemblables accumulations d'êtres humains dans de vertigineux gratte-ciel. Je m'y promenais, l'autre jour, avec la certitude de circuler à travers de monstrueux monuments funéraires.

Qui on est loin de ces folles ruées dans des rues, sur des trottoirs chaque jour trop étroits, de ces entonnoirs sans cesse engorgés.

Qui on est loin de ce superbe champignon d'oxyde de carbone, sorte de cloche de verre où l'atmosphère s'empuantit continuellement.

Qui on est loin de ces belles eaux glauques de rivières et de fleuves, de ces cloaques odoriférants, glorieux symboles des progrès de l'urbanisation.

Qui on est loin de ces rues louches à l'odeur de tripots et de taudis, de ces murs mystérieux qui n'arrivent plus à masquer la misère qu'on leur demande pourtant de cacher.

Qui on est loin de cet anonymat absurde dans lequel il faut obligatoirement considérer les êtres qui nous entourent, jamais les mêmes, comme autant de menaces à sa propre sécurité.

Qui on est loin de cette froide beauté des grands boulevards, de ces étagements apocalyptiques d'autoroutes où les humains essaient vainement de trouver quelque coin de verdure où reposer la vue.

Qui, Dieu merci! on est loin, ici, de ces innombrables avantages urbains. Mais alors, que nous reste-t-il? C'est difficile à dire. On a seulement quelques petites choses qu'on finit par oublier quand on les a tous les jours. Un peu comme la santé, quoi!

Par exemple, on se contente de vivre dans de toutes petites villes, de minuscules villages, entourés à perte de vue de grands espaces verts, de forêts vertes où l'eau des lacs et des rivières n'est pas encore verte. On peut encore respirer à pleins poumons, se promener à pied dans nos rues, sans boucoulade, y rencontrer des gens qu'on connaît et ne pas craindre ceux qu'on ne connaît pas encore.

A dix minutes de chez-soi, c'est la pleine nature avec son grand silence, la douce tranquillité des paysages changeants qu'on peut admirer comme le premier homme le jour de sa création.

Qui, au Saguenay-Lac Saint-Jean on est ben loin... et tant mieux.

LE RICANEUR

Saint-Cyriac n'a ni volé, ni copié l'idée du village western de Dolbeau

(M. Jean-Paul Guérin)

Par Marc DORE
ST-CYRIAC — "On est pas des copieurs. Des gens de Dolbeau et du Lac St-Jean nous ont accusés d'avoir voulu imiter le village western de Dolbeau; mais c'est pas vrai. A l'époque, les organisateurs du Festival western de Dolbeau, n'avaient pas encore commencé à construire leur village. C'est une idée qu'on a eue en même temps peut-être; mais on ne leur a pas volée."

Le président du Comité de citoyens de St-Cyriac, M. Jean-Paul Guérin suffoquait d'indignation. Visiblement, il ne pouvait pas supporter de passer pour un voleur d'idées.

TRAVAIL EN VAIN

"On a travaillé avec acharnement sur ce projet, tout ça pour rien. On avait demandé \$72,000 au gouvernement fédéral (par l'entremise du programme d'initiative locale); on a eu à

peine \$9,960. Le conseil exécutif du Comité de citoyens avait entrepris des démarches auprès du ministère des Terres, et Forêts pour l'achat d'un terrain convenable. C'était presque fait, mais on aurait pas eu assez d'argent."

Apparemment, le projet de village western avait été mis de l'avant par deux animateurs de Multi-Média, MM. Gaston Rhainds et Marcel Boivin, d'abord pour le secteur de Rivière Eternité. Mais le projet avait été rejeté à l'époque. Il réapparut à St-Cyriac et Dolbeau sans qu'on sache trop pourquoi. Il semble que les gens de Dolbeau aient annoncé leur projet avant ceux de St-Cyriac.

Devant l'impossibilité de réaliser le village western, à cause de l'opposition de divers groupes régionaux et du manque de fonds, le Comité de citoyens a obtenu la permission d'utiliser l'argent disponible pour apporter des

renovations au centre de loisirs. Cinq hommes y travaillent actuellement; mais le comité attend également des nouvelles d'une subvention demandée au Haut-commissariat à la jeunesse, subvention qui servirait à défrayer le coût des matériaux.

M. Guérin a par ailleurs confirmé la réélection récente de tout l'exécutif du Comité de citoyens. Il n'y a qu'un seul nouveau, M. Pierre Bédard qui remplace un conseiller qui ne s'est pas représenté. L'exécutif est composé, outre M. Bédard, de MM. Jean-Paul Guérin, Régis Bourgoïn, Ronald Latulipe, Yves Lambert, Louis-Arthur Allard, Théo Landry, Benoît Guérin et de Mlle Sylvie Guérin.

PROJETS

A quoi va s'occuper maintenant le nouveau conseil? La priorité est donnée au creusement de

puits et de fosses septiques pour toutes les familles. De 20 à 25 familles n'ont pas l'eau, estime M. Guérin. "Certains doivent aller en chercher chez le voisin. C'est une situation intolérable." Le Comité de citoyens a déjà fait des demandes de subventions; mais on lui a répondu qu'à St-Cyriac, "tout le monde avait un puit!"

Il y a sûrement une erreur là-dedans! De fait, un projet semblable a déjà marché à Pibrac, tout près; une extension des travaux avait permis de commencer le creusement à St-Cyriac. Mais tout n'a pas été fait, les fonds venant à manquer. "Ces gens-là, à Montréal, pensent que St-Cyriac et Pibrac, c'est la même chose. Ils ne vivent pas ici, eux."

UN AUTRE PROBLEME

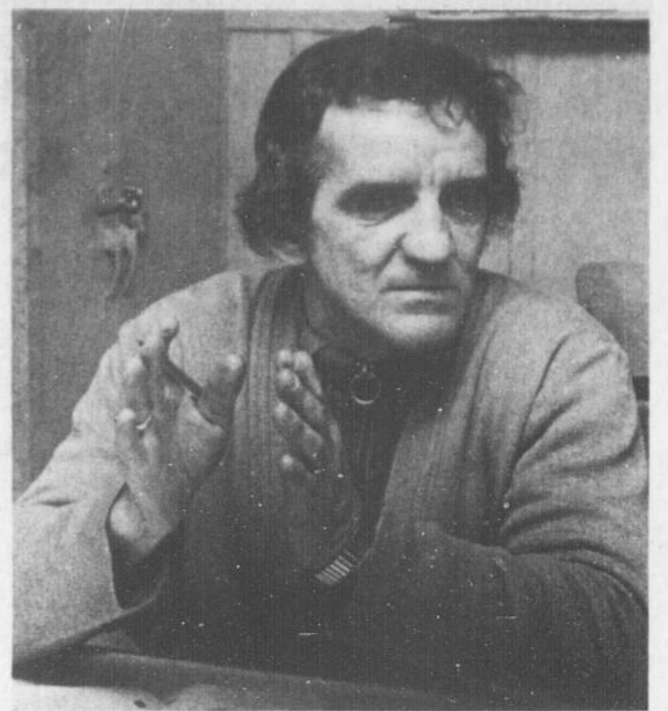
A St-Cyriac, on utilise encore des lignes téléphoniques à abonnés multiples. Il y a de 9 à 15

familles sur la même ligne. "C'est pire que l'enfer. Pas moyen de faire des communications privées, tout le monde écoute. Et quand quelqu'un essaie d'appeler, c'est toujours occupé. Ca fait de la chicane tout le temps, des engueulades." Depuis 2 ans, le Comité de citoyens tente de faire pression sur la compagnie Bell pour qu'elle installe des lignes privées. Mais la compagnie estime le coût trop élevé, près de \$205,000, et ne pense pas pouvoir apporter des changements avant deux ans.

Le Comité de citoyens veut également continuer un travail entrepris l'an dernier en collaboration

avec le conseil de comté et le préfet J. Emilio Gamache, et le ministère des Transports; le Comité s'occupe de l'embellissement du patelin, nettoyant les abords des routes des déchets qui les encombre et débarassant les terrains des "minoues" qui pourrissent sur place.

C'est rempli d'enthousiasme et conscient de la force qu'il représente que Jean-Paul Guérin entretient l'avenir du Comité de citoyens de St-Cyriac et de ses efforts pour améliorer le sort des 135 familles de ce coin marginal. "Il faut travailler dur, mais on finira par obtenir ce que l'on veut."



JEAN-PAUL GUERIN — Faire profiter ses concitoyens des avantages de la vie moderne, malgré qu'ils vivent loin des villes et de leurs services, voilà le but que s'est fixé le Comité de citoyens de St-Cyriac et son président, Jean-Paul Guérin.

Le syndicat des Industries Saguenay prié d'énumérer ses revendications

par Martha GAGNON
CHICOUTIMI — Le président et directeur général des Industries Saguenay Limitée, M. Jean-Léon Desmeules, lance un appel au syndicat l'invitant à faire connaître l'existence et le contenu de ses revendications.

Avant de prendre les moyens juridiques qui s'imposent face à un arrêt de travail illégal, la compagnie se dit prête à rencontrer la partie syndicale pour écouter ses plaintes. C'est ce qui ressort de la conférence de presse donnée, hier matin, par le président et directeur général qui était accompagné du contrôleur des usines, M. Yvon Bouchard et de l'aviseur légal, M. Jean-Baptiste Gauthier.

Visant à faire une mise au point sur les récents événements qui sont survenus aux Industries Saguenay de Port-Alfred et de Chicoutimi, les représentants de la compagnie ont déclaré qu'ils ignoraient complètement la cause du débrayage qui paralyse complètement les usines, depuis lundi.

Apportant de nouvelles précisions, M. Jean-Léon Desmeules a expliqué que la compagnie avait

accepté, il y a quelques mois, de rouvrir la convention collective pour discuter d'augmentations salariales pouvant aller jusqu'à 20 pour cent, pour la seule année 1974.

Les salariés de l'entreprise touchent d'ailleurs ces augmentations additionnelles depuis quelques semaines. Selon le président et directeur général, on doit comprendre qu'il y a eu accord définitif entre l'employeur et le syndicat sur cette question de réouverture de contrat.

De plus, la compagnie a été fort surprise d'apprendre, dit-elle, par les journaux que les conditions de propreté à l'intérieur de l'usine devenaient pour les 110 salariés un grief majeur.

D'après M. Desmeules, l'usine de Port-Alfred a toujours été tenue dans un état de propreté normal pour un atelier mécanique. Quant à celle de Chicoutimi, située sur le boulevard Saint-Paul, il est vrai qu'un problème de poussière a surgi dans la semaine du 7 avril, mais "tout a été mis en oeuvre pour corriger la situation de façon immédiate".

Actuellement, les Indus-

tries Saguenay sont à faire des études pour l'amélioration des conditions de travail et la production: à Chicoutimi, des investissements de l'ordre de \$100,000 sont prévus et à Port-Alfred, un montant de \$50,000 permettra l'installation d'un nouveau système électrique.

Concernant le congédiement de 7 employés, le PDG a répondu qu'il s'agissait là d'un droit propre à l'employeur puisque ces salariés se trouvaient en période de probation (laquelle est d'une durée de 80 jours). Le conflit a, toutefois, contribué à accélérer leur renvoi de l'usine.

Quant aux quatre salariés suspendus, ils se sont vus réintégrer après une journée passée hors de l'industrie.

Enfin, l'arrêt de travail des employés survient alors que la convention collective est en vigueur, ce qui rend cette situation illégale. C'est le seul commentaire formulé par l'aviseur légal qui n'a pas encore communiqué avec le ministère du Travail.

INCONSEQUENCE
Devant tous ces faits, M. Léon Desmeules accuse le syndicat de faire preuve

"d'inconséquence et d'un manque de sérieux en laissant courir des faussetés sur les Industries Saguenay Limitée".

A l'heure actuelle, "l'industrie ne fonctionne que d'une façon symbolique; les portes sont ouvertes, mais la production est inexistante".

La compagnie attend toujours que le syndicat entre en contact avec elle pour entreprendre une discussion autour d'une même table.

LA PARTIE SYNDICALE

La partie syndicale maintient toujours qu'il n'y a pas eu de document signé avec l'employeur concernant la réouverture du contrat de travail. Rejoint au téléphone, le représentant de la CSN, M. Laurier Fortin, a déclaré: "Plusieurs points sont demeurés en suspens, tel la durée du contrat qu'on voulait extensionner d'un an, ce qui fait que les employés n'ont jamais accepté officiellement les offres patronales".

De plus, le syndicat réclame le réengagement des sept employés congédiés même si ces derniers étaient en période de probation. Car selon M. Fortin, "la compagnie n'a pas le droit de faire subir les conséquences de ce conflit à des jeunes employés".

Commentant les déclarations du président directeur général, il a simplement dit: "La compagnie semble être restée dans le même état d'esprit qu'auparavant".

M. Fortin a également nié le fait qu'il puisse y avoir "des personnes ou des organismes intéressés à provoquer une situation de conflit aux Industries Saguenay". Il a expliqué qu'il n'était nullement question de maraudage syndical.



LA DIRECTION ATTEND: Les Industries Saguenay Limitée sont toujours paralysées par un arrêt de travail des salariés. Sur la vignette, on aperçoit les représentants de la compagnie, dans l'ordre habituel: MM Jean-Baptiste Gauthier, aviseur légal; le président et directeur général, Jean-Léon Desmeules et le contrôleur des usines, Yvon Bouchard.

La Nova de Chevrolet... une voiture sur laquelle on peut toujours compter.



Coupé Nova à arrière ouvrant.

Puisque le monde autour de nous change tellement rapidement de jour en jour, voire d'heure en heure, il est réconfortant de savoir que vous pouvez continuer à compter sur la Nova. D'année en année.

A plusieurs points de vue, la Nova 1974 ressemble à la Nova 1968. Mais n'allez pas croire que, pendant tout ce temps, nous nous sommes reposés sur nos lauriers.

Nous avons apporté d'importantes modifications, non pas pour le simple plaisir de changer, mais par souci de perfectionnement.

Des perfectionnements touchant la sécurité, le confort et l'allure de la voiture.

Malgré tout, la Nova présente les mêmes qualités qu'autrefois: elle est toujours fiable, économique, pratique et sa valeur de revente est élevée.

Sans compter qu'elle n'a jamais consommé beaucoup d'essence, qualité qu'elle possède toujours.

Tout compte fait, une seule voiture s'impose. La Nova.

Elle répondra à vos besoins.



CONSTATEZ PAR VOUS-MÊME POURQUOI PLUS DE CANADIENS ACHÈTENT UNE CHEVROLET



Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

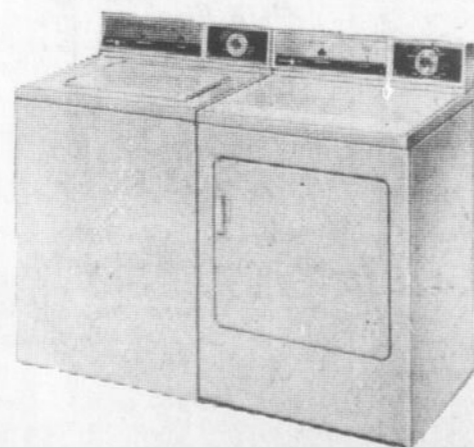
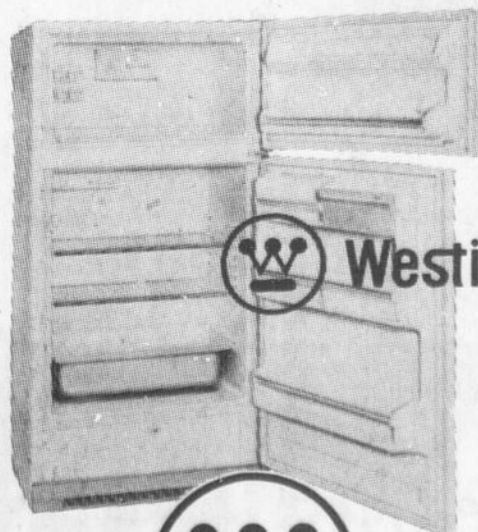
Boucler ceinture et baudrier, l'idée de votre vie.

VENTE Westinghouse

CHEZ POTVIN & TREMBLAY MEUBLES

4 MORCEAUX

- REFRIGERATEUR ● LESSIVEUSE
- POELE ● SECHEUSE



SPECIAL FUTURS MARIÉS

\$1,049⁸⁰

AUCUN COMPTANT. 42 MOIS POUR PAYER. MISE DE COTE GRATUITE.

VOYEZ NOTRE CHOIX COMPLET D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES

COMPAREZ, VOUS CHOISIREZ

Westinghouse

POTVIN TREMBLAY MEUBLES

blvd talbot chicoutimi

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

JOURNALISTES EN CONGRES

Dimanche, 13h30, au campus collégial de Jonquière, les membres du Club des journalistes du Saguenay-Lac-Saint-Jean reprendront leurs discussions sur la formation professionnelle, la constitution de leur mouvement et l'avenir du club. René Maillet, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec participera à ces assises.

AH CES JOURNALISTES!

Le maire Henri Girard de Chicoutimi, avec son imagination fertile, vient de découvrir un complot de journalistes. A son ami et confident Emile Corneau, il a dit savoir de sources sûres que quelques membres de la presse saguenéenne se réunissent régulièrement depuis quelque temps dans un hôtel de Chicoutimi pour ourdir des plans contre lui en prévision de la prochaine campagne électorale sur le plan municipal. Pour être fort, c'est fort!



AU TEMPS DE GODBOUT

Victorien Simard, du Rang 1 à Saint-David-de-Falardeau, a affirmé au fureteur du Quotidien avoir découvert dans la région des vestiges de l'époque du premier ministre Adélard Godbout. "La route est tellement mauvaise dans notre coin qu'on peut voir les pavés de bois posés au temps de Godbout pour assurer l'assiette du chemin", de dire notre interlocuteur. Lui aussi aura droit à une phase de l'opération "patchage" de l'époque Gérard Harvey.

AVRIL, MOIS MAUDIT!

D'après une enquête minutieuse menée par des spécialistes de la "thanatologie" (science de la mort), il semble que le mois d'avril soit le plus mauvais pour l'équilibre psycho-physiologique. C'est en tout cas le mois où l'on a compté le plus de suicides dans le monde d'après les études faites de 1940 à 1969, par périodes de cinq ans, sur des "tranches" de 100,000 habitants. En revanche, c'est en décembre que les hommes et les femmes sont le moins portés à mettre fin à leurs jours.

UNE GROSSE SONNETTE

Paraît-il qu'à la porte du bureau du Conseil régional de développement, on vient de faire installer une grosse serrure "protégée" par une toute aussi grosse sonnette. En fait, c'est le départ d'une opération visant à mettre fin aux indiscretions qui ont le don de taper sur les nerfs de quelques gros bonnets du CRD. Si les résultats ne sont pas probants, probable que le CRD va transporter ses "dossiers à moteur" et son président en or dans la voûte de la Banque Royale.



UNE PRIERE MESSIEURS

Aux supporters des Saguenéens de Chicoutimi d'y aller "d'une supplique de mai" pour que les dirigeants du club soient favorisés par la chance lors

de la réunion des magnats de la Ligue junior majeure du Québec prévue pour samedi dans la Vieille capitale. Si le boulier allait indiquer Chicoutimi comme ayant droit le premier à la cueillette des joueurs du Drummondville, il est certain que le gardien de buts André Lepage serait réclamé. Et les Saguenéens pourraient alors compter l'an prochain sur l'un des meilleurs gardiens de buts du hockey junior, sur la formation du Drummondville, six joueurs intéressent l'instructeur Yvan Gingras. Si le sort donne à Chicoutimi un septième choix seulement, il est fort possible qu'aucun joueur ne soit réclamé par l'organisation saguenéenne.

DECOUPEZ ET APORTEZ A P.D.S. VALIDE SEULEMENT Si déposé dans le mail central de Place du Saguenay Valide pour toute la série.

COUPON PARTICIPATION

A L'EMISSION DE
PLACE DU SAGUENAY
CO-ANIMÉE PAR
YVES JOBIN ET JEAN DUCHARME
"Bonne Journée"
A L'ORGUE YVAN LACASSE

Les mardi, mercredi et jeudi de 8h. a.m. à 9h. a.m., sur les ondes de CKRS-TV.
Conditions: Les gagnants devront répondre à une question facile pour se mériter leur prix. Ce coupon est valide pour toute la série télévisée "Bonne Journée". Les prix seront acceptés tels quels. Les employés(es) des Boutiques et grands magasins de Place du Saguenay et leurs parents immédiats ne sont pas éligibles.

NOM
ADRESSE
TELEPHONE

L'APPENDICITE DE MADAME

Au beau milieu de la nuit, Monsieur téléphone à son médecin (le chanceux va!)

"Venez vite, docteur, ma femme a une crise d'appendicite".

"C'est impossible. Vous savez bien que j'ai opéré votre femme de l'appendicite il y a six mois. Avez-vous déjà entendu parler d'une femme qui aurait deux appendices?"

"Non docteur, de rétorquer le mari mais n'avez-vous jamais entendu parler d'un homme qui aurait une deuxième femme?"

JOURNEE "AYRSHIRE"

Pour les juges et éleveurs, une journée provinciale d'Ayrshire sera tenue samedi à la ferme Laroche & Frères, à Saint-Prime. Plus de 200 personnes sont attendues. Les juges des diverses expositions en profiteront alors pour se faire l'oeil sur les plus belles bêtes.

FLECHETTES JEUNE CHAMBRE

A la compétition régionale de fléchettes organisée dernièrement par la Jeune Chambre de Jonquière à la salle Shipshaw, les porte-couleurs de la Jeune Chambre de Shipshaw ont remporté les honneurs de la classe A alors que ceux de la Jeune Chambre de Saint-Fulgence en faisaient autant dans la classe B. Un total de 13 équipes représentant neuf Jeune Chambres ont participé à ce tournoi couronné de succès.

LA CASERNE DES POMPIERS

A Saint-Félicien, on entreprendra dès la semaine prochaine la construction d'une nouvelle caserne de pompiers suivant en cela une recommandation gouvernementale. Caserne construite également à la faveur d'une entente entre la municipalité et la paroisse qui participeront à l'achat des équipements dans une proportion d'un tiers pour la paroisse et deux tiers pour la ville. Le coût des travaux? Dans les \$515,000.

REPORTÉE A VENDREDI



La réunion du commissariat industriel JAK, prévue pour mercredi soir, a été reportée à ce soir. Elle aura lieu à Arvida, à 17h. et le président de l'organisme, M. Roger Malaisson, s'est dit confiant de pouvoir annoncer le nom du nouveau commissaire en remplacement de M. Jean Latour. On dit qu'il y a trois candidats à ce poste.



QUE FAIT-IL DANS LE SECHOIR?

Certainement pas la place pour jouer mais pour répondre aux caprices du photographe, le marmot ne s'est pas fait prier pour prendre place dans le séchoir. L'illustration prise, sans doute a-t-on invité la vedette à vider la place en vitesse en le priant de ne pas recidiver.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club de l'Age d'Or — Soirée récréative, danse et cartes au sous-sol de l'église du Christ-Roi, dimanche soir, le 5 mai, au profit du Club de l'Age d'Or de la paroisse. Tous sont cordialement invités. Billetons en vente à la porte.

Etudiants Co-Op 001 — Aux étudiants Co-Op 001 (ceux qui n'ont pu se présenter à l'examen du 20 avril), il y aura une session spéciale d'examen qui aura lieu samedi, le 27 avril, à 9 heures a.m., à l'Université du Québec à Chicoutimi, local C 202 du responsable Co-Op.

LAC-ST-JEAN

Club Holstein — La direction du Club Holstein vous invite cordialement à sa journée champêtre annuelle chez M. Ulysse Tremblay rang 3, Lac à la Croix, Lac St-Jean, mercredi, le 1er mai. Le tout commencera à 13:30 heures. Il y aura souper à l'hôtel Hébert d'Hébertville, remise des trophées, prix de présence et danse avec orchestre renommé. Donc, c'est un rendez-vous pour tous les éleveurs de la région car votre présence assurera le succès de cette journée. Pour information, M. Ghislain Duchesne, secrétaire, à 547-8035.

PERMIS ET LICENCES

Pour les autorités municipales de Saint-Félicien, le temps est venu d'étudier les diverses modifications qu'il y a lieu d'apporter au règlement municipal des permis et licences. On croit qu'une vingtaine de modifications seront apportées, le rapport préliminaire sur le sujet ayant été préparé par le greffier Arthur Blouin.

AU PORTAGE DES ROCHES

Raymond Bolduc vient d'accéder à la présidence du Comité des citoyens du Portage des Roches de la paroisse de Laterrière. Il sera secondé de MM. Wilbrod Gagnon, vice-président, André St-Gelais, secrétaire, Gaston Bureau, Robert Tremblay et Gilles Potvin, directeurs.

L'HEURE DE LA DECISION

Voquez **BILLY GRAHAM**
dimanche 10:00 p.m.
CJPM-TV
canal 6



Télécouleur Panasonic



- 100% transistorisée
- Châssis modulaire quatricolor
- 5 plaques de circuit imprimé

● loch auto réglage de la couleur, la nuance, les contrastes et la luminosité. Haut-parleur de 7".

Ebénisterie aux lignes modernes fini noyer base orientale.

SPECIAL

\$859

MODELE
G.T.
2601



gagnon FRERES MEUBLES

660 rue SACRE-COEUR ALMA TEL.: 662-3459

L'intérêt québécois nos Obligations d'épargne du Québec



c'est notre intérêt!

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

Un comité de citoyens formé à Chicoutimi

Par Martha GAGNON

CHICOUTIMI — Un nouveau comité de citoyens est présentement en voie de formation à Chicoutimi.

Depuis plusieurs jours, 18 personnes travaillent à sa mise en place avec la collaboration de M. Louis Angers, secrétaire du comité de citoyens de Chicoutimi-nord.

C'est vendredi prochain que le comité de Chicoutimi tiendra sa première réunion au cours de laquelle en procédera à l'élection d'un exécutif. Par la suite, on verra à définir l'orientation précise du comité qui semble vouloir se diriger vers une action politique.

Dès le début de son mandat, le nouveau comité s'engagera à faire le procès du conseil municipal actuel afin de préparer les prochaines élections. On chuchote déjà entre

les branches que le comité refusera d'appuyer le maire Henri Girard.

Dans les membres fondateurs de ce comité, on retrouve très peu de visages d'hommes politiques connus. Il s'agit surtout de citoyens ordinaires.

FEDERATION DES COMITES

D'ici la fin du mois de juin, la région du Saguenay-Lac-St-Jean assistera à la naissance d'une Fédération des comités de citoyens.

Des rencontres ont eu lieu récemment dans les secteurs de Sainte-Rose-du-Nord, Valin, Chicoutimi-nord, Laterrière et Saint-Honoré où l'on vient tout juste de former un comité de citoyens.

Cette fédération devrait prendre en charge les intérêts de tous les citoyens de la région.

Les tribunaux recherchent la parité des sanctions pour l'ivressomètre

Par Guy BERGERON

Chicoutimi — Le ministère public tente actuellement, dans tout le Québec, d'obtenir, des tribunaux, la parité des sentences dans les cas d'automobilistes poursuivis en vertu de l'ivressomètre.

C'est ce qu'a révélé, hier matin, le procureur chef de la Couronne, Me Lucien Tremblay, au moment où comparait un automobiliste de Jonquière.

Me Tremblay, tout en laissant la discrétion du juge concernant la sentence, a expliqué que le ministère public avait constaté, au cours d'une enquête, la disparité dans les sentences pour la conduite avec plus de .08 dans le sang.

46 enseignants congédiés de la CSR Lac St-Jean

ALMA — Le conseil des commissaires de la Commission scolaire régionale du Lac-St-Jean a étudié, mercredi soir, à huis clos, la liste des enseignants qui devront éventuellement être remerciés de leurs services. Aucune décision définitive n'a cependant été prise, les commissaires devant rediscuter cette question samedi après-midi en assemblée spéciale. Ce qui est présentement connu, c'est que 46 enseignants devront être congédiés pour surplus de personnel, et que ces derniers seront choisis parmi plus d'une centaine, qui ont été mis en disponibilité. Des rencontres ont déjà eu lieu avec le syndicat à ce sujet.

Les commissaires ont également abordé la question des régimes pédagogiques, et ont discuté des modalités d'intervention qu'ils devront adopter avant d'effectuer une tournée des écoles pour y rencontrer les comités-écoles qui préparent les projets de régime.

C'est ainsi que la position de la Couronne est de réclamer une amende de \$100 lors d'une première offense et de \$200 d'amende dans le cas d'une récidive.

Hier matin, le juge Bertrand Gagnon s'est rendu à cette demande.

Mais concernant la suspension des permis de conduire, le ministère public ne fait pas de représentations, mais le juge Gagnon a néanmoins interdit de conduire pour 15 fins de semaine à un automobiliste de Jonquière.

DECEPTION
Un jeune soudeur de Jonquière connaît maintenant son emploi du temps durant toutes les fins de semaine d'ici la fin de juillet: il s'agit pour lui d'un repos à la prison de Chicoutimi, les samedis et les dimanches.

Le jeune homme qui en était à sa première comparution, avait fait tout un coup de maître, en volant un montant de \$3,000 au restaurant "La Calèche".

Une forte partie de l'argent avait été remise à la police.
Me Claude Roy, avocat du jeune homme, avait précisé que le rapport de l'officier de probation était favorable et que son client,

qui avait un emploi permanent, devrait jouir d'une ordonnance de probation.

Le juge Bertrand Gagnon a fait remarquer que c'était s'illusionner que de croire qu'à un premier dossier, les tribunaux devaient nécessairement donner une sentence suspendue.

"Même si vous n'avez pas d'antécédents judiciaires, vous devez vous souvenir de votre passage à la Cour. J'espère que cette sentence vous servira de leçon et découragera ceux qui seraient tentés de vous imiter", a dit le président du tribunal.

HUIT MOIS DE PRISON

Denis Villeneuve, un jeune homme, de Shipshaw, a écopé d'une sentence de huit mois de prison, hier matin, pour avoir volé une motoneige d'une valeur de \$350, propriété de M. Fernand Desmeules.

La plainte remonte au 31 juillet dernier. Mais depuis ce temps, Villeneuve avait plaidé coupable sur plusieurs accusations de vols. A ce moment-là, il avait écopé d'une peine de 12 mois de prison. Mais on avait oublié ce dernier dossier pour compléter sa confession générale.

Semaine de l'Escadrille 634 à JAK du 28 avril au 5 mai

Par Marc DORE

JONQUIERE — Le comité civil de l'escadrille des cadets de l'air "634" de Jonquière-Arvida-Kénogami tenait hier soir une conférence de presse pour annoncer l'ouverture de la Semaine de l'escadrille, du 28 avril au 5 mai.

Le comité civil, composé

de dix-huit membres sous la résidence de M. Antoine Gagnon, est chargé de l'organisation des activités des cadets de l'escadrille. Ces personnes se dévouent auprès des jeunes de 13 ans et plus pour "en faire des citoyens à part entière" selon les dire du président Gagnon.

"Nous faisons un travail

difficile, toujours durant nos heures de loisir".

"Nous faisons la moitié du travail, nous du comité civil" devait ajouter M. Gagnon. "Car ce travail ne servirait pas à grand chose, si les journalistes n'étaient pas là pour sensibiliser la population à nos besoins. Aussi, je les en remercie".

Le comité civil, au cours

de la Semaine de l'escadrille, mettra en vente des macarons et le profit de cette vente servira à défrayer les coûts d'opération de l'escadrille.

L'escadrille reçoit évidemment des subventions du ministère de la Défense, mais elles ne couvrent pas toutes les dépenses.

Des soupers-bénéfice, des dons des clubs Richelieu et Lion ainsi que la vente publique des macarons permettent de compléter le budget.

M. Gagnon a aussi fait état des excellentes relations que l'escadrille entretient avec la base des

Forces armées de Bagotville. "Des officiers nous apportent des conseils techniques", ajoutait-il.

Le président d'honneur, M. Alonzo Gravel, un ancien maire de Kénogami, a tenu à féliciter le comité civil pour son beau travail auprès de la jeunesse. "Vous formez les hommes de demain", a-t-il dit "des hommes qui sauront avoir un but dans la vie".

L'escadrille 634 existe depuis 18 ans. Ses effectifs sont maintenant de 170 jeunes. Le comité civil invite la population à acheter le macaron que les cadets vendront la semaine prochaine.



ESCADRILLE 634 JAK — Dans l'ordre habituel, le capitaine J. Desmond Blanchard, des Forces armées canadiennes, officier de liaison avec la base de Bagotville, monsieur Antoine Gagnon, président du comité civil, monsieur Alonzo Gravel, président d'honneur de la Semaine de l'escadrille et le major Roger Perron, commandant de l'escadrille 634.

LA CAGNOTTE D'OR
\$1000.00

PROCHAIN TIRAGE LE 19 JUIN

RECLAMEZ VOTRE COUPON DE PARTICIPATION

la rue Racine

ECONOMIES du SAMEDI

EN VENTE DEMAIN SEULEMENT Jusqu'à 9 hres p.m. PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

<p>BLOUSES CHEMISIER pour dames et demoiselles</p> <p>Confection: 50% coton, 50% polyester. Teintes: jaune, beige, vert. Grandeurs: 7 à 14 ans.</p> <p>Rég.: \$12.00 \$8 SPECIAL</p>	<p>JAQUETTE DE CUIR pour la moto</p> <p>Rég.: \$69.95 à \$125.00</p> <p>SPECIAL: 10% DE RABAIS</p>
<p>BAS CULOTTE pour dames et demoiselles</p> <p>Nylon. De marque connue.</p> <p>SPECIAL: \$1.99 3 paires pr.</p>	<p>SALOPETTES pour adolescentes</p> <p>Confection dacron, polyester, lavable à la machine. Teintes assorties, pied de coq. Ages: 8 à 14 ans.</p> <p>Prix sugg.: \$19.99 \$14 SPECIAL</p>
<p>MOUSSE DE BAIN Bainée de Anne-Marie</p> <p>Format de 8 onces Rég.: 3.95</p> <p>Format de 12 onces \$3.95 SPECIAL</p>	<p>PANTALONS pour garçons</p> <p>Modèle à jambe évasée. Confection 100% fortrel lavable sans repassage. Teintes unies assorties. Ages: 10 à 18 ans.</p> <p>Prix sugg.: \$16.00 \$13 SPECIAL</p>
<p>DEODORANT JEAN NATE</p> <p>Format de 7 onces.</p> <p>Prix sugg.: \$1.85 \$1.50 SPECIAL</p>	<p>RIDEAUX 100% TERGAL</p> <p>Tergal brodé. Choix de motifs. Largeur: 106 pouces.</p> <p>Rég.: \$15.95 à \$17.95 \$10.97 SPECIAL: la vge</p> <p>CONFECTION GRATUITE SELON VOS MESURES</p>
<p>PORTE-MONNAIE</p> <p>En véritable cuir.</p> <p>Rég.: \$11.00 \$5.99 SPECIAL</p>	<p>PEINTURE de marque Glidden</p> <p>Latex et semi-lustre. Choix de couleurs.</p> <p>Latex... Rég.: le gal. \$10.95 SPE. \$7.77 le gal.</p> <p>Semi Lustre... Rég.: le gal. \$10.95 \$8.77 SPECIAL: le gal.</p>
<p>PANTALONS SPORT pour hommes et jeunes gens</p> <p>Modèle à bas large, poches droites, ceinture de 2 pouces. Confection 65% polyester, 35% laine. Choix de teintes à motifs. Tailles: 30 à 40.</p> <p>Prix sugg.: \$18.00 à \$23.00 \$15.99 SPECIAL</p>	<p>SPECIAL DU SAMEDI A NOS DEUX RESTAURANTS</p> <p>SOUPE: Barley tomate, chou. \$2.75</p> <p>ROAST BEEF CANADIEN servi avec purée, salade et pois \$2.00</p> <p>ROTI DE PORC, patates jaunes, salade du chef \$1.49</p> <p>SALADE AU POULET</p> <p>DESSERT: Gâteau roulé avec confiture aux fraises et crème. BREUVAGE</p>

Nous sommes dépositaires des produits "Laura Secord"



400 est, Racine
CHICOUTIMI

TEL.:
543-1501

ERRATUM TRANS-MEUBLES

DANS L'ANNONCE DU 25 AVRIL 1974 ON AURAIT DU LIRE

MODELE 6101 QUASAR 2

\$649.

appel d'offres

MINISTERE DES FINANCES
TOUS RISQUES

APPEL D'OFFRES — ASSURANCE NO 134-74

RISQUE	MONTANT
A— Contenu	\$ 3,500,000.
B— Ameublement de bureau	\$ 700,000.
C— Documents de valeur	\$ 1,000,000.

ORGANISME: Office de Radio-Télédiffusion du Québec

Sont admis à soumissionner les courtiers d'assurance ayant leur bureau d'affaires dans la province de Québec et détenant un permis en vigueur pour assurances générales.

Une remise de \$5.00 (chèque ou mandat-poste) à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission. Ce montant n'est pas remboursable.

Garantie requise (chèque visé) avec la soumission: \$100.

Clôture des soumissions: Mercredi, 22 mai 1974.

L'heure officielle est celle qui apparaît sur l'horloge installée dans le bureau du soumissionnaire.

Les documents nécessaires pour cette soumission pourront être obtenus du bureau du Contrôleur des Assurances, ministère des Finances, Edifice Delta, 1995 ouest, boul. Charest, Ste-Foy. Les documents seront disponibles à compter du 1er mai 1974.

Le Contrôleur des Assurances
Pierre Blais

GOVERNEMENT DU QUÉBEC

A son tour, le Québec accorde un délai d'impôt

QUEBEC (PC) — Le gouvernement du Québec accorde un délai aux contribuables pour produire leur déclaration d'impôt, en raison du conflit postal qui paralyse le courrier à travers le pays.

Le ministre du Revenu, M. Gérard Harvey, devait attendre la reprise des travaux de la Chambre, mardi prochain, pour faire une déclaration à ce sujet. Mais les dernières informations que son ministère a recueillies jeudi auprès du gouvernement fédéral sur le conflit postal l'ont finalement décidé d'annoncer sa décision immédiatement pour rassurer les contribuables.

Comme pour le fédéral, les Québécois ne seront donc pas pénalisés s'ils n'ont pas produit leur déclaration d'impôt avant le 30 avril, même si le conflit était réglé d'ici là.

Les collaborateurs du ministre Harvey ont appris d'Ottawa qu'il faudra plusieurs jours pour débloquent le courrier qui s'empile aux postes et qu'il était maintenant nécessaire d'accorder un délai. La date limite pour la préparation des rapports d'impôt sera annoncée plus tard, après le règlement du conflit.

LA MOITIE

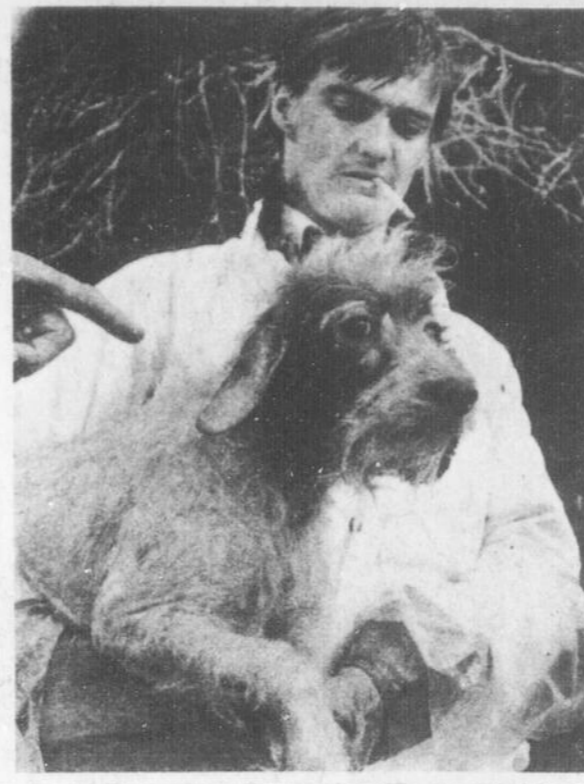
Le ministre du Revenu estime à environ 1,3 million le nombre de Québécois, dont la déclaration de revenu pour 1973 n'est pas encore parvenue aux bureaux du Revenu.

Entretiens, quelque 100,000 chèques de remboursement sont prêts à être expédiés aussitôt que les services postaux reprendront normalement.

Afin d'éviter toutes sortes de difficultés qui pourraient surgir à la reprise de ces services, le ministre invite fortement les contribuables à aller porter si possible leur déclaration d'impôt à l'un des bureaux permanents du ministère à travers la province.

La SPA saisit son gagne-pain

160 chiens dans la maison d'une infirme



MONTREAL (PC) — Il a fallu quatre fourgons de la Société protectrice des animaux pour vider une maison située en plein coeur du village de Saint-Félix-de-Valois des 160 chiens et 15 chats qui y étaient hébergés par la propriétaire.

Mlle Thérèse Bernier, une infirme célibataire âgée de 37 ans, gagnait sa vie en faisant l'élevage des bêtes.

Quand l'inspecteur-chef Alain Perron de la SCPA est arrivé, mercredi, des animaux il y en avait partout: dans des cages, en liberté, dans des boîtes en carton, dans les placards, sous les lits et enfin à peu près partout.

Sur les 175 animaux emmenés par la SCPA, au moins 50 pour cent ont été comptés comme irrécupérables et dangereusement malades. Quant aux autres, on ne savait pas encore quel sort leur serait réservé. Il fallait attendre que des vétérinaires poussent plus avant leur investigation avant de se prononcer.

De l'avis du Dr Maurice Desrochers, vétérinaire, la plupart des bêtes étaient malades, souffrant de gale sarcoptique, de "wringworm" ou d'autres maladies de la peau. Il va sans dire qu'elles étaient également habitées par les puces qui régnaient en maîtres.

L'inspecteur-chef Perron devait prendre des procédures dès jeudi pour faire interdire à Mlle Bernier de garder des animaux et pour faire fumiger la maison. L'appartement, situé à l'étage habité par un couple dont la fille est malade, devra donc être évacué.

Puisque l'élevage des chiens était le seul gagne-pain de Mlle Bernier, l'inspecteur Perron exigera que le Bien-Être social la prenne en charge, d'abord pour la faire sortir de la maison et ensuite pour assurer sa survie financière.

La forme de participation des omnipraticiens aux CLSC dépendra de l'attitude de la Fédération

Par PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — Le prix qu'il faut payer pour l'implantation d'un réseau de Centres locaux de services communautaires sera-t-il jugé trop élevé?

Cette occasion de retrouver sous un même toit une équipe multidisciplinaire capable de répondre à tous les problèmes de santé sera-t-elle manquée?

La réponse dépend dans une mesure considérable de l'attitude des médecins omnipraticiens qui, s'ils acceptent de jouer leur rôle dans cette réforme, y trouveront l'occasion de revaloriser leur profession, car ils deviendront la plaque tournante des services de santé.

C'est ce qu'a déclaré le titulaire des Affaires sociales, M. Claude Forget, dans une allocution prononcée jeudi devant la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, réunie en congrès à Québec.

Mais quel est donc ce prix à payer, prix que certains médecins et certains députés libéraux trouvent déjà faramineux? Il est double, de l'avis du ministre Forget.

DEFI

D'une part, il faut vouloir surmonter les difficultés qui accompagnent presque toujours la définition de nouvelles relations

humaines à l'intérieur d'une équipe de soignants où le médecin n'est plus nécessairement et automatiquement "le chef". D'autre part, dans le contexte actuel, la participation des usagers place le médecin dans une situation inusitée et, au début du moins, difficile pour lui.

Le ministre ajoute toutefois qu'il serait déraisonnable "d'opter en ne pensant qu'aux coûts inhérents à cette situation nouvelle. Il faut accorder une importance égale aux avantages, sur un plan strictement professionnel, d'un objectif dans la distribution des soins qui concilie le rôle traditionnel et très valable du médecin aux données nouvelles de la technique et de la société".

Le conférencier s'est attiré la sympathie de son public en annonçant que son ministère reconnaît désormais la Fédération comme principal interlocuteur dans les négociations déjà amorcées au sujet des conditions de travail des médecins associés aux CLSC.

ENTENTE CADRE

J'espère qu'il sera possible d'en arriver à une entente cadre qui soit assez souple pour respecter les particularités locales, car le caractère et les tâches de chaque CLSC peuvent varier selon leur situation et la population qu'ils desservent, de dire M. Forget.

C'est d'ailleurs ce qu'exigeait la FMOQ et jusqu'à maintenant, très

peu de médecins omnipraticiens se sont engagés par contrat individuel à oeuvrer dans les CLSC, "à cause du contrôle total sur le partage des tâches entre médecins que le contrat accorde au CLSC", selon le président de cet organisme, M. Gérard Hamel.

Le ministre a aussi insisté sur les "bienfaits" de ces CLSC, qui contribueront à dissiper, selon lui, cette agressivité de la profession médicale, tout en conservant une certaine nostalgie du passé.

"Il importe d'éviter des discussions sans fin dans ces établissements en vue de déterminer si ce sont les médecins, les

représentants de la population ou tout autre groupe qui possèdent les pouvoirs de décision. Il s'agit plutôt de chercher ensemble des solutions et des innovations".

REPARTITION

Cependant, le ministre Forget a évoqué devant son auditoire les principaux problèmes qui sont actuellement à l'étude et pour lesquels des solutions ne devraient pas tarder.

Il est urgent d'obtenir une meilleure répartition géographique des médecins omnipraticiens, où on en trouve qu'un seul pour 4,725 personnes dans

le Nord-Ouest québécois, alors que la moyenne générale est d'un médecin pour 2,369 Québécois.

Parmi les solutions proposées, le ministre envisage des bourses d'étude, des incitatifs financiers ou encore des facilités de logement pour amener des médecins à combler des vides dans les régions éloignées.

Autre problème majeur: l'encombrement et les lenteurs dans le fonctionnement des services d'urgence et des consultations externes dans certains centres hospitaliers.

Les médecins de certains ont fait la preuve qu'on pouvait faire fonctionner

ces services de façon rapide et efficace. "Le rôle de l'Etat à cet égard se borne au fond à persuader les autres d'émuler de tels succès".

TRANSPORT AMBULancier

Entretiens, plusieurs centres hospitaliers ont des équipements inadéquats et les services d'urgence hospitaliers par exemple, sont particulièrement affectés par la mauvaise qualité du transport ambulancier et les déficiences du système de communications téléphoniques et radiophoniques.

Le ministre interviendra

"dans un proche avenir" dans ce domaine où les projets à l'étude sont presque finalisés.

Enfin, le conférencier a souligné les progrès à tout point de vue que les omnipraticiens ont connus depuis l'instauration du régime d'assurance-maladie en 1970.

Le revenu net des omnipraticiens au Québec était en 1971 de \$4,000 plus élevé que la moyenne nationale et que la rémunération des omnipraticiens a augmenté de 30 pour cent entre 1970 et 1973, "surtout en raison de la mise en vigueur du régime d'assurance-maladie".

Débrayage massif des enseignants le 1er mai

QUEBEC (PC) — Des enseignants de certaines régions de la province débrayeront durant les heures de cours, pour protester contre l'inflation, le 1er mai prochain.

Débrayages spontanés durant les heures de travail, défilés dans les rues, fêtes populaires, manifestations et soirées sociales sont les activités prévues pour célébrer la fête des travailleurs, dit un communiqué émis hier par la Corporation des enseignants du Québec.

Dans la région de Montréal, une fête populaire réunira les syndiqués des trois grandes centrales syndicales: FTQ, CEQ, CSN.

Outre les enseignants de la région métropolitaine, ceux du Nord-ouest du Québec, du Nordet, des Bois-Francs, d'Honoré-Mercier, du Grand-Portage, des Vieilles-Forges, de Champlain-Rive-sud et Montréal, de l'Estrie, de Lanaudière, des Laurentides, du Sud-ouest québécois, du territoire de Lapointe, du Saguenay, Lac-St-Jean et de Louis-Hémon ont prévu des activités à l'occasion de la fête des travailleurs.

MÉNAGES NEUFS BONI

GRUPE STYLE MODERNE

MOBILIER DE CHAMBRE

Princeville ou Treco. Bureau triple, miroir, commode, lit, table de nuit. Base et matelas, marque connue Simmon's.

MOBILIER DE CUISINE

Treco ou R.S., table et 4 chaises.

MOBILIER DE SALON

2 morceaux, SKlar ou Simmon's., 1 table centre, 1 table de bout, 1 lampe.

TAXE DE VENTE PAYABLE A L'ACHAT

MENAGE APP. ELECT. \$1,600.00 \$1,000.00

\$ 2600.

TERMES SI DESIRES

\$ 79.⁸² PAR MOIS

EN MONTRE AU MAGASIN

claudé chrétien ltée

485 BOUL. CENTENAIRE JONQUIERE 547-3628

SERVICE DE DECORATION GRATUIT.

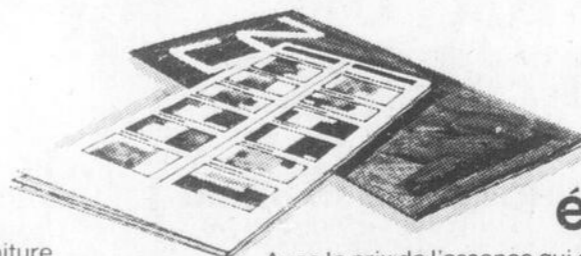
Découvrez du pays en découvrant le confort et l'économie du CN!

Cet été, pour vos vacances, pourquoi ne pas voyager par le CN? Vous aussi prendrez de vraies vacances. Vous ne serez pas crispé à votre volant, les yeux rivés sur la route. Obligé de surveiller les autres voitures. La jauge à essence. De chercher votre chemin. De combattre la fatigue après des heures de conduite. Au contraire. Douillettement installé dans un fauteuil confortable, vous pouvez contempler les paysages qui défilent sous vos yeux. Pour la première fois de votre vie peut-être, vous pourrez vraiment admirer et découvrir le panorama. Vous vous détendez. D'un simple geste du doigt, vous commandez un excellent repas. Ou votre boisson préférée. La nuit, vous dormez sur un moelleux matelas. Et vous arrivez à destination frais, dispos, détendu. Et tout ce confort coûte encore moins cher que vous le croyez!

Vous voyagez en tout confort

Parlons donc de la voiture coach. Dans la voiture coach, les fauteuils sont larges, moelleux. Les allées spacieuses. Et les fenêtres panoramiques vous permettent de ne rien perdre des paysages qui défilent sous vos yeux. Confort et économie vont de pair: les différents tarifs du CN mettent la voiture coach à la portée de toutes les bourses.

Saviez-vous que le CN vous offre aussi des voyages organisés? Ce sont des voyages individuels extrêmement bien planifiés. Vous allez comme le coeur vous en dit, car vous voyagez librement, sans guide. Et il n'est pas nécessaire de voyager en groupe. Le CN prépare pour vous un itinéraire à votre goût, dans lequel tout est prévu: vous profitez des meilleurs hôtels. Dégustez une cuisine excellente. Participez à des excursions intéressantes. Les voyages organisés Maple Leaf du CN, c'est la liberté et c'est bien organisé!



Et c'est économique

Avec le prix de l'essence qui grimpe en flèche, il devient de plus en plus avantageux de voyager par le CN. D'autant plus que le calendrier des tarifs Rouge, Blanc, Bleu du CN vous permet de voyager à prix encore plus bas. Un jour Rouge, c'est un tarif aubaine. De grandes réductions. Un jour Blanc, c'est un tarif économique. Des réductions fort intéressantes. Un jour Bleu, c'est un tarif régulier. Toujours avantageux. En choisissant votre jour de départ, vous pouvez choisir le tarif qui vous convient le mieux. Et économiser!



Encore plus économique que prévu!

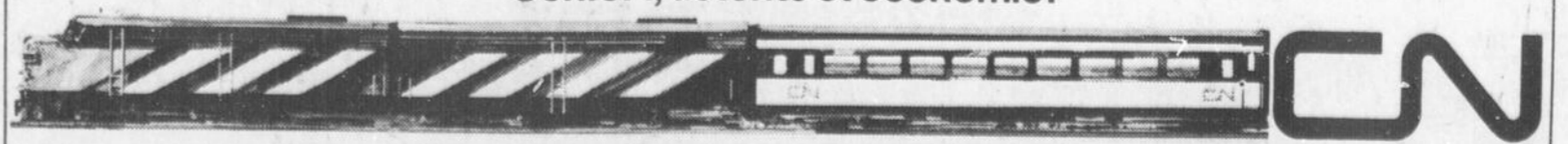
A cela s'ajoutent les réductions des tarifs Famille, Jeunesse et Sagesse: 20% un jour Rouge, 15% un jour Blanc, 10% un jour Bleu. De plus, les groupes de 15 personnes et plus voyageant ensemble peuvent aussi profiter d'économies importantes. Ces réductions s'appliquent au transport en voiture coach, lorsque le prix normal du billet est de \$5 ou plus un jour Rouge. Pour en bénéficier, les jeunes de 12 à 21 ans et les personnes âgées de 65 ans et plus doivent présenter leur carte Jeunesse ou Sagesse que l'on se procure à prix minime dans toute agence de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN. Les cartes de crédit CN/Air Canada, Master Charge et ChargeX sont acceptées dans tous les bureaux des Ventes Voyageurs du CN. Oui, cet été, profitez-en pour prendre de vraies vacances vous aussi. Vous voyagez en tout confort. Vous vous détendez. Vous arriverez à destination aussi reposé que si vous sortiez du lit. Et l'argent économisé vous permettra de passer des vacances encore plus belles! Pour obtenir plus de renseignements au sujet des tarifs, des heures de départ et d'arrivée, des voyages organisés, etc., veuillez consulter votre agent de voyages ou le bureau des Ventes Voyageurs du CN.

Encore plus de confort!

Un léger supplément et vous voyagez dans un fauteuil Superconfort. Il est spacieux, muni d'appui-jambes rembourrés et de plateaux escamotables. Il offre assez d'espace pour que même un voyageur de très grande taille puisse s'allonger à son aise. Et dormir s'il le veut. Liseuse individuelle. Fenêtre panoramique. Le fauteuil Superconfort porte bien son nom!



Confort, détente et économie!



Taux de contribution des parents à verser au gouvernement

Les parents d'enfants handicapés continueront la lutte et organiseront des manifestations dans 5 villes du Québec

QUEBEC (PC) — Le groupe de citoyens qui avaient entrepris le combat contre un règlement du ministre des Affaires sociales concernant les parents d'enfants handicapés, entent poursuivre la lutte qu'ils ont entreprise.

Après avoir dénoncé le règlement du ministre, lors d'une conférence de presse au Parlement de Québec, jeudi, le groupe organisera sous peu cinq manifestations dans cinq centres urbains du Québec, soit Rouyn, Québec, Montréal, Rimouski et Jonquière. La date de ces manifestations reste inconnue.

Ce règlement, publié dans la Gazette officielle du 27 décembre 1973, puis modifié par le ministre Claude Forget le 3 avril dernier, fixait le taux des contributions que les parents d'enfants handicapés et des enfants placés en foyers nourriciers devaient verser au gouvernement

pour l'entretien de leurs enfants. Soutenant que ces taux pénalisaient ces parents, dont les revenus sont souvent faibles, un groupe, dirigé par une jeune avogule, Mlle Paule Evrard, a mené une lutte contre le règlement du ministre Forget, allant même

jusqu'à interrompre une séance de l'Assemblée nationale, le 9 avril dernier, en s'adressant aux députés du haut des galeries du public. Jeudi, Mlle Evrard, porte-parole du groupe, a de nouveau affirmé que le règlement était injuste sous plusieurs aspects.

Elle lui reproche notamment de ne pas faire suffisamment de distinctions entre les enfants handicapés et les enfants placés en foyers nourriciers pour d'autres raisons, telles que divorce des parents, décès d'un conjoint.

Par ailleurs, le député créditiste de Beauce-sud à l'Assemblée nationale, M. Fabien Roy, a réclamé deux règlements distincts pour les contributions, soit un à l'intention des parents d'enfants handicapés et l'autre à l'intention des enfants placés en foyers nourriciers.

M. Roy a souligné, lors d'un entretien, jeudi, que les parents d'enfants handicapés étaient particulièrement éprouvés dans les circonstances, et qu'ils devraient bénéficier de tous les avantages prévus par l'assurance-maladie et l'assurance-hospitalisation. Enfin, le député de Beauce-sud a réitéré sa demande d'un plan universel de soins pour les enfants handicapés.

Pressions pour rendre obligatoire l'inspection des viandes dans les charcuteries et abattoirs

MONTREAL (PC) — L'Association des consommateurs du Canada (Québec) a résolu, jeudi, d'exercer des pressions auprès du ministre provincial de l'Agriculture pour rendre obligatoire l'inspection des viandes dans les charcuteries et abattoirs.

Au cours de son assemblée générale annuelle, l'ACC a souligné que des substituts de viandes ont commencé à faire leur apparition sur le marché canadien et le consommateur désire s'assurer de la valeur nutritive de ces aliments de rechange.

En conséquence, l'ACC demande au ministre de la Santé et du Bien-être et au ministre de la Consommation et des Corporations d'exiger que leur législation mentionne que les succédanés de viandes aient une qualité protéique comparable à celle de la caséine de lait, couram-

ment utilisée comme standard de comparaison. L'ACC-Québec demande en outre à l'ACC nationale d'exercer des pressions auprès du ministre de la Consommation pour exiger que la teneur en protéines des céréales à déjeuner soit indiquée sur les contenants en équivalents caséine, comme standard de comparaison.

soit obligatoire sur la prescription du médecin et sur l'étiquette du contenant. Celle-ci devrait en outre indiquer le nombre de pilules et la posologie. Il est essentiel, en cas d'accident, de connaître rapidement le nom générique d'un médicament et la quantité absorbée, ont fait valoir les participants à l'assemblée.

Les Américains s'intéressent aux terres des Laurentides

MONTREAL (PC) — Pendant que les Québécois achètent des terrains en Floride, les Américains s'intéressent de plus en plus aux terres des Laurentides.

montréalaise, c'est à \$448 millions qu'il faut établir le chiffre. Le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a attribué à la venue des Jeux olympiques, en 1976, ce développement phénoménal de la construction.

Il y a également l'extension du métro de Montréal, qui coûtera \$430 millions. Pour d'autres observateurs, il s'agit du nouveau climat sociopolitique du Québec, qui a fait basculer de Toronto à Montréal la pendule du développement.

Toujours dans le domaine alimentaire, l'ACC proteste contre l'usage de contenants non retournables pour les eaux gazeuses et s'élève contre la prolifération des formats, ce qui entraîne des coûts de manutention excessifs. Elle recommande au ministre des Affaires municipales et de l'Environnement de prôner l'utilisation par l'industrie d'une bouteille standard retournable, comme cela existe pour les brasseries.

La marche se déroulera sur un parcours de 18 milles dans les rues de Sainte-Foy et de la basse-ville de Québec pour se terminer au Pavillon de la jeunesse, dans le Parc de l'exposition. L'an dernier, cette manifestation a permis de recueillir quelque \$155,000, dont les deux-tiers ont été utilisés pour financer des projets dans des pays en voie de développement.

M. Jacques Déry, conseiller en immobilier, a révélé, jeudi, que 10 pour cent des achats de terrains, dans les Laurentides, étaient actuellement faits par des Américains et des Européens.

Les nouveaux chantiers de construction, à Montréal même et dans sa périphérie, atteignent la valeur de \$4.2 milliards. A l'extérieur de la région

Les Montréalais, qui possèdent 90 pour cent des Laurentides, désirent de plus en plus s'y établir en permanence, plutôt que d'y garder une maison d'été.

Au chapitre des médicaments, l'ACC réclame que tout médicament prescrit soit placé à l'intérieur d'un contenant avec un bouchon de sécurité à l'épreuve des enfants pour prévenir tout risque d'empoisonnement.

Le ministre des Affaires sociales devrait également légiférer pour que l'inscription du nom générique du médicament

MIRABEL

M. Déry a souligné que le nouvel aéroport de Sainte-Scholastique, qui

doit être terminé l'an prochain, va mettre les Laurentides à environ une heure et demie de vol de près de 80 millions d'Américains.

Il semble également que les nombreux employés de Mirabel vont s'établir de préférence dans les Laurentides plutôt qu'à Montréal.

Le programme de la journée du premier mai, à laquelle le Comité intersyndical convie toute la population québécoise, comprend des projections de films, dans la matinée et des groupes de discussion pourront être formés par la suite au cours de la journée.

Un rassemblement est prévu en début de soirée et le petit Colysée de Québec sera le théâtre du cœur de la Fête où des danses et des représentations théâtrales clôtureront la Fête.

Le mandat du Comité en serait un d'information et permettrait aussi un premier coup de barre vers l'unification des forces régionales. A cet égard, les travailleurs non-syndiqués, sans avoir à faire partie d'une centrale, trouveraient

ainsi l'appui nécessaire dans leur lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail.

C'est en ces termes et dans cet esprit que les quatre permanents de la CEQ, de la CSN et de la FTQ ont expliqué l'orientation du futur comité dont les bases seront prochainement jetées



place du royaume

CARREFOUR DE LA MODE



VIVEZ COMME UN millionnaire d'un jour GAGNEZ \$1500⁰⁰

EN BON D'ACHAT ET EN PRIX

TIRAGE A LIEU

LE 11 MAI

DANS LE MAIL

A 3 hres de l'après-midi

LISTE DE PRIX ET BON ACHAT

BON D'ACHATS:

Pharmaprix	\$100.00
Aquarama Chicoutimi	\$10.00
Boutique Zodiac	\$25.00
Fournier J.E.	\$25.00
Chaussure Française	\$50.00
Fannie	\$25.00
Créations Paula	\$25.00
à Bruna Ltée	\$25.00
Boutique Maire Claire	\$25.00
Boutique Le Château	\$100.00

EN PRIX:

Nordique Steak House - Repas pour deux personnes

Woolco - Téléviseur noir et blanc d'une valeur de \$189.00

Artisanat du Royaume - Châle d'une valeur de \$25.00

Salon Alratie - Nettoyage de peau d'une valeur de \$9.50 tous les mois pendant un an.

Le quotidien - \$4 jour pour 2 personnes comprenant: billets aller-retour en avion Québecair, billets pour assister à une partie de baseball des Expos, coucher et repas à l'Hôtel Lasalle de Montréal et ce, à une fin de semaine au choix.

Mercerie Cartier - complet d'une valeur de \$100.00

Royaume de l'Élégance - un manteau de printemps pour dames d'une valeur jusqu'à \$75.00

Gagnez l'intérêt de \$1,000,000.00 (un million) (au taux d'un compte d'épargne à la banque) pour un jour. "Aussi à votre disposition pour la journée, limousine avec chauffeur costumé".

COUPON DE PARTICIPATION

place du royaume

"CONCOURS"

Nom _____

Rue _____

Ville _____ Tél.: _____

A Québec

"Le premier mai, on prend le plancher"

QUEBEC (PC) — C'est sous le thème connu "L'inflation, c'est du vol organisé" et avec le slogan "Le premier mai, on prend le plancher" que sera célébrée la manifestation des travailleurs de la région de Québec.

Il semble même que cette région connue pour son caractère conservateur, réserve certaines "surprises" à l'occasion de la Fête des travailleurs.

C'est du moins ce qu'on laisse entendre jeudi les membres du Comité provisoire des travailleurs unis de la région de Québec, en divulguant le programme d'action de cette Fête.

Sans toutefois donner d'indice sur la nature de ces éléments surprises, MM. Yvan Noël, Jacques Brodeur, Jacques Jobin et Jacques Lavoie, ont d'autre part déclaré que les participants des cinq colloques régionaux tenus simultanément à Québec en fin de semaine, ont manifesté le désir de voir le Comité provisoire se transformer en Comité permanent.

Cette question à l'étude actuellement permettrait au Comité intersyndical de s'ouvrir aux travailleurs non-syndiqués et aux groupes populaires de la région de Québec.

De plus, s'approchant ainsi des expériences tentées par les régions de Joliette et Lanaudière, ce comité, bien qu'issu des trois grandes centrales, serait complètement autonome afin d'éviter les rivalités intersyndicales.

Le mandat du Comité en serait un d'information et permettrait aussi un premier coup de barre vers l'unification des forces régionales. A cet égard, les travailleurs non-syndiqués, sans avoir à faire partie d'une centrale, trouveraient

ÉNUMÉRATION

6 AU 11 MAI



ON COMPTE SUR VOUS!

La loi électorale du Québec concernant la liste électorale permanente prévoit que l'énumération des électeurs a lieu au début de mai, chaque année.

Dans les localités urbaines, deux énumérateurs doivent visiter chaque foyer, du lundi 6 mai au samedi 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir.

Dans les localités rurales, un seul énumérateur doit confectionner la liste électorale en visitant les foyers du 6 au 11 mai, entre 9 heures du matin et 10 heures du soir ou il peut aussi utiliser tout autre moyen.

Si votre nom n'apparaît pas sur la liste électorale permanente pour quelque raison que ce soit (absence de votre domicile lors de la visite des énumérateurs, etc.), vous devez donc, durant les élections générales, effectuer vous-même les démarches nécessaires pour faire inscrire votre nom lors de la révision.

On compte sur vous!

Le Président général des élections du Québec.





MOI AUSSI!

N'oubliez pas de demander vos coupons à votre marchand

ARTS ET SPECTACLES

Du 18 au 25 août, à Chicoutimi

Festival national de folklore

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents, et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI—CJPM

VILLE SANS PITIE (5)

Vendredi, 19h.30. Américain. 1961. Drame de G. Reinhardt avec Kirk Douglas, E.G. Marshall et Robert Blake. Quatre soldats américains cantonnés en Allemagne sont traduits en cour martiale pour viol. Construction solide. Mise en scène convenable. Interprétation de qualité. Éléments scabreux.

LE CORSAIRE DE LA REINE (5)

Vendredi, 23h. Italien. 1963. Film d'aventures de R. Maté et P. Zeglio avec Rod Taylor, Keith Michell et Irene Worth. Elisabeth d'Angleterre charge Francis Drake de s'emparer de trésors cachés par les Espagnols. Nombreuses invraisemblances. Dialogue banal et puéril. Création d'atmosphère réussie. Décors et costumes superbes. I. Worth excellente dans le rôle d'Elisabeth. (a)

JONQUIERE—CKRS

OPERATION AMSTERDAM (4)

Vendredi, 18h.45. Britannique. 1958. Drame de guerre de M. McCarthy avec Peter Finch, Eva Bartok et Tony Britton. En 1940, trois hommes sont chargés de soustraire à l'occupant les diamants d'Amsterdam. Mise en scène sobre et efficace. Suspense soutenu. Excellents interprètes. Patriotisme. Courage. (a)

LES CONSPIRATRICES (4)

Vendredi, minuit. Britannique. 1960. Drame de guerre de R. Thomas avec Lilli Palmer, Yvonne Mitchell et Sylvia Sims. Pendant la guerre, des religieuses s'emploient à sauver des enfants juifs. Ton humain sympathique. Réalisation bonne. Interprétation prenante. Thème positif. Quelques scènes rudes. (a)

SOUS LE SIGNE DE MONTE-CRISTO (4)

Samedi, 17h. Français. 1968. Film d'aventures de A. Hunebelle avec Paul Barge, Paul Le Person et Anny Duperey. Injustement condamné, un prisonnier s'évade et revient se venger une fois devenu riche. Transposition moderne de l'histoire du comte de Monte-Cristo. Réalisation assez réussie. Du mouvement. Bons interprètes. Divertissement de bon ton. (a)

par Christiane LAFORGE

CHICOUTIMI — Le prochain festival national de folklore (du 18 au 25 août, à Chicoutimi) accentuera sur l'aspect pédagogique de la danse selon quatre orientations: danses et pédagogie enfantines, les danses folkloriques du Québec, les arts populaires québécois et internationaux, et les techniques de spectacle.

Avec un budget de \$25,000 à \$30,000, le Comité provincial de folklore envisage la participation de quelque 450 personnes, pour ce prochain festival, selon M. Guy Landry, directeur du festival national.

C'est pour répondre à la demande des écoles et des centres de loisirs voulant des programmes d'enseignement de la danse adaptée aux enfants que ce point sera à l'étude lors du festival. Des cours

seront organisés visant également au recyclage des professeurs actuels. Les deux spécialistes invités seront M. Michel Landry, de Montréal, professeur en techniques de loisirs aux CEGEPS de St-Laurent et du Vieux-Montréal. Ce dernier enseignera les pas de base, pendant que Mme Jane Farwell enseignera les danses enfantines.

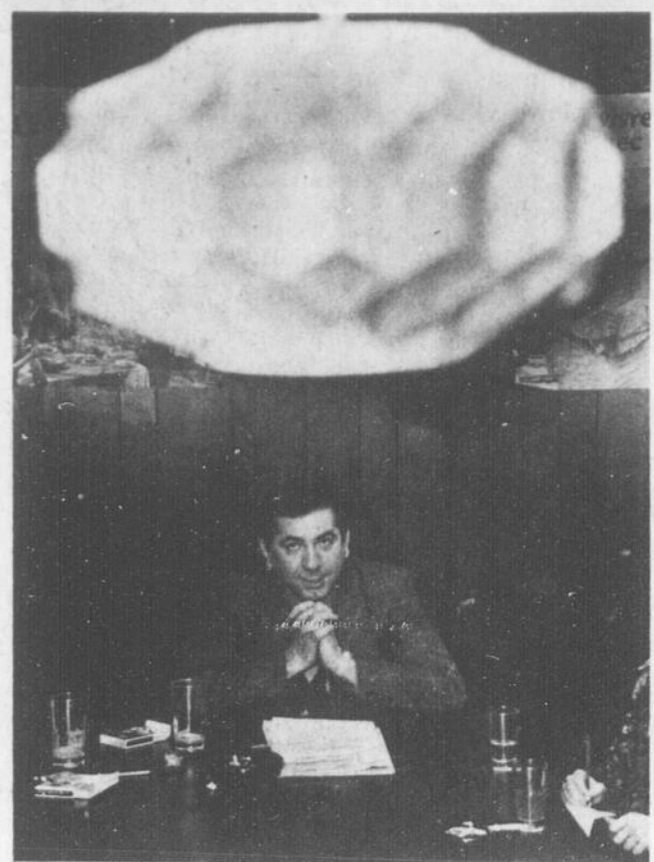
L'an dernier, une subvention de \$10,000 avait été accordée pour des recherches sur les danses dans diverses régions du Québec. Ces danses seront enseignées au cours du festival, sous la direction de Denis Lessard, ex-danseur des Feux-follets et de Jean Trudel, ethnologue à l'Université Laval, qui donnera un cours sur l'art populaire au Québec. Les danses québécoises seront originaires de diverses régions, dont le Saguenay-Lac-St-Jean, le Richelieu et l'Outaouais. Mme Sunni Bloland, de

l'Université de Californie, aura la charge de l'enseignement des danses roumaines et Mme Jane Farwell enseignera également les danses du folklore international. En ce qui concerne les arts de spectacles, Réal Gagnon, de CJPM, donnera les cours de technique de micro. Marcel Chojnacki, ex-maître de ballet des Feux-follets donnera les cours de chorégraphie et mouvement expressif.

Le Comité provincial de folklore se préoccupe également de l'importance de la reconnaissance des professeurs compétents. Telle qu'elle existe actuellement, la loi permet à n'importe qui de s'improviser professeur de danse, laissant libre champs à des personnes dont la bonne volonté ne remplace pas la bonne formation.

M. Landry a également profité de sa rencontre avec la presse, hier, pour présenter les directeur de service. M. Jacques Biron a été nommé assistant directeur du stage; M. Michel Landry est directeur pédagogique; M. Louis Jalbert, directeur du service d'animation; M. Claude Noisoux, directeur de l'équipement; M. Kenneth George, directeur des relations publiques; M. Gaston Jalbert, directeur de l'ensemble folklorique Farandole de Chicoutimi est en charge du service de relations avec la population locale.

Le festival national de folklore aura lieu du 18 au 25 août 74 à Chicoutimi.



M. GUY LANDRY: Le directeur du festival national de folklore envisage la participation de quelque 450 artistes à cet événement artistique unique dans les annales culturelles de Chicoutimi.

ACTIVITES ARTISTIQUES

THEATRE

Une pièce de théâtre, adaptation du "Héros" de Félix Leclerc, et interprétée par les membres du cours d'art oratoire de la Jeune Chambre d'Arvida, sera présentée ce soir à 20h.30, à l'auditorium de la polyvalente de Jonquière, route 16A. Tous sont invités.

EXPOSITION

Le mardi 30 avril, à 21h, aura lieu le vernissage des oeuvres d'Yvon Bergeron, présenté par le Comité des arts d'Arvida, dans le hall de l'hôtel de ville. Yvon Bergeron est étudiant en beaux-arts à l'UQAC. Sous le titre "Phénomènes visuels, itinéraire pictural + 1", il présente des huiles, des acryliques et des sérigraphies. Tous les membres du Comité des arts d'Arvida sont invités à assister à ce vernissage, même s'ils n'ont pas reçu de cartes d'invitation.

Picasso expose à Hong Kong

Une exposition Picasso a été inaugurée à Hong Kong par le consul général de France, Monsieur François Geoffroy-Dechaumé.

Cette exposition comprend 56 oeuvres peintes entre 1959 et 1969.

Les tableaux de Picasso n'avaient encore jamais été exposés à Hong Kong.

GRANDE OUVERTURE

VENREDI 3 MAI

ENFANTS MOINS DE 14 ANS GRATUIT

ciné parcs

NOUS AVONS HATE DE VOUS REVOIR

DEMEMAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES

MESSAGERIE Villeneuve

180, ST-DOMINIQUE JONQUIERE TEL: 547-9919

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-4-8-9

VENREDI, 26 AVRIL

- 8.45 Bagatelle (C)
- 9.15 En mouvement (C)
- 9.30 Monsieur Pipou
- 10.00 Au jardin de Pierrot (C)
- 10.15 Topino (C)
- 10.30 Personnalité féminine (C)
- 11.00 Les recettes de Juliette (C)
- 11.31 De jour en jour
- 12.30 Boubou (C)
- 13.31 Téléjournal (C)
- 13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
- 14.31 Cinéma "Le cave se rebiffe"
- 16.00 Bobino (C)
- 16.30 Sol et Gobelet (C)
- 17.00 La vie en mouvement (C)
- 18.00 Skippy (C)
- 18.30 Téléjournal national et international (C)
- 18.39 Information première
- 18.45 Les plus beaux films "Opération à Amsterdam"
- 20.31 Hors-séries (C)
- 22.00 Madame et son fantôme (C)
- 22.30 Téléjournal national et international (C)
- 22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
- 23.00 Appelez-moi Lise (C)
- 00.00 Ciné-Action "Les conspiratrices"

SAMEDI, 27 AVRIL

- 9.30 Pierre et Popotame (C)
- 10.00 Mon ami Ben (C)
- 10.30 Lassie (C)
- 11.00 Téléchrome (C)
- 12.00 Le saint (C)
- 13.00 Sportbèque (C)
- 14.00 Bonanza (C)
- 15.00 Ultraman (C)
- 15.30 Cinéma Jeunesse "Qu'est-ce que la guerre papa"
- 17.00 Cinéma couleur "Sous le signe de Monte Cristo"
- 19.00 Walt Disney (C)
- 20.01 Les grands films (C) "Le rideau déchiré"
- 22.31 Téléjournal (C)
- 22.47 Nouvelles du sport (C)
- 23.01 Super production (C) "Rien n'est trop beau"

HOTEL LAURENTIN

330 rue Jacques-Cartier, est Chicoutimi Tel: 543-4980

Chambres et pensions

SPECTACLE CONTINU de 3 hres p.m. à 3 hres a.m. tous les jours.

Saloon 543-0456 8 DANSEUSES POUR VOUS SERVIR

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

- VENREDI, 26 AVRIL
- 8.45 36-24-36 (C)
 - 9.00 Ciné-matin "Revanche de buccarati"
 - 10.30 Pour vous mesdames (C)
 - 10.45 Pour vous mesdames (C)
 - 11.00 Les bouts d'choux (C)
 - 11.30 Dessins animés (C)
 - 11.45 Aujourd'hui
 - 12.00 À votre service
 - 12.30 Les nouvelles du midi
 - 12.45 Road Point
 - 13.30 Cinéma (C) "La belle américaine"
 - 15.00 Pour vous mesdames (C)
 - 15.30 Pour vous mesdames (C)
 - 16.00 Dessins animés (C)
 - 16.30 Patofille (C)
 - 17.00 Les tannants (C)
 - 18.00 Studio Six
 - 18.30 Pierre, Jean jasant (C)
 - 19.30 En première
 - 21.15 Bonjour été
 - 21.30 Découvertes 74 (C)
 - 22.00 On est comme on naît (C)
 - 22.30 Nouvelles TVA (C)
 - 23.00 En fin de soirée (C) "Corsaire de la reine"
- SAMEDI, 27 AVRIL
- 12.00 Flipper (C)
 - 12.30 Patrouille du cosmos (C)
 - 13.30 Bon week-end (C)
 - 15.30 Samedi sports
 - 16.00 Télé-revue
 - 16.30 Sur le matelas (C)
 - 17.30 O'Hara (C)
 - 18.30 Cinéma (C) "Mission suicide à Singapour"
 - 20.00 Grands spectacles "Gonflé à bloc"
 - 22.00 Regard sur le monde
 - 22.30 Nouvelles TVA (C)
 - 23.00 En fin de soirée (C) "La Curée"

NE L'OUBLIEZ PAS LA CROIX-ROUGE AGIT EN VOTRE NOM

FUTURS MARIÉS

Voyez notre CHOIX DE FAIRE-PART

Librairie Régionale 451, Racine Est CHICOUTIMI Tel: 549-7135

CINEMA

ALMA ALMA Jusqu'au 2 mai inclusivement "Docteur ne coupez pas" "Pas de pitié pour les héros"	JONQUIERE BELLEVUE Jusqu'au 2 mai inclusivement "La Grande Bouffe" "Leila la bête érotique"	"Terreur Aveugle" "Hôpital en folie" ELYSEE Jusqu'au 2 mai inclusivement "Pas vu... Pas pris" "La Cane aux oeufs d'or"	"La dernière maison sur la gauche" "Le Sexe Sauvage"
CANADIEN Jusqu'au 2 mai inclusivement "Bingo"	CENTRE Jusqu'au 2 mai inclusivement	MISTASSINI ORPHEON Jusqu'au 30 avril inclusivement "Don Juan"	DOLBEAU METEORE Jusqu'au 27 avril inclusivement "L'étrange vice de Mme Ward" "Hôtel de la bricole"

BAGOTVILLE SAGUENAY Jusqu'au 2 mai inclusivement "Terreur Aveugle" "Hôpital en folie"	CHICOUTIMI CAPITOL Jusqu'au 2 mai inclusivement "La Grande Bouffe" "Solo"
CARTIER Jusqu'au 2 mai inclusivement "Pas vu... Pas pris" "La Cane aux oeufs d'or"	IMPERIAL Jusqu'au 2 mai inclusivement 2e semaine "Terreur Aveugle" "Hôpital en folie"

PLACE DU ROYAUME CINEMA 1 "La Comtesse Nue" "Carrresses interdites"	CINEMA 2 "Bulldozer" "Le Gang des otages"	CINEMA 3 "Tuez Charley Varrick" "L'homme sans nom dans la cité de l'enfer"
---	--	---

STEREO DE LUXE AM-FM RADIO PHONO

Magnavox

ET SYSTEME 8 PISTES A \$189.00

COMPRENANT 4 VITESSES, 2 HAUT-PARLEURS DE 6" VENTE A TERMES, SI DESIREE

JACQUES TREMBLAY T.V.

693, Dequen, (près de l'Eglise St-Antoine) Côte Réserve, Chicoutimi

Tél.: 543-1898

LAVOIE RADIO TV. ENR.

651, 3ième Rue, Port-Alfred

Tél.: 544-2241

POUR TOUS

NORMAN WISDOM dans **DOCTEUR NE COUPEZ PAS**

JERRY DESMONDE avec EDWARD CHAPMAN JEANNETTE STERKE

AU MEME PROGRAMME PAS DE PITIE POUR LES HEROS

AVRIL 26-27-28-29-30 MAI 1-2 VEN. SAM. DIM. LUN. MAR. MER. JEU

ALMA 177 SACRE-COEUR ALMA - 662-2992 CLIMATISE

THEATRE CANADIEN ALMA

EN 2ème SEMAINE

JUSQU'AU 3 MAI

14 ANS

BINGO

UN FILM DE JEAN-CLAUDE LORD

avec REJEAN GUENETTE • ANNE-MARIE PROVENCHER
CLAUDE MICHAUD • ALEXANDRA STEWART • GILLES PELLETIER
JANINE FLUET • MANDA PARENT • ROGER LABEL
PIERRE VALCOUR • MARCEL SABOURIN • JEAN-MARIE LEMIEUX
et JEAN DUCEPPE
avec la participation amicale de WILLIE LAMOTHE
MUSIQUE DE MICHEL CONTE

UN 2ème FILM en COULEURS

ARTS ET SPECTACLES

Gilles Valiquette

Personnage impassible à la musique complexe, entraînante, rythmée

Par Denise PELLETIER-BOUCHARD CHICOUTIMI — Gilles Valiquette est un musicien fort intelligent, et surtout, il invente des rythmes complexes et entraînants, comme on a pu le constater lors de son spectacle, présenté mercredi à l'auditorium Dufour et hier soir à la salle François Brassard. Ce spectacle était organisé par le SADI (Société d'aide au développement international).

Contrairement à certains artistes qui dansent et font des gestes pour suivre le rythme, Gilles Valiquette demeure impassible sur la scène, il ne manifeste aucune émotion. Et pourtant, le rythme est en lui, il passe dans le public avec une facilité incroyable. Ceci était manifeste surtout dans la première partie de son spectacle, parce qu'il

est seul sur scène et qu'il n'a qu'une guitare pour s'accompagner. Cette première partie est d'ailleurs nettement meilleure que la seconde. Mais on pourrait reprocher à Gilles Valiquette de négliger le texte de ses chansons, au profit de la musique. Il s'agit en effet de paroles plutôt ordinaires, de celles qu'on retrouve dans toutes les petites chansons à la mode, avec parfois cependant un peu plus de souffle et d'originalité.

Mais la musique balaie tout. Les accords et les solos prolongés de guitare sont pour lui beaucoup plus importants que la chanson qu'il interprète, et il joue de façon très agréable de plusieurs guitares, de l'harmonica et du "banjo". Il conçoit son spectacle essentiellement comme une communication entre

lui et le public. Très à l'aise, il fait un petit discours de temps en temps, il pose des questions au public, il forme des "chorales" qui doivent chanter avec lui, et le public, composé en grande partie de jeunes, participe volontiers.

Gilles Valiquette possède une voix bien spéciale. Il change en général dans un

registre plutôt haut et clair, mais il peut modifier sa voix à volonté, la rendre éraillée, prendre une voix de fausset ou encore descendre très bas dans les octaves. Mais il se sert plutôt rarement de ces possibilités, qu'il aurait peut-être intérêt à exploiter davantage.

Pour la seconde partie, il est accompagné de deux

musiciens, l'un à la batterie et l'autre à la basse électrique. Et c'est un peu moins bon. C'est de la musique pop, bien faite, avec un bon rythme, mais sans originalité, sans style particulier. Et le son de la guitare électrique est bien criard, son appréciation demeurant une question de goût.



AVEC SES MUSICIENS — Une partie du spectacle de Gilles Valiquette était réservée à la musique pop.

"Jean" consacre tout son temps à la photographie

Par Serge CLOUTIER

ALMA — En occupant ses loisirs de préposé au laboratoire chez Price, dans les années 50, Jean-Marie Gagnon était loin de penser qu'un jour il posséderait tout un arsenal d'appareils très modernes, et qu'il deviendrait Jean Le Photographe. Appartenir à un club de photographes amateurs, y consacrer ses temps libres, puis y prendre réellement goût et intérêt. Ensuite, profiter de la chance d'être le collaborateur et l'élève d'un maître-photographe, Joan Kriber, naguère à Alma, et voilà notre Jean-Marie Gagnon pris entre deux feux.

Même célibataire, comme il l'était en 1960, un gars ne peut vraiment pas courir efficacement deux lièvres à la fois. Aussi ai-je décidé de consacrer tout mon temps à la photo, et de laisser mon emploi chez Price. En racontant l'événement et la grande décision, Jean-Marie Gagnon précise que ses compagnons de travail d'alors sont presque tous à des postes de commande maintenant chez Price.

Mais Jean-Marie Gagnon n'avait pas le temps de regretter son emploi régulier, puisqu'une clientèle déjà établie à temps partiel lui reste fidèle, et l'accapare. "On courrait comme des fous pour les mariages à ce moment, et donner le service requis constituait un exploit dans les circonstances.

Plus tard, il fonde avec des confrères d'ailleurs au Québec le Centre-couleurs, un laboratoire spécialisé dans la finition des photos en couleurs, mais pour les

professionnels du métier seulement. Cette compagnie connaît du succès, et progresse encore aujourd'hui, en innovant dans la technique par exemple.

L'exposition de Jean-Marie Gagnon, à l'auditorium d'Alma, donne des exemples de ces nouvelles techniques, d'impression de photos sur toile de peinture, ou sur du bois, les deux procédés donnant aux photos ainsi reproduites un cachet très spécial. Dans le cas de certains paysages, à quelques pieds, on se méprendrait sur la nature de l'image, confondant peinture et photo.

Plus que jamais engagé dans cette profession, aux dimensions commerciales, historiques, artistiques, sociales, comme il l'affirme lui-même, Jean-Marie Gagnon cherche toujours

le nouveau détail à reproduire, les fouilles à effectuer pour reconstituer l'histoire de son milieu, les personnalités à immortaliser.

"Un photographe commercial, dit-il, c'est non seulement celui qui fait servir ses connaissances à faire plaisir à la clientèle, en acceptant parfois même de n'être pas fidèle à ses méthodes de travail pour combler le client difficile, mais c'est aussi un citoyen engagé dans l'action quotidienne de sa ville, qui en connaît l'histoire, l'actualité, les défauts, les personnalités, les beautés. A sa façon, affirme-t-il, le photographe est le témoin par excellence de son temps et de son milieu. Il s'intéresse à la pollution, aux belles fleurs aussi, aux beautés de femmes, et à tout ce qui est prenable sur pellicule."



Un nouveau procédé permet à Jean-Marie Gagnon de produire des photos avec un cachet très spécial.



GILLES VALIQUETTE — Un musicien qui invente des rythmes et qui connaît la musique.

Dimanche

Journée d'orientation à l'Institut des Arts

JONQUIÈRE — C'est le dimanche 28 avril qu'aura lieu la journée d'orientation de l'Institut des Arts au Saguenay. Cette journée fait suite à la demande des membres lors de l'assemblée générale annuelle du 5 mars dernier.

Différentes modifications se produiront quant à l'activité de l'IAS au sein du Centre culturel, conséquences de la municipalisation prochaine des secteurs culturel et sportif à Jonquière.

Cette journée vise la mise en place de jalons pour une orientation qui s'insère dans l'ensemble de l'environnement culturel en progrès, puisque la culture est un reflet du milieu.

Tous ceux qui sont intéressés pourront participer aux ateliers et entendre les informations qui seront données à cette occasion. Cependant, seuls les membres en règle auront droit de participer à l'assemblée générale qui clôturera cette journée, dont voici l'horaire:


- 8h. 30 à 9h. 30: Inscription
- 9h. 30 à 9h. 45: Intégration (Gérald Leroux)
- 9h. 45 à 10 h.: Chicoutimi, ville intégrée (Rémi Tremblay, animateur culturel)
- 10h. à 10h. 15: Questions
- 10h. 15 à 10h. 30: Pause
- 10h. 30 à 12h.: Ateliers
- 12h. à 13h. 30: Dîner
- 13h. 30 à 14h.: Qu'est-ce que la coopérative culturelle?
- 14h. à 15h. 15: Ateliers
- 15h. 15 à 15h. 30: Pause
- 15h. 30: Assemblée générale

Les ateliers formés de 10 à 15 personnes discuteront de l'orientation des cours, des galeries actuelle et future, de la définition, des règlements et de la charte de l'IAS. Un atelier spécial revisera les règlements de la corporation.

VENDREDI 10 heures p.m.
ON EST COMME ON NAIT
 avec Doris Lussier

Test psychologique comprenant un questionnaire et un pointage, conçu dans le but de divertir tout en offrant la possibilité à chacun d'entre nous de découvrir notre vraie personnalité.

SOLIDE CJPM-TV



LUI UN MEURTRIER CHERCHANT SA VICTIME! 14 ANS

ELLE UNE AVEUGLE SANS DÉFENSE! COULEUR

VOUS... LES TÉMOINS D'UN SUSPENSE TERRIFIANT!

TERREUR AVEUGLE

Mia Farrow VEDETTE DE Rosemary Baby

IL NE FAUT S'ETONNER DE RIEN!

L'HOPITAL EN FOLIE! couleur

2e SEMAINE

IMPERIAL CHICOUTIMI 120 RUE PRICE TEL. 543-5580

SAGUENAY BAGOUILLE 430 RUE ELGIN TEL. 544-4631

WALT DISNEY PAS VU... PAS PRIS... POUR TOUS

KURT RUSSELL CESAR ROMERO

Moins de 14 ans \$100

JONES DUNCAN «LA CANE AUX OEUFS D'OR»

2e FILM

CARTIER CHICOUTIMI 391 RUE RACINE TEL. 543-3138

ELYSEE KINGOUMI 8 RUE STE-FAMILLE TEL. 542-5701

MARCO FERRERI... L'HOMME DES IDEES CHOCS. LE POINT

HONTE POUR LE REALISATEUR. HONTE POUR LES COMEDIENS QUI ONT ACCÉPTÉ DE SE VAUTRER EN GROGNANT DE PLAISIR DANS PAREILLE BOUE. PARIS MATCH

"ON A ÉTÉ RAREMENT AUSSI LOIN; VOUS DEVEZ VOUS ATTENDRE A TOUT ET ÊTRE PRÊTS A TOUT SUBIR... LES ESTOMACS SENSIBLES SERONS MIS A DURE ÉPREUVE." ROBERT CHAZAL

PROVOQUE LA COLÈRE DE DEUX SPECTATEURS SUR TROIS. SPECIAL DERIERE

LA GRANDE BOUFFE 18 ANS Adultes

UN FILM DE MARCO FERRERI

MARCELLO MASTROIANNI MICHEL PICCOLI PHILIPPE NOIRET UGO TOGNAZZI

Adm. \$2.25

GRAND PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE / CANNES 1973

CINEMA BELLEVUE JONQUIÈRE Un 2e film à chaque cinéma 55 HUBERT ET CENTAINE TEL. 543-5519

CINEMA CAPITOL CHICOUTIMI 77 RUE RACINE TEL. 543-3260

Peinture exubérante de J.-P. Lapointe

Par Christiane LAFORGE

Lapointe est certainement avec bonheur, et les bons vaillant. Il brosse un tableau chantres sont rares.

CHICOUTIMI — Univers vigoureux, la peinture de Jean-Paul Lapointe est à la fois bavarde et grandiloquente. On imagine un personnage exubérant aux gestes larges, volubile et très vivant.

Impressionniste sans être tout à fait impressionniste, il peint à larges coups de pinceaux des paysages qui font la nique à la réalité. Tantôt avec des tons neutres, tantôt avec des tons de soleil, Lapointe exprime la vie d'une race forte, avec, et c'est sa plus belle qualité, une naïveté qui lui permet de ne pas être asservi à la réalité.

Ses empâtements alertes, ses à coups dans chaque trait, ses sujets font partie d'une dimension qui n'est pas sans caractère. Sa peinture parle et conserve une spontanéité, comme si l'artiste créait d'un seul jet. "Chalet Mont Valin", "Petite chute de Baie St-Paul", "Maison de St-Fulgence", "Ruisseau Deschesnes" sont autant d'exemples où la peinture de Lapointe reflète la vie. La seule faiblesse de son oeuvre, est peut-être qu'elle n'apparaît dans toute sa force qu'avec beaucoup de recul. L'avantageuse position de "Chapelle du vieux parc", "Rang St-Antoine" et "Ferme abandonnée" donne à ces trois tableaux une apparence tridimensionnelle assez impressionnante.

Peintre amateur d'Arvida, Jean-Paul



CINÉMAS PLACE DU ROYAUME BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

18 ANS Adultes

à la recherche du Plaisir

LA COMTESSE NUE

CINEMA 1

Katia est une fille de 19 ans. Elle rêve d'être femme.

CARESSES INTERDITES

SUR SEMAINE 6.35, 9.50, 8.10

SAMEDI ET DIMANCHE 3.10, 6.35, 9.50, 1.30, 4.50, 8.10

CINEMA 1

14 ANS

Les FRUITS MATURES présentent un film de PIERRE HAREL

BULLDOZER

avec MOUÏPE DONALD PRON ANDRÉ ST-DENIS PAULINE JULIEN RAYMOND-LEVESQUE YVAN DUCHARME TOUV ROMAN

scénario et dialogues PIERRE HAREL & MOUÏPE

musique "OFFENBACH"

CINEMA 2

SUR SEMAINE 6.30, 9.40

SAMEDI ET DIMANCHE 3.20, 6.30, 9.40

"GANG" 8.05 1.45, 4.55, 8.05

21ème "GANG DES OTAGES" FILM

CINEMA 2

14 ANS

CLINT EASTWOOD L'HOMME DES HAUTES PLAINES.

CINEMA 3

"L'HOMME" SUR SEMAINE 6.10, 10.00

SAMEDI ET DIMANCHE 2.25, 6.10, 10.00

"CHARLEY" SUR SEMAINE 6.00

SAMEDI ET DIMANCHE 12.30, 4.15, 8.00

21ème FILM: "TUEZ CHARLEY VARRICK" **CINEMA 4**

Le local 510 continue le combat

La United Aircraft a réussi à réengager 400 des 2,600 grévistes

MONTREAL (PC) — De 300 à 400 des 2,600 grévistes de la United Aircraft, en grève depuis 16 semaines, ont réintégré leurs fonctions dans les usines de la compagnie, sur la rive sud, affirme jeudi matin le quotidien La Presse. Le syndicat des grévistes, en l'occurrence la section 510 des Travailleurs unis de l'automobile (FTQ), bien qu'il soit au courant de ce fait, a préféré ne pas en faire un drame.

ajoute La Presse. Celle-ci précise que la compagnie ne nie pas "qu'un nombre considérable" de grévistes aient repris le travail. Mais fidèle à la consigne du silence adoptée depuis quelques semaines déjà, la compagnie s'est refusée à fournir des précisions à ce sujet.

Pour le syndicat, l'hémorragie de 300 à 400 déserteurs, après 16 semaines de grève, constitue un phénomène

aussi malheureux qu'important, mais il juge ce développement moins grave que la désertion de 700 grévistes après seulement sept semaines de grève en 1967. Cette même grève, qui s'était terminée dans la débâcle quasi générale, est toujours considérée comme une cause perdue par le syndicat.

Selon le secrétaire-trésorier syndical, M. Jean-Marie

Gonthier, un certain nombre des défections seraient dues à la campagne téléphonique de la compagnie "qui n'a pas perdu toutes ses vieilles habitudes".

On se souvient que la United Aircraft s'était signalée dès le début du conflit, en janvier, par ses appels téléphoniques et par des lettres de son président adressées à chacun de ses employés en grève.

Les journalistes du "Devoir" critiquent Ryan et débrayent durant 40 minutes

MONTREAL (PC) — Le Syndicat des journalistes du quotidien Le Devoir a profité de la réunion annuelle des actionnaires du journal, mercredi soir, pour leur soumettre une liste de griefs dénonçant notamment le comportement du directeur, M. Claude Ryan. Le président du syndicat, M. Michel Guénard, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que les journalistes "veulent insuffler un nouveau dynamisme au Devoir et

régler un problème de confiance", mais qu'il n'est nullement question, pour l'instant, de réclamer la démission de M. Ryan.

Les journalistes du Devoir, qui ont débrayé pendant 40 minutes, réclament notamment "une pluralité décisionnelle". Ils déplorent le fait que le quotidien du matin soit devenu "le journal d'un seul homme et que cet homme, M. Claude Ryan, ait dilué à tel point la vocation combative du journal que ce der-

nier est devenu incapable aujourd'hui de répondre aux attentes qu'avaient placées en lui certains des secteurs les plus dynamiques de la société québécoise".

POSITIONS EDITORIALES

Parmi les reproches que le Syndicat adresse à M. Ryan figurent "les positions éditoriales unilatérales d'octobre 1973".

Le manifeste, remis par le Syndicat des journalistes du Devoir à leurs collègues des autres médias d'information, ajoute que: "Le directeur du Devoir a suscité des réactions dont l'ampleur est suffisante pour compromettre à jamais la survie du journal".

"Malheureusement, ces positions éditoriales ne reflètent pas la réalité socio-économique décrite quotidiennement par Le Devoir depuis au moins trois ans. De plus, elles ne correspondaient en rien

aux opinions de l'immense majorité du personnel chargé de faire ce journal au jour le jour."

"Il devient urgent, déclare le syndicat, de régler une fois pour toutes le problème créé par la forme oligarchique et quasi-monarchique qu'a prise, ces dernières années, le directeur du Devoir. Autrement, ce ne sera pas Le Jour qui tuera Le Devoir, mais cette oligarchie qui finira par l'étouffer."

L'AFFAIRE CHARBONNEAU

Le Syndicat des journalistes du Devoir reproche également à la direction de n'en avoir pas appelé de la condamnation à une amende de \$300 du journaliste Jean-Pierre Charbonneau pour outrage au tribunal.

Le syndicat a donc fait savoir qu'il assumera lui-même les frais financiers inhérents aux procédures judiciaires que le journaliste J.-P. Charbonneau veut continuer.

Un boa en liberté

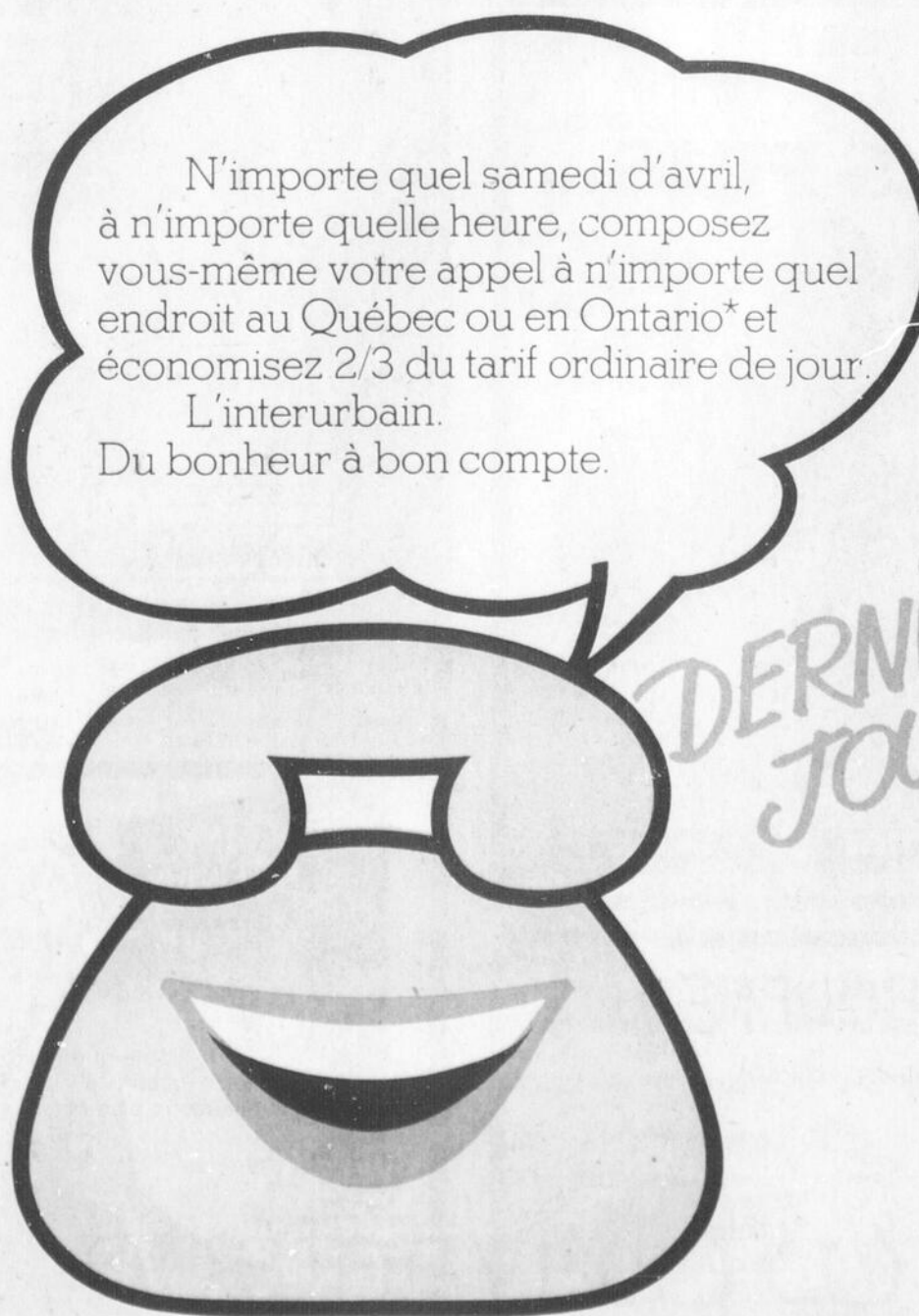
QUEBEC (PC) — L'Aquarium de Québec vient de s'enrichir d'un nouveau pensionnaire, un boa de sept pieds qui a été découvert dimanche dernier dans une conciergerie de Loretteville, en banlieue de Québec.

Le reptile a été trouvé par la concierge de l'immeuble lors d'une visite dans un logement loué à deux jeunes gens qui n'ont pas été vus depuis environ deux mois.

La police de Loretteville a fait appel à deux techniciens de l'Aquarium de Québec, qui n'ont eu aucune difficulté à capturer l'animal, considérablement affaibli par le manque de nourriture.

Le boa est un serpent non venimeux, dont la longueur peut atteindre plus de 17 pieds et qui se nourrit de petits mammifères.

Solde d'appels interurbains. 2/3 de rabais tous les samedis d'avril.



N'importe quel samedi d'avril, à n'importe quelle heure, composez vous-même votre appel à n'importe quel endroit au Québec ou en Ontario* et économisez 2/3 du tarif ordinaire de jour. L'interurbain. Du bonheur à bon compte.

DERNIER JOUR!

Bell Canada

* Au Québec, (sauf les îles de la Madeleine), en Ontario, ainsi que dans les localités des Ten noires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada. Cette offre, aux abonnés de Bell Canada, n'est valide qu'en avril 1974.

Woolco SPECIAUX DU SAMEDI 27 AVRIL 1974

<p>JAMBON CUIT de marque Maple Leaf, très maigre. la livre 1.67</p>	<p>CRETONS fabriqués par Jos Maltais, très maigre. la livre 1.39</p>
<p>TOURNE-DISQUES de marque Champagne 3 vitesses, adaptateur pour 45 tours inclus. 17.88</p>	<p>TRICYCLE de couleur rouge et jaune, de marque Eldon, pouvant supporter jusqu'à 80 livres. 29.88</p>
<p>COFFRET SOURIRES KODAK comprenant un instamatic 10, un film couleur, un étui, 3 magicubes, une rallonge. 29.87</p>	<p>ENSEMBLE DE VAISSELLE DE 20 MORCEAUX service pour 4 personnes, porcelaine anglaise, joli motif de fruits, très belle valeur. 11.99</p>
<p>BOYAUX D'ARROSAGE en plastique, 50' de longueur, 1/2" de diamètre, pour plusieurs usages. 1.77</p>	<p>SURF boîte de 5 livres, nouvelle boîte refermable. 1.17</p>
<p>BATTERIES DE CUISINE "Color Crafted", 7 morceaux, en aluminium durable, couleurs résistantes, choix de 2 couleurs comprenant une marmite de 5 pintes, un poêlon de 10", un chaudron d'une pinte, un chaudron de 2 pintes et couvercles. 10.77</p>	<p>B.B.Q. HIBACHI 2 grilles, 10" x 20", pour intérieur et extérieur, idéal pour hamburgers, shish-kabab, poulet, etc., noir seulement, limite un par client. 5.77</p>
<p>PERCEUSE ELECTRIQUE BLACK & DECKER 1/4", 1.9 ampère, 2,250 T.P.M., garantie d'un an. 7.77</p>	<p>BAS CULOTTES POUR DAMES 100% nylon extensible, bonne confection, une grandeur, épice, beige. 5 pour \$1</p>
<p>BOURSES POUR DAMES SIMILI CUIR, plusieurs compartiments, blanc, noir, brun. \$4</p>	<p>ROBES DE CHAMBRE POUR DAMES nylon piqué, facile d'entretien, rose, vert, bleu, tailles P.M.G. \$9</p>
<p>PANTALONS POUR DAMES choix de modèles, acrylique et polyester, lavable, tons unis ou à carreaux, tailles 10 à 20. \$4</p>	<p>BLOUSES POUR DAMES polyester et coton, manches courtes, lavable, bleu, vert, beige, rose, blanc, tailles P.M.G. \$3</p>
<p>MANTEAUX POUR DAMES choix de modèles, idéal pour le printemps, très pratiques, brun, beige, bleu, unis ou à carreaux, tailles 10 à 20. \$15</p>	<p>TELECOULEUR 20" 87% transistorisé, AFT automatique, ajustement couleur automatique. 399.95</p>
<p>MOBILIER DE SALON divant-lit, un fauteuil, couleur orange ou noir, en vinyle noir. \$150</p>	<p>BICYCLETTE SPORT 10 VITESSES bicyclette pour garçons de couleur blanc, dérailleur Shimano, freins sur jante à tirage central, selle de course, pneus 27" x 1 1/4". 129.97</p>
<p>TAPIS TRESSE idéal pour porte, 99% nylon, 1% autre, grandeur 22" x 32", rouge, rouille, or, vert. chacun 2.99</p>	<p>CARPETTES 100% NYLON grandeur 9' x 12' seulement, endos caoutchouc, surjettées, choix de couleurs limitées. chacune 49.99</p>
<p>OREILLERS anti-poussière, non allergique, lavable, frais, léger. 2 pour \$5</p>	<p>PANTALONS SPORT POUR HOMMES avec ou sans revers, à motifs ou tons unis, 100% coton, lavable à la machine, tailles 28 à 36. 4.99</p>
<p>CHEMISES SPORT POUR HOMMES à manches longues, 100% polyester, lavable à la machine, couleurs assorties, encolure P.M.G. T.G. 3.99</p>	<p>PANTALONS HABILLES POUR HOMMES polyester-laine, à motifs différents, avec ou sans revers, tailles 28 à 40. 4.99</p>
<p>PANTALONS SPORT POUR GARCONS dans des modèles et couleurs assorties, dans le motif seulement, tailles 8 à 18. 3.99</p>	<p>CHEMISES SPORT OU HABILLES POUR HOMMES à pressage permanent, dans les couleurs unies ou à motifs, encolure 15 à 17 ou M.G.T.G. 3.99</p>
<p>PALETOTS PRINTANIERES POUR HOMMES avec ceinture, de confection canadienne, une seule couleur: tan, tailles 38 à 46 \$19</p>	
<p>NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS.</p>	
<p>Woolco CHICOUTIMI — PLACE DU ROYAUME 1451 boul. Talbot HEURES D'AFFAIRES: Lundi à mercredi: 9 h 15 à 5 h 30; Jeudi, vendredi: 9 h 15 à 5 h; Samedi: 9 h 15 à 5 h 00 SATISFACTION GARANTIE ECHANGE OU ARGENT REMIS</p>	

Lemoine a fait enrager ses joueurs en humiliant Torresan

Sorel — La vie avait repris son cours normal, hier, au Chenail du Moine. Suite au carnage de la veille, le scepticisme avait fait place à l'optimisme et tous les gens rencontrés, tant sur la rue que dans les endroits publics, ne parlaient que de hockey... de Rodrigue Lemoine et de ce spectaculaire retour des Eperviers.

A la tabagie du coin, une vieille dame était en train de s'acheter un billet de l'inter-loto. "J'espère avoir la chance de gagner. Je pourrais ainsi accompagner les joueurs à Calgary", fit-elle remarquer à la vendeuse.

Quelques pas plus loin, dans une chic mercerie pour hommes, le commis s'est servi de la valeur marchande des Eperviers pour écarter une chemise démodée. "Je viens d'en vendre une semblable à Jacques Cossette"...Ce fut suffisant pour convaincre l'incrédule acheteur.

Toujours sur la rue du Roi, la serveuse du restaurant où je m'étais arrêté pour casser la croûte s'est permise de m'offrir un apéritif à la santé de ses favoris... comme si j'avais été moi-même un fervent des Eperviers. "Puis-je vous offrir une consommation en l'honneur des détenteurs de la Coupe Memorial?"

A la santé des Eperviers

Faisant mon imbécile tout en me réservant bien

de lui dévoiler mon rôle de scrabouilleur, j'ai alors demandé à la fille de m'éclairer sur la situation et de me donner l'heure juste au sujet de ses "amours" de hockeyeurs.

Un peu déçue... après un moment d'hésitation, la gentille demoiselle m'a lancé par la tête... "Vous



ANDRE LESTOURNEAU

êtes un étranger et sûrement pas un sportif, si vous ne connaissez pas notre équipe de hockey, la meilleure équipe junior au pays".

Afin d'éviter à mon interlocutrice de faire des gaffes, je lui fis remarquer que j'avais assisté au

carnage de mercredi... et demandé par la même occasion quelques explications sur l'attitude barbare de ses champions. Sur un ton plus autoritaire... avec un regard sévère, la réplique n'a pas tardé à venir.

"Ce n'est pas de leur faute, s'ils ont joué aussi brutalement. Ils ne pouvaient faire autrement, car ils en avaient reçu l'ordre. Rodrigue Lemoine leur avait monté la tête. Si je n'apprécie pas ce style de jeu, je dois reconnaître qu'il leur a permis de remporter la victoire. Dans le contexte, ça représente l'essentiel... avec la coupe".

Aussi séduisante que bavarde, la dévouée déesse s'est permise de me raconter la véritable raison qui avait engendré ce retour à la violence, lors de ce fameux de mercredi.

Début de grabuge

"Le grabuge a débuté lors de la pratique de mardi. Au lieu de faire pratiquer ses joueurs au hockey et de les faire patiner, Lemoine leur a ordonné de se battre entre eux. Il a lui-même participé à l'échauffourée, pour s'en rendre à Carlos Torresan qu'il a humilié en le frappant au visage. Ce dernier a voulu répliquer, mais Lemoine lui a dit de garder ça pour Québec. Depuis lors, tous les joueurs sont devenus féroces comme des lions".

Explication plausible, même possible avec

l'astucieux Lemoine. R-ste que je ne pouvais croire à une tactique aussi basse. "Impossible..." fis-je remarquer. "Comment pouvez-vous affirmer pareille chose, la pratique ayant eu lieu à huis clos."

"Je le sais de bonne part. Soyez assuré que c'est la pure vérité. J'en suis tout à fait certain, puisque c'est un joueur qui me l'a dit. Il paraît que ce fut terrible".

Aussi abasourdi que le sergent Messier, knock-out par le point de Bateman, j'ai alors tenté d'obtenir d'autres détails sur le comportement et les raisons d'agir de ce bouffon de Lemoine.

Tout en se faisant un plaisir de me montrer un journal du matin qui avait largement fait écho de Sieur Lemoine, derrière le banc des Eperviers, la jeune indiscrette a poursuivi...

"Il est un peu fou, mais tout le monde est prêt à lui pardonner à Sorel. Il ne vit que pour le hockey. Je crois qu'il pourrait même se suicider, s'il fallait que son équipe subisse l'élimination. Gagner la coupe représente son dernier rêve. Il va prendre tous les moyens pour y arriver".

Avant que les dictateur Lemoine ordonne son extermination... après avoir acquitté la facture, je quittai l'établissement en vitesse, pour doubler le policier Carlos Torresan qui me confirma indirectement les propos de la bavarde serveuse.

"Rodrigue nous a fait enrager. Ce sont les Remparts qui vont en subir les conséquences..."

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

2e Section

Vendredi, le 26 avril 1974

Page 13

Gilbert participe à la fête

Par IAN MACLAINE

CHICAGO (PC) — Les Bruins de Boston sont réputés pour leur production de buts. Il est donc normal que Gilles Gilbert ait voulu prendre part à la fête.

Pour un gardien de buts toutefois les occasions sont rares.

Mais le jeune gardien des Bruins, obtenu l'année dernière des North Stars du Minnesota, s'est débrouillé pour recueillir sa troisième mention d'assistance des séries éliminatoires, ce qui constitue un record de la Ligue nationale.

Il n'était pas satisfait.

"J'aurais dû en obtenir deux ce soir", a-t-il déclaré après que les Bruins eurent vaincu les Black Hawks de Chicago 5-2 dans le quatrième match de leur série demi-finale.

"On aurait dû m'accorder une passe sur le but de Hodge", a observé Gilbert.

Hodge a marqué son cinquième filet des séries vers la fin du premier engagement avec l'aide officielle de Wayne Cashman. Mais Gilbert affirme être celui qui a remis le disque à Cashman.

Le but d'Esposito a permis au gardien des Bruins d'éclipser la marque qu'il détenait conjointement avec Michel Larocque, des Canadiens de Montréal.

Carol Vadnais a été blessé à la cuisse gauche en première période et n'est pas revenu au jeu par la suite.

"Il a essayé de patiner au deuxième engagement, mais je voyais bien que ça n'allait pas", a déclaré l'instructeur Bep Guidolin.

Les Bruins ont terminé la rencontre avec seulement quatre défenseurs. Dallas Smith, qui a été déplacé du côté droit, celui de Vadnais, a joué en compagnie du gaucher Darryl Edstrand.

"Un grand athlète", a fait remarquer Guidolin. "Les gens ne réalisent pas combien il est difficile de s'adapter à un tel changement."

Dennis Hull et Stan Mikita, des Hawks, ont également subi des blessures, moins sérieuses cependant.

Hull fut saisi d'un spasme dans le dos au deuxième vingt, ce qui l'a considérablement ralenti pour le reste de la rencontre.

"Je ne sais pas ce qui s'est produit", a dit Hull. "Ce la ne m'était jamais arrivé."

Quant à Mikita, il a été frappé à la bouche en première période. "Je ne sais pas d'où est venu le coup, mais il a porté", a-t-il dit.

Les Flyers sans victoire depuis 1968 au Madison Square Garden

NEW YORK (PC) — Les Rangers ont comblé un déficit de deux buts hier soir et ont surpris les Flyers de Philadelphie 5-3 dans leur 3e match de la demi-finale de la coupe Stanley.

Les Flyers dominent toujours la série par la marge de 2-1. Le 4 match aura lieu dimanche devant les caméras de Radio-Canada à partir de 2h. p.m.

Les Flyers possédaient une avance de 2-0 à 12:20 de la première période grâce à Rick MacLeish et André Dupont qui ont compté sur les deux premiers lancers sur Ed Giacomin.

Bill Fairbairn a réduit la marge à 14:28, mais Gary Dornhoefer a redonné une avance de deux buts aux Flyers à 11:33 de la 2e reprise.

Steve Vickers et Vic Hadfield ont égalé les chances avant la fin de l'engagement.

Brad Park a marqué le but victorieux à 8:53 de la 3e période, puis Rod Gilbert a complété le total moins de cinq minutes plus tard.

L'arbitre Bryan Lewis a imposé 108 minutes de pénalisations, dont 31 à l'ailier gauche Dave Schultz, des Flyers.

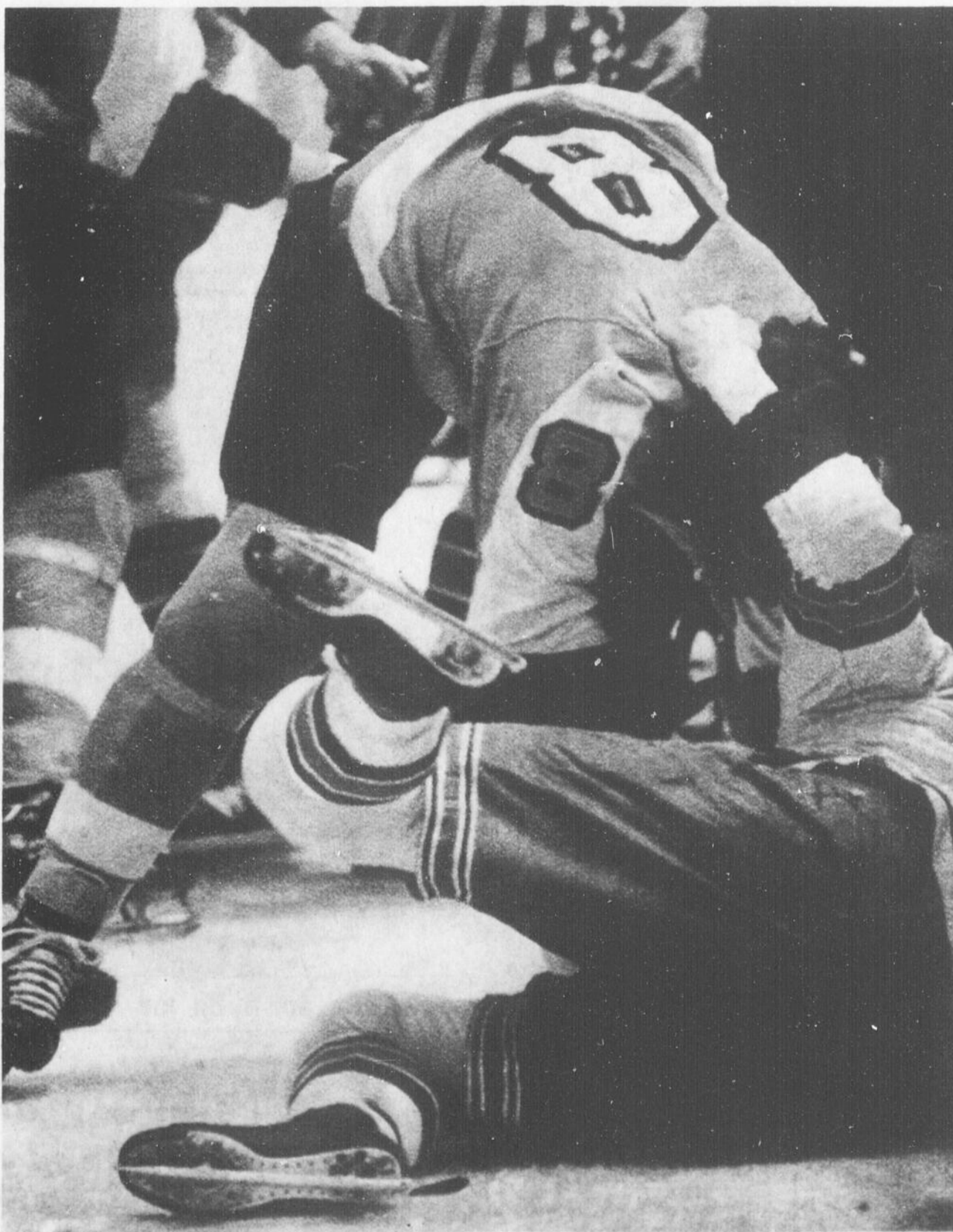
Schultz, qui a dominé tous les joueurs du circuit cette saison avec 348 minutes au cachot, a engagé un combat avec Park au début du match.

A 14:03 en troisième période, Dornhoefer et Vickers ont écopé de majeures de cinq minutes pour s'être battus. Mais les Flyers ont été durement touchés par ce combat puisque l'ailier gauche Ross Lonsberry a été expulsé de la rencontre pour être intervenu dans la bagarre.

Pendant ce temps, Bernard Parent se faisait bombarder d'objets divers par les spectateurs. Il s'est rendu derrière son filet et a tenté de soustraire certains projectiles des mains mêmes des spectateurs à l'aide de son bâton.

Schultz et Dupont ont reçu des mineures pour avoir retardé le match en plus de pénalisations de mauvaise conduite. Ron Harris a également écopé une mineure pour avoir retardé la rencontre.

Trente-neuf secondes plus tard, l'arbitre imposait des mineures et des majeures à MacLeish et Park à la suite d'un autre incident.



EN MAUVAISE POSTURE — Brad Park, des Rangers de New York, s'est retrouvé en mauvaise posture, hier soir, alors que Dave Schultz, des Flyers de Philadelphie lui a fait un mauvais parti.

La rencontre s'est déroulée sous le signe de la rudesse et les Rangers ont réussi à enregistrer leur premier gain de la présente demi-finale. Ils tirent de l'arrière 2-1. (Téléphoto PA)

Les Rangers ont dirigé 39 lancers vers Parent, dont 15 en deuxième période et 16 en troisième. Giacomin a été mis à l'épreuve 15 fois seulement.

Deux joueurs ont été blessés et ne sont pas revenus au jeu par la suite. Après avoir compté en période médiane, en faisant dévier un lancer de Gilbert, Hadfield a été bousculé et a aggravé une blessure à la cheville et au début du troisième vingt, Orest Kindrachuk est demeuré inconscient à la suite d'une empalade derrière le filet des Rangers.

"Nous n'avons pas déclenché les bagarres, nous y avons participé", a déclaré Brad Park, auteur du filet victorieux.

"Je ne sais pas à quoi ils veulent en venir", a souligné le pilote Emile Francis en faisant allusion au fait que les Flyers ont écopé 81 des 108 minutes de pénalisations imposées par l'arbitre Bryan Lewis.

Francis, qui attribue la victoire des siens à l'amélioration de leur échet avant, a fait remarquer qu'il pouvait toujours compter sur Ron Harris dans les rencontres où la rudesse prédomine.

"Harris était prêt et consentant. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle il se trouvait là."

La foule de plus de 17,500 personnes ne s'est pas fait prier pour huer les Flyers et elle a bombardé le gardien Bernard Parent de projectiles vers la fin du dernier vingt.

Un nombre additionnel de gardes de sécurité étaient sur les lieux et l'autobus noisé des Flyers a pu, à la demande de l'instructeur Fred Shero, pénétrer dans le Madison Square Garden pour déposer et recueillir les joueurs.

"Nous ne méritons pas de gagner", a observé Bobby Clarke.

Les Flyers n'ont pas gagné à New York depuis Noël 1968. Mais Clarke a affirmé qu'aucun joueur n'y pensait. Il croit plutôt qu'à cause du grand nombre de pénalisations, les Flyers se sont embourbés en voulant préconiser un style de jeu défensif.

Il a ajouté que n'eut été de Bernard Parent, la défaite aurait été beaucoup plus cinglante.

Les Bruins reprennent l'avantage de la glace en disposant des Hawks

page 17

Troisième revers des Expos

Dave Kingman était en excellente santé

SAN FRANCISCO (Collaboration spéciale) — Dave Kingman doit dire merci à Dame Nature. Alors qu'il pleuvait mercredi à San Francisco, où le match entre les Giants et les Expos a été remis, Kingman souffrait d'une blessure à l'aîne. Mais hier, Kingman était en bonne santé. Et comment! Il a cogné deux coups de circuit pour conduire les Giants de San Francisco à un gain de 8-2 sur les Expos de Montréal. Pour ces derniers, il s'agissait seulement de leur troisième défaite de la saison.

Les Expos ont pris une avance de 2-0 à la troisième manche sur un but sur balles, un coup sûr de Tim Foli, une erreur du receveur Dave Rader, un coup retenu par Ernie McAnally, un roulant par Ron Hunt et un ballon sacrifice par Willie Davis, dont la série de onze parties consécutives avec coups sûrs a été interrompue.

Mais les Giants ont marqué trois points à la quatrième sur deux triples successifs par Garry Maddox et Bobby Bonds et le premier de deux circuits par Dave Kingman. Kingman, qui n'avait obtenu que deux coups sûrs en 22 présences au bâton et qui avait mordu la poussière douze fois au cours de cette période, a secoué sa léthargie de brillante façon. Il a réussi un deuxième circuit bon pour deux points également contre Don DeMola à la septième manche. "McAnally et DeMola ont effectué de mauvais lancers à Kingman. Tout le monde sait que Kingman est vulnérable sur des balles basses et hautes. Alors pourquoi lui lancer au centre" de commenter Mauch après la partie.

Avant de réussir son premier circuit, Kingman avait fendu l'air deux fois et avait expédié une balle dans les estrades de gauche, mais à gauche de la ligne de démarcation. "McAnally lui avait envoyé

une balle rapide. Il s'est ressaisi avec une balle glissante, mais avec des résultats désastreux" de souligner le gérant des Expos.

CALDWELL FAIT BIEN

Mauch n'avait pas grand chose à dire dans le vestiaire de son club. Ce fut un match où les frappeurs n'ont pu seconder les lancers. Les Expos n'ont obtenu que cinq coups sûrs contre le lanceur gagnant, Mike Caldwell. Tim Foli en a obtenu deux et Barry Foote, Hal Breeden et Bob Bailey, les autres.

Pendant ce temps, Ernie McAnally allouait cinq coups sûrs, cinq buts sur balles et cinq points en quatre manches et deux tiers, Chuck Taylor, trois coups sûrs et un point en une manche et un tiers et Don DeMola, deux coups sûrs, un but sur balles et deux points en deux manches.

"Ce Caldwell n'est pas un vilain lanceur" de faire remarquer Gane Mauch. "Je me souviens qu'il nous avait battus en relève l'an dernier alors qu'il portait les couleurs du San Diego. Il n'a pas un répertoire de lancers extraordinaires, mais il sait se servir de ses atouts" dit-il.

Caldwell, un gaucher obtenu des Padres dans l'échange qui a envoyé Willie McCovey à San Diego, est beaucoup plus à l'aise avec les Giants. "Je peux compter sur une meilleure défensive et je sais que mes coéquipiers peuvent marquer des points. Je ne suis pas inquiet" de dire Caldwell qui a maintenant une fiche de 4-1 et qui est devenu le premier lanceur des Giants à compléter un match cette saison.

"J'espère que mes succès du début de la saison ne sont pas un feu de paille. Je veux prouver que je suis un bon lanceur et avec une bonne équipe je devrais réussir" d'ajouter Caldwell.

"J'ai toujours considéré Caldwell comme un bon lanceur" de commenter Charlie Fox. Puis le gérant des Giants ajouta: "Si nous l'avons exigé en échange de McCovey c'est que nous ayons une haute estime de lui. Le fait qu'il ait lancé le match au complet, donnera un moment de répit à nos lanceurs de relève, tout particulièrement Randy Moffitt à la veille de notre importante série contre les Mets de New York en fin de semaine. Je n'ai pas l'intention de faire lancer Ron Bryant plus de cinq manches à sa première sortie ce soir contre les Mets. J'aurais recours à Moffitt par la suite, vu qu'il sera bien reposé" d'ajouter Fox.

Caldwell a été maître de la situation en tout temps. Il n'a sonné que cinq coups sûrs, deux points, dont un seul mérité, deux buts sur balles tout en retirant huit frappeurs sur des prises.

Les Expos ont manqué le bateau à la septième manche. Après un retrait, Barry Foote et Tim Foli ont frappé tour à tour en lieu sûr et Ron Woods, qui frappait pour Chuck Taylor, a obtenu un but sur balles pour remplir les sentiers. Ron Hunt a frappé un dur coup en direction du troisième but. Steve Ontiveros a saisi cette balle en flèche à la hauteur de ses souliers et a tout simplement touché au troisième coussin pour doubler Foote et mettre fin à la manche.

Les Expos ont maintenant une fiche de 9-3 et les Giants de 10-8. Les Expos avaient subi deux défaites avant hier, soit le samedi. Ils ont changé quelque peu leur scénario, perdant deux jours plus tôt cette semaine. Montréal tentera de retrouver le chemin de la victoire contre les Dodgers ce soir.



NOUVEL ARBITRE — Bob Bailey, le joueur de champ des Expos de Montréal, se fait arbitre pour signaler que son coéquipier Tim Foli est sauf, alors qu'il glisse au marbre. Dave Rader, le receveur des Giants de San Francisco, était prêt à accueillir Foli, mais la balle n'est pas arrivée à temps.

Les Expos ont subi leur troisième revers de la saison, mais demeurent toutefois en tête de la division est de la Ligue nationale.

(Téléphoto PA)

La LNF veut améliorer son offensive

NEW YORK (PA) — Répondant aux critiques, la Ligue nationale de football a adopté hier des changements de règlements dans le but d'améliorer l'offensive et de décourager les placements.

Parmi les changements adoptés, on note la prolongation-suicide d'un temps maximum de 15 minutes, l'éloignement des buts à la limite du terrain et le retour des placements à la ligne de mêlée ou la ligne de 20 verges, soit la distance la plus éloignée des buts.

La LCF n'a pas songé à la prolongation. "Car nous n'avons eu que quatre matches nuls l'an dernier", a dit Greg Fulton, secrétaire de la LCF. "De plus, nos simples nous permettent d'éviter de tels résultats nuls".

D'ailleurs, il n'est pas question au Canada de reculer les buts, car la zone est beaucoup plus profonde que celle des USA, soit 25 pieds en comparaison de 10.

"La LCF a songé au retour des placements ratés à la ligne de mêlée, mais n'a pas agi en ce sens, car l'orgie des placements n'existe pas au Canada, comme aux USA."

La LNF a reculé ses bottés d'envoi à la ligne de 35 verges.

Par ailleurs, les pénalités pour obstruction ou usage illégal des mains ont été réduites de 15 à 10 verges lorsque l'infraction se produit près de la ligne de mêlée.

CLUB DE CHASSE ET PECHE HOTEL MOTEL DES LAURENTIDES (situé région Lac St-Jean)

Guides d'expérience demandés
Age: 30 ans et plus.
Connaissance de l'anglais un atout
Conditions de travail excellentes
Période de travail: début mai au 15 novembre (fermeture)
TELEPHONE: (418) 663-7881
demander M. Lorange ou

Ecrire: Dept 3012
Le Quotidien,
316 Labrecque
Chicoutimi

**C
a
f
e
c
h
e
z
g
e
r
m
a
i
n**

Steak House

NOUVEAU

service de livraison



de 11.30h am à 2h pm — 5h pm à 3h pm

Pour livraisons
composez

662-6431

Votre Salon Bar préféré

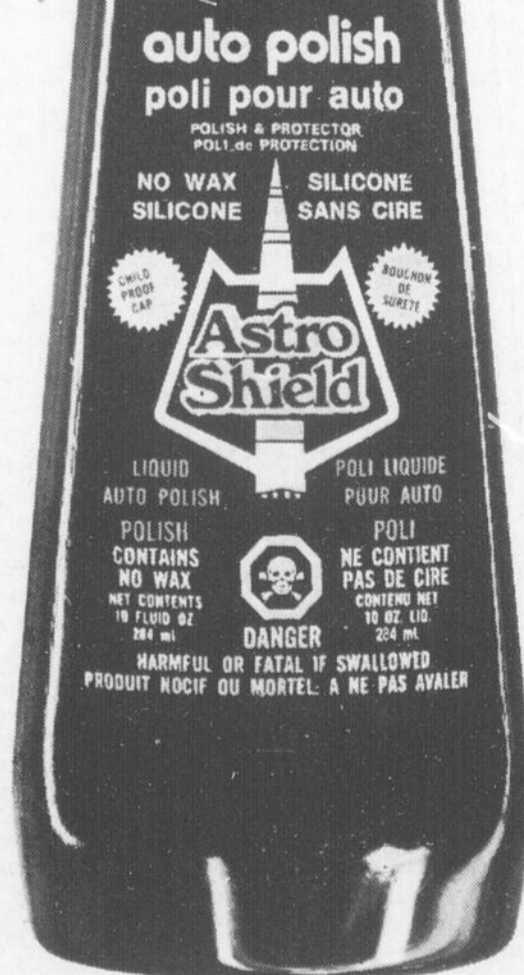
LA GOURDE

550 SACRE-COEUR
— ALMA —



Enfin...
Un vernis TOUT silicone
pour voitures qui surclasse
la cire et les
verniss à base
de plastique

Nouveau
bouchon à
l'épreuve des
enfants



Une application, un coup de chiffon
et c'est tout. Il convient au chrome
à la peinture et même au verre.

Astro Shield est un vernis qui, vraiment, fait reluire et protège en même temps. Il donne un fini lustré qui dure longtemps. Il résiste à l'essence, aux saletés grasses de la route et au calcium tout en facilitant le nettoyage.

Recherchez aussi ces autres excellents produits Astro Shield: le produit d'entretien des toits de vinyle, le décapant nettoyeur et le nettoyeur-pneu. En vente dans les magasins de pièces d'auto et les quincailleries, dont



Kénogami
20 rue Price
547-2605

LES
QUINCAILLERIES
RONA
DE VOTRE
LOCALITE

Chicoutimi
1257 Boul.
Talbot et
Rue des
Champs-
Élysées
549-5014

La Fédération d'aviron lorgne vers la région

Par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — La Fédération québécoise et de Société d'aviron songe fortement à installer une base dans le secteur Saguenay-Lac-St-Jean pour la pratique de cette discipline.

Denis Bouvier et Pierre Voisard, deux membres de la Fédération sont présentement en tournée d'information dans la région et ils ont pris contact avec un bon nombre d'étudiants dans les différentes institutions scolaires.

On procède à la présentation de films, on demande aux jeunes qui sont intéressés de remplir un formulaire spécial afin de pouvoir préparer des stages bien programmés.

De l'avis des deux représentants de la Fédération, il est agréable de constater autant d'intérêt envers la discipline de l'aviron dans un secteur de la province où cette discipline est pour ainsi dire, une parfaite inconnue. Cela dépasse toutes les prévisions envisagées.

Le seul effectif valable pour l'aviron dans le secteur du Saguenay-Lac-St-Jean est formé de cinq jeunes athlètes qui suivent, depuis environ un an et demi un programme élaboré dans le cadre de "Mission 76". Il s'agit de Mario Lalain-

cette, de Richard Lachance, de Pierre Langlois, de Sylvie Tremblay et de Marlene Rae.

Ce groupe représente, à l'heure actuelle, le meilleur espoir québécois après l'équipe de Montréal. Ce qui veut dire que la région possède déjà un embryon assez important qui est en mesure de s'imposer dans différentes compétitions.

La Fédération reviendra vers la mi-mai afin d'évaluer la possibilité de l'installation d'une base permanente avec les canots et les entraîneurs nécessaires à la préparation des athlètes. Notons qu'un monoplace en fibre de verre coûte environ \$800, alors qu'une embarcation qui peut contenir huit rameurs, faite en contreplaqué, peut atteindre la somme de \$3,500.

Le calendrier de compétitions régulières, préparé par la Fédération a réservé une date, soit le 5 et 6 octobre prochains, pour la présentation d'une régata à Chicoutimi.

Il est possible aussi qu'une démonstration ait lieu à l'occasion du Marathon du Saguenay. De plus, les organisateurs des Jeux provinciaux du Québec à Valleyfield, ont accepté de placer au programme la discipline de l'aviron, à titre démonstratif.

SPORT ECLAIR

Skisaglac

Chicoutimi — Une importante réunion générale annuelle de SKISAGLAC, soit la zone régionale de ski, aura lieu le mercredi 1 mai, à 19h 30, à l'hôtel de ville de Chicoutimi. Le président Gilles Doré a d'importantes recommandations à formuler en vue de la saison 1974-75.

Invitation aux arbitres

Chicoutimi-Nord — Le travail des arbitres qui seront appelés à officier aux matches de baseball junior, de balle lente et de fastball dans la région, sera coordonné par la même administration au cours de l'été. Le responsable Yvon Caron, invite tous ceux qui sont intéressés à agir comme officier au cours des différents matches, à se présenter le mercredi 1 mai à 20h, au chalet du club de tennis de Chicoutimi-Nord, au Parc de la Colline. Tous les anciens et nouveaux arbitres sont attendus pour la circonstance.

Marathon du Saguenay

Chicoutimi — Robert Cossette, l'un des responsables du marathon de nage du Saguenay se rendra en Italie, la semaine prochaine, afin de rencontrer les nageurs qui participeront au marathon Capri-Naples dans le but de les intéresser à se présenter au Saguenay pour le 27 juillet pour prendre part au Marathon. Une conférence de presse aura lieu le 23 mai prochain au sujet de cette importante compétition annuelle dont le total des bourses sera porté à \$15,000 cette année.

Les Sportifs de Dolbeau recherchent des lanceurs

Par Pierre RAYMOND

DOLBEAU — Plusieurs équipes de la Ligue junior régionale de baseball débiteront, ou, ont déjà débuté leur entraînement en vue de la prochaine saison. Les Sportifs de Dolbeau ne font pas classe à part et la campagne de recrutement s'est amorcée, hier soir, à Dolbeau.

Les futurs protégés de l'instructeur Boris Tremblay, demeurent sous la direction de François Gauthier pour la période d'entraînement à l'intérieur.

Gauthier, un professeur en éducation physique de l'endroit, a accueilli un nombre de 22 candidats à cette première tentative.

RECRUTEMENT A ALMA

Le pilote Tremblay entrevoit la possibilité de recueillir quelques joueurs de la municipalité d'Alma, qui, comme on le sait, n'opère pas cette saison.

"Nous avons les yeux sur quelques joueurs d'Alma surtout sur des lanceurs étant donné que notre personnel est fort restreint dans ce domaine", a précisé l'instructeur des Sportifs. "Les approches devraient se faire au cours de la prochaine fin de semaine".

Egalement, Tremblay ne prévoit pas utiliser leur terrain avant la mi-mai à cause d'une épaisse couche de neige.

LES ROYAUX AUSSI A L'ENTRAINEMENT

Les Royaux de Kénogami, pour leur part, se préparent fébrilement à cette saison qui approche à grands pas. La première séance d'entraînement aura lieu au Memorial Hall de Kénogami, dès 10h00 demain matin.

Tous les jeunes d'âge junior qui désirent se créer un poste doivent s'y présenter. Rappelons que le district des Royaux s'étend jusqu'à St-Ambroise.

LE RICHELIEU ENTRE EN ACTION

A Chicoutimi, le Richelieu, sous le régime de Guy Wauthier, entamera ses premiers exercices, dimanche matin, à 10h00, au CEGEP de Chicoutimi.

Tous les vétérans de l'an passé ainsi que les recrues qui espèrent se tailler un poste dans le circuit junior régional peuvent se présenter. Le gérant de l'équipe, Gilles Larouche, a mentionné que des postes de voltigeurs, de lanceurs et aussi, de joueurs de champ intérieur n'étaient pas encore comblés.

Larouche a également laissé entendre que l'on expérimenterait une nouvelle façon de procéder cette année, pour les exercices préparatoires à l'intérieur.

Triomphe de l'Alfa-Romeo sur le circuit de Monza

MONZA (AFP) — Pour son retour à la grande compétition automobile, l'Alfa-Romeo a obtenu hier après-midi, devant une foule enthousiaste, une véritable triomphe sur le circuit de Monza.

La populaire firme de l'Autodelta a, en effet, placé ses voitures 33-55-12 aux trois premières places des 1,000 kilomètres de Monza, première épreuve du championnat du monde, remportant un succès incontestable qui l'installe au rang de principale candidate au titre mondial des constructeurs.

La victoire est revenue à Arturo Merzario-Mario Andretti, qui s'annonçait, dès les premiers essais, comme l'équipage de pointe de l'écurie milanaise et qui s'est imposé devant les deux autres équipages de l'Alfa: Jackie Ickx-Rolf Stommelen et Andrea De Adamich-Carlo Faccetti, largement distancés.

S'il ne souffre aucune contestation, le succès de l'Alfa Romeo n'en fut pas moins grandement facilité par les circonstances, qui éliminèrent très vite les deux Matra-Simca 670-C considérées comme ses principales rivales.

Les deux voitures "bleues" se retirèrent, en effet, après moins de deux heures de course, sur les mêmes ennuis de pompe à huile qui les avaient affectées à plusieurs reprises la saison dernière.

INTERET

L'abandon des Matra, dont l'on attendait beaucoup mieux, enleva tout suspense à la course, lui ôtant l'essentiel de son intérêt. Désormais libérées de la menace française, les Alfa-Romeo s'envolèrent vers la victoire, sans même avoir besoin de solliciter excessivement les mécaniques, vue la grande marge de sécurité les séparant des autres adversaires.

Pourtant, cette classique course du calendrier international, disputée devant un très nombreux public en ce jour

férié malgré un temps pluvieux, avait commencé de manière fort prometteuse et tout laissait prévoir un passionnant duel Alfa-Romeo-Matra-C Simca.

Dès la baisse du drapeau, Arturo Merzario et Henri Pescarolo étaient partis roues dans roues et durant les 10 premiers tours, les deux hommes se livrèrent à un chasse-croisé dont l'issue paraissait incertaine. L'Alfa-Romeo, plus rapide, prenait l'avantage dans la ligne droite, mais Pescarolo, grâce à des manœuvres hardies, s'imposait à chaque passage de la grande courbe parabolique.

Mais le duel devait tourner court au 12e passage, où la mort dans l'âme, le Français s'arrêtait aux boxes, la pompe à huile refusant tout service.

DERNIER ESPOIR

Le même sort était réservé plus tard à la seconde Matra de Beltoise-Jarier, qui s'arrêtait sur le circuit, au 65e tour, pour les causes identiques. Le dernier espoir des champions du monde s'envolait dans le même temps où la 33-TT-12 de Merzario Andretti fonçait vers sa première grande victoire, portée sur les encouragements des "tifosi", qui l'an dernier avait salué le succès de la Ferrari de Ickx-Redman.

Malgré de légers ennuis d'embrayage dans la dernière heure de course, qui incitèrent Andretti à ménager sa boîte de vitesse, l'Alfa-Romeo se présenta seule à l'arrivée avec trois tours d'avance sur l'autre Alfa de Jackie Ickx-Stommelen et huit tours sur celle de Adamich-Faccetti.

Derrière les trois voitures italiennes, il faut cependant signaler la bonne performance accomplie par la Gulf GR-7 de Hailwood et Bell, qui prit une méritoire 4e place dans le même tour que de Adamich-Faccetti, obtenant, par ailleurs une belle fiche de consolation avec le record du tour (1:31:3) réalisé par l'ancien champion du monde de motocyclisme, qui tira le maximum d'un moteur inférieur à celui des Alfa-Romeo.

Le "petit Buddy Allin" cause tout une surprise

CARLSBAD, Californie (PA) — Le petit Buddy Allin, un des négligés parmi de nombreux champions, a roulé un 66, six sous la normale, hier, à l'ouverture du Tournoi des Champions doté d'une bourse globale de \$200,000.

Allin, vétéran du Vietnam, possédait une priorité d'un coup sur Lanny Wadkins.

Par contre, certains gros noms ont connu des difficultés.

Le champion de l'Omnium britannique, Tom Weiskopf, accusait un retard de cinq coups avec un 71 tandis que le champion de l'Omnium américain, Johnny Miller, affichait un 75, de même que Lee Trevino.

Le champion actuel favori Jack Nicklaus a roulé la norme à 72.

Pour la première fois en 20 ans, Arnold Palmer était absent à cette compétition qui réunit les vainqueurs au cours des 12 derniers mois. Le champion des Maîtres, Gary Player, était engagé ailleurs.

Miller Barber était seul au 3e rang avec un 69, suivi d'un groupe comprenant John Mahaffey, Dave Hill, Gene Littler et Bob Charles à 70.

Le Noir Lee Elder a affiché un 72. Wilf Homenuik, de Winnipeg, a roulé un 74 et Ben Kern, un 77.



Ça contente.



BOUT FILTRE • BOUT UNI • MENTHOL

Avis: Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social considère que le danger pour la santé croît avec l'usage.

BASEBALL

Un seul point a suffi aux Dodgers

LIGUE NATIONALE
Hier
Montréal 2 San Francisco 8.
Pittsburgh 3 Atlanta 2.
Philadelphie 0 Los Angeles 1.
New York, 5 San Diego 2.
Aujourd'hui
Montréal à Los Angeles
Chicago à Atlanta
New York à San Francisco
Cincinnati à Saint-Louis
Philadelphie à San Diego
Houston à Pittsburgh

LIGUE AMERICAINE
Hier
Kansas City 6 New York 1.
Boston 0 Texas 4.
Aujourd'hui
Boston à Kansas City
Milwaukee à Minnesota
Detroit à Chicago
Californie à Cleveland
Oakland à Baltimore
Texas à New York

AU MONTICULE

LIGUE AMERICAINE
Boston Wise 2-1 à Kansas City
Busby 2-2 s.
Milwaukee Colborn 0-1 à Minnesota
Blyleven 2-1.
Detroit Lolich 0-3 à Chicago
Bahnen 1-2 s.
Californie Ryan 2-2 à Cleveland
Johnson 0-2 s.
Oakland Blue 0-2 à Baltimore
Palmer 2-0 s.
Texas Hargan 1-1 à New York
Stottemyere 3-1 s NAT

LIGUE NATIONALE
Chicago Reuschel 0-0 à Atlanta
Morton 1-2 s.
New York Seaver 0-2 à San Francisco
BRYANT 0-0 s.
Cincinnati Guillet 1-1 à St-Louis
Curtis 1-2 s.
Montréal Renko 1-1 à Los Angeles
Messersmith 1-0 s.
Philadelphie Corton 2-0 à San Diego
Freselben 0-0 s.
Houston Dierker 2-0 à Pittsburgh
Rooker 0-2 s.



Montréal

	AB	P	CS	PP
Hunt 3B	4	0	0	1
W.Davis cc	3	0	0	1
Bailey cg	3	0	1	0
H.Breeden 1B	4	0	1	0
Singleton cg	4	0	0	0
J.Cox 2B	4	0	0	0
Footie r	3	1	1	0
Foli ac	3	1	2	0
McAnally l	1	0	0	0
C.Taylor l	0	0	0	0
Woods fu	0	0	0	0
DeMola l	0	0	0	0
Total	30	2	5	2



SAN FRANCISCO

Matthews cg	4	1	1	0
B.Miller 2B	3	1	1	1
Maddox cc	3	1	1	0
Bonds cd	4	1	2	1
Ontiveros 3B	3	0	0	0
Speier ac	3	1	0	0
Kingman 1B	4	3	3	4
Thomasin 1B	0	0	0	0
D.Rader r	4	0	2	0
Caldwell l	2	0	0	0
Total	30	8	10	6

Montréal

002 000 00-2

San Francisco

000 321 20x-8

E-D. Rader, DJ-San Francisco 1.
LSB-Montréal 5, San Francisco 6.
2B-D. Rader, H. Breeden, Kingman.
3B-Maddox, Bonds, C. Kingman 2.
4, S-McAnally, Caldwell, BS-W.
Davis.

Lanceurs:

ML CS P PM BB RB

McAnally (P,1-2)

4 2-3 5 5 4 5 5

C.Taylor

11-3 3 1 1 1 1

DeMola

2 2 2 2 1 1

Caldwell (G,4-1)

9 5 2 1 2 8

LE—McAnally 2, BP—Footie.
T—2:26, A—1,789.

Ligue nationale

Section Est

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	9	3	7.50	—
ST-Louis	10	9	5.56	2½
Philadelphie	9	8	5.29	2½
Chicago	6	7	4.62	3½
Pittsburgh	4	11	2.67	6½
New York	4	11	2.67	6½

Section Ouest

Los Angeles	13	5	7.22	—
Houston	1	8	5.79	2½
Cincinnati	9	7	5.63	3
San Fran.	10	8	5.56	3
Atlanta	9	10	4.74	4½
San Diego	6	14	4.00	8

Ligue américaine

Section Est

Baltimore	9	6	6.00	—
New York	10	8	5.56	½
Milwaukee	7	6	5.38	1
Boston	9	8	5.29	1
Détroit	6	9	4.00	3
Cleveland	5	11	3.13	4½

Section Ouest

Texas	10	6	6.25	—
Oakland	9	7	5.63	1
Minnesota	8	7	5.33	1½
Californie	9	8	5.29	1½
Chicago	6	9	4.00	3½
Kansas City	6	9	4.00	3½

Tommy John a limité les Phillies de Philadelphie à quatre coups sûrs, hier soir, permettant aux Dodgers de Los Angeles de remporter une victoire de 1-0, à Los Angeles.

John, qui est ainsi devenu le premier lanceur des majeures cette année à inscrire une cinquième victoire à sa fiche, a accordé deux buts sur balles et a retiré huit frappeurs sur trois prises. Ce blanchissage, son deuxième de la saison, a abaissé sa moyenne de points mérités à 0.86.

A Atlanta, le 718e circuit de Hank Aaron, un exploit

de deux points dans la 7e manche a procuré un gain de 3-2 aux Braves d'Atlanta sur les Pirates de Pittsburgh, à Atlanta.

Aaron en était à son 5e circuit de la saison, un coup de 400 pieds qui atterrit près de la place de son 715e dans le champ gauche.

Jerry Reuss avait limité les Braves à trois coups sûrs avant l'exploit d'Aaron.

Les Pirates ont compté deux fois aux dépens de Ron Reed dans la 3e manche, avec un but sur balles à Reuss, un simple de Renie Stennett et un autre par Rich Hebner. Stennett a

ensuite croisé le marbre lors d'un double jeu.

A San Diego, les Mets de New York ont marqué trois points à la neuvième manche, pour s'assurer une victoire de 5-2 contre les Padres de San Diego dans une rencontre de la Ligue nationale de baseball.

Felix Millan a brisé l'égalité avec un simple d'un point et John Milner a suivi avec un simple de deux points.

Le lanceur gagnant Jerry Koosman a alloué sept coups sûrs et a effectué 11 retraits au bâton. Les deux points des Padres n'étaient pas mérités.

Paul Splittorff menotte les Yankees SUR LES BUTS

A New York, Paul Splittorff a limité les Yankees de New York à deux coups sûrs pendant sept manches et Vada Pinson a produit deux points hier alors que les Royals de Kansas City ont triomphé 6-1.

Splittorff a dû abandonner dans la 8e manche à cause d'une blessure à un doigt et Doug Bird a terminé le match.

Steve Kline a tenu les Royals en échec jusqu'au double d'Amos Otis dans la 4e reprise, mais les Royals ont exposé pour trois points dans l'engagement suivant.

John Wohlford a amorcé l'assaut avec un triple après un retrait, suivi du simple de Pinson, une erreur et un autre simple par Fred Patek.

Les Royals ont profité d'une autre erreur d'un point dans la 6e reprise, avant le dernier simple productif de Pinson.

A Arlington, Jim Bibby a affiché une tenue de quatre coups sûrs tandis que des simples productifs de Dave Nelson, Alex Johnson et Jeff Burroughs mettaient fin à un duel serré dans la 5e manche en procurant un gain de 4-0 aux Rangers du Texas sur les Red Sox de Boston.

Les Rangers dominent Oakland par une partie au sommet de la division Ouest de la LA.

Luis Tiant avait limité les Rangers à deux coups sûrs lorsque les vainqueurs ont marqué trois points avec quatre coups sûrs.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier

Aucune joute

Aujourd'hui

Sorel vs Québec

(Québec mène 2-1)

LIGUE NATIONALE

Hier
Boston 5 Chicago 2
(Série égale 2-2)
Philadelphie 3 New York 5
(Philadelphie mène 2-1)

LIGUE NATIONALE

	B	A	Pts
MacLeish, Phi	8	4	12
Bucyk, B	5	6	11
Sheppard, B	7	3	10
Hull, C	6	3	9
Hodge, B	5	4	9
Stemkowski, R	4	5	9
Park, R	3	6	9
Lonsberry, Phi	3	6	9
Cashman, B	3	6	9

ASSOCIATION MONDIALE

Aucune joute

Ne vous fiez pas au HAZARD...
... confiez votre publicité à des gens qui s'y connaissent.
L'imprimerie LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, AVE LABRECQUE - CHICOUTIMI
TEL. 345-4474

SOMMAIRES

Ligue nationale

BOSTON 5 CHICAGO 2

PREMIERE PERIODE

- Chi., Martin 1 Hull, Russek 10:50
- Bos., Sheppard 7 Bucyk, Edstrand 12:07
- Bos., Dodge 5 Cashman 19:51

Pén.: Boston de banc purgée par Schmautz 0:27, Pappin C 13:42, Forbes B 16:58.

DEUXIEME PERIODE

- Bos., Esposito 4 Hodge, Gilbert 10:29
- Bos., Savard 2, 14:31
- Chi., Magnusson 1 Hull, Maki 15:23

Pén.: Russell C 9:27, Gagnon C 17:01, Esposito B, Russell C majeures 18:43, Forbes B 19:39.

TROISIEME PERIODE

- Bos., Cashman 3, 19:31
- Pén.: Gilbert B servie par O'Reilly 16:04.

Lanceurs: Boston 12 13 9-31 Chicago 6 9 9-24 Gardiens: Gilbert, Boston; Esposito, Chicago. A-16,666

PHILADELPHIE 3 NY RANGERS 5

PREMIERE PERIODE

- Phi., MacLeish 8 Clarke 6:57
- Phi., Dupont 2 Clarke 12:20
- NY Ran., Fairbairn 2 Tkaczuk 14:28

Pén.: Schultz P mineure double, majeure, inconduite, Park R majeure 2:37, Stemkowski R 5:50, Salecki P, Selling R 6:21, Salecki P 16:33, Dupont P 19:55.

DEUXIEME PERIODE

- Phi., Dornhoefer 3 Lonsberry, Bladon 11:33
- NY Ran., Vickers 2 Fairbairn, Tkaczuk 13:57
- NY Ran., Hadfield 1 Gilbert 18:44

Pén.: Van Impe P 1:20, Rolfe R 10:55, Joe Watson P 13:52.

TROISIEME PERIODE

- NY Ran., Park 3 Gilbert, Irvine 8:53
- NY Ran., Gilbert 2 Irvine, Rolfe 13:14
- NY Ran., Vickers 2 Fairbairn, Tkaczuk 13:57

Pén.: Van Impe P 1:20, Rolfe R 10:55, Joe Watson P 13:52.

Lanceurs: Philadelphie 5 6 4-15 NY Rangers 8 15 16-39 Gardiens: Parent, Philadelphie; Giacomin, NY Rangers. A-17,500.

LOTO-PERFECTA

A	B	C	D
2	1	6	3

MANDRAKE, LE MAGICIEN



ARCHIE



GROS LIMONEUX



LE GENIE



FLASH GORDON



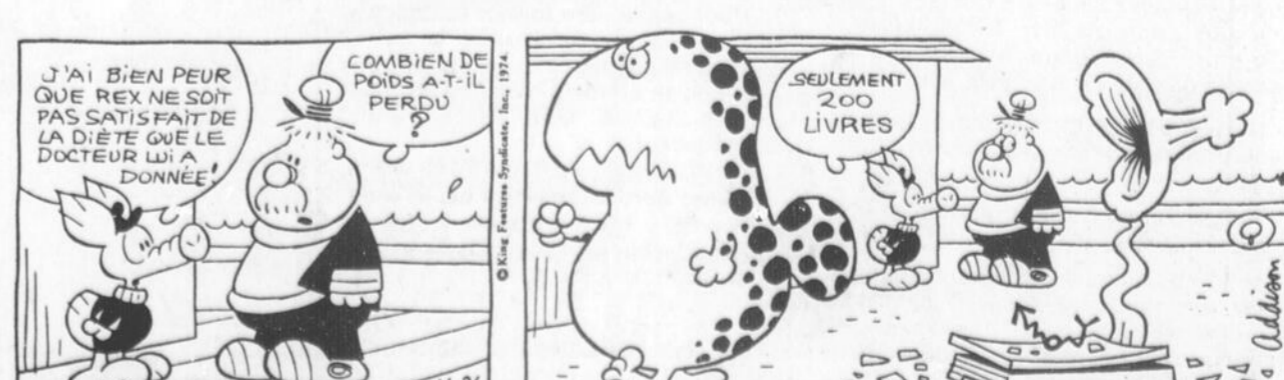
RIP, LE DETECTIVE



LE FANTOME



L'ARCHE DE NOE



Cette fois, Phil a eu le dernier mot sur Tony

CHICAGO (PC) — Le gardien Gilles Gilbert a établi un record de la Ligue nationale de hockey et les Bruins de Boston ont repris l'avantage de la glace, hier soir, en infligeant un revers de 5-2 aux Black Hawks de Chicago dans la quatrième rencontre de leur série demi-finale.

Gilbert a récolté sa troisième mention d'assistance des séries sur le but victorieux de Phil Esposito, marqué à mi-chemin en période médiane pendant que Phil Russell, des Hawks, purgeait une pénalisation pour avoir retenu Terry O'Reilly.

Il partageait l'ancienne marque de deux, également établie cette année, avec le gardien Michel Larocque, des Canadiens de Montréal.

Greg Sheppard, Ken Hodge, la recrue André Savard et Wayne Cashman ont réussi les autres filets des Bruins tandis que Hubert Martin et Keith Magnuson ont touché la cible pour Chicago. Pour Martin, il s'agissait d'un premier point en neuf matches éliminatoires.

Le banc des Bruins a été pénalisé au début du match pour avoir annoncé un mauvais alignement mais les Hawks n'ont pu en tirer profit. Ces derniers ont toutefois pris les devants à 10:50 grâce au filet de Martin.

Sheppard a riposté 77 secondes plus tard et son but fut suivi, à 19:51, par celui de Hodge.

Esposito a compté pendant un avantage numérique avec l'aide de Gilbert et Hodge. Il s'est présenté seul devant son frère qu'il a déjoué après avoir feinté à deux reprises.

Savard a porté le compte à 4-1 à 14:31 et Keith Magnuson a réduit la marge à 15:23.

Long quitte les Kings pour les Oilers

LOS ANGELES (PA) — Le directeur-gérant des Kings de Los Angeles, de la LNH, Jake Milford, a déclaré que son club n'avait eu guère de chances d'embaucher le défenseur Barry Long pour l'an prochain.

Long a signé hier un contrat de cinq ans, avec clause de non-échange, avec les Oilers d'Edmonton, de l'AMH, après une bonne saison avec les Kings.

Long a signé la même journée où Dan Maloney a accepté un contrat de trois ans avec les Kings.

"Le départ de Long nous chagrine, a avoué Milford, mais nos chances étaient inexistantes. Nous n'incluons pas la clause de non-échange dans nos contrats et Long voulait évoluer à Edmonton, où il demeure.

"Nous avons amorcé les négociations avec son avocat il y a deux mois au sujet d'un contrat de trois ans... mais il m'a dit aujourd'hui que Long avait signé avec Edmonton, sans nous donner la chance d'améliorer les conditions."

Long s'était fortement amélioré l'an dernier, aux côtés de Terry Herper, en aidant les Kings à terminer au 3e rang dans la division Ouest de la LNH.

Maloney a récolté 15 buts et 17 aides avec les Kings, manquant 13 matches à la suite d'une fracture à une épaule.



EN MARCHÉ — Le défenseur étoile Bobby Orr, des Bruins de Boston, se met en marche alors que Jim Pappin des Black Hawks de Chicago part à ses trousses. Les Bruins ont réussi à niveler les chances dans cette série demi-finale, hier soir, en battant les Hawks, 5-2. (Téléphoto PA)

Gordon succède à Blair

MOTIVATION

BLOOMINGTON (PA) — Jack Gordon, qui a piloté les North Stars du Minnesota pendant plus de trois saisons, a été nommé hier directeur-gérant du club de la LNH.

Le président des North Stars, Walter P. Fish, fils, a déclaré: "Nous croyons avoir au sein de notre organisation le meilleur homme possible pour diriger ce club."

Gordon succède à Wren Blair, congédié la semaine dernière, après que les North Stars eurent terminé au 7e rang sur 8 dans la division Ouest.

Bush et Gordon n'ont pas encore décidé qui pilotera le club l'an prochain. Gordon a piloté le club au cours des 17 premiers matches de la saison dernière, avant de céder sa place à Parker MacDonald.

Gordon a présenté une fiche de 105-101-45 à la barre des Stars.

Bush croyait qu'un changement à la direction s'imposait après que les joueurs eurent semblé perdre leur motivation en 1973-74.

"Si nous avions cru que le problème existait ailleurs, nous n'aurions pas effectué ce changement. Il est difficile de congédier un club avec le haut degré de compétition pour les joueurs présentement.

"Jack connaît notre personnel. Il est le pilote qui a connu le plus de succès à la barre du club et un des meilleurs dans l'histoire de la division Ouest. De plus, il jouit d'une longue expérience administrative, acquise à Cleveland, de la LAH, sous la direction d'Emile Francis, des Rangers de New York.

Quant aux échanges futurs de joueurs, Gordon a dit: "Pas plus que quatre, au maximum. Je songe à regrouper nos forces, car elles ne sont pas tellement décimées."

Vous avez des problèmes !

QUI N'EN A PAS ?

Quelques-uns sont difficiles à régler, d'autres moins

Si parmi ceux que vous avez il y en a un d'imprimerie, nous pouvons vous aider.

POURQUOI VOUS EN FAIRE? DEBARRASSEZ-VOUS EN!

Confiez le à l'un de nos spécialistes, se sont des gars qui connaissent ça. l'imprimerie; c'est leur affaire.



ROBERT MONTMINY, imprimeur conseil, diplômé des Arts Graphiques de Montréal — 25 ans d'expérience.



M. JEAN-PAUL TARDIF représentant. Il connaît l'imprimerie à fond — depuis 35 ans dans ce domaine.



M. MARC MONTMINY, représentant, le frère de l'autre. Au Saguenay, le nom de MONTMINY est synonyme d'imprimerie — 20 ans d'expérience.

TROIS GARS QUI CONNAISSENT ÇA
CONFIEZ-LEUR VOS PROBLÈMES

IMPRIMERIE
**LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE**
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi
Téléphone: 545-4474

DE BEAUX IMPRIMÉS LAISSENT TOUJOURS DE BONNES IMPRESSIONS

Voyez-y! L'offre d'échange FINA vous donne les moyens de rouler radial.

Vous en voulez des bonnes raisons d'acheter des pneus FINA RADIAL? Sécurité. Durabilité. Garantie de 40,000 milles... et l'offre d'échange FINA! Ces temps-ci, les détaillants FINA participants vous paient pour changer de pneus. Façon de parler. Ils rachètent vos vieux pneus aux prix qu'ils paient pour des pneus FINA neufs équivalents... moins l'usure. Oui. Vous payez seulement la différence entre la valeur d'échange de vos pneus actuels et le prix suggéré des FINA RADIAL. Vous ne devriez pas laisser passer ça!

LE FINA RADIAL

... c'est spécial!
• 6 couches de fibres à toute épreuve
• semelle mordante
• grande résistance à l'usure
• garantie de 40,000 milles
Vous voulez d'autres pneus FINA?
Votre détaillant va vous arranger ça!

FINA EXECUTIVE 2+2

— ceinturé pour mieux durer
• renforcé de nylon 2 plus et d'une ceinture Dynacor 2 plus pour plus de sécurité, plus de durabilité et une meilleure traction

FINA CEINTURÉ

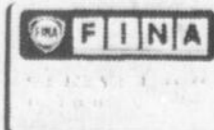
— fiable
• robuste et souple grâce à sa carcasse en polyester 2 plus et à sa ceinture en rayonne 2 plus

FINA NYLON IV

— économique
• plein d'allure
• série 78 à 4 plus de nylon résistant



Passez voir un détaillant FINA participant. Il est d'arrangement



Pour rouler en toute sécurité et de façon économique.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

La bière laisse peu de profit

TORONTO (PC) — Les marges de bénéfices des brasseries canadiennes demeureront insuffisantes cette année à moins que des augmentations de prix n'entrent en vigueur dans un certain nombre de provinces, estime la maison de placement torontoise Bell Gouinlock and Co. Ltd.

Ainsi, des augmentations semblables à celle de huit pour cent décidée récemment en Ontario sont rendues nécessaires en Alberta, au Manitoba et en Nouvelle-Ecosse, de même que de nouvelles augmentations de prix le seraient en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Québec pour compenser les coûts croissants de la main-d'œuvre et des matières premières, précise la maison de placement dans une récente analyse de ce secteur industriel.

"Il est peu probable que de telles augmentations de prix puissent être obtenues avant la fin de la présente année civile. La situation pourrait toutefois s'améliorer grâce à une réduction du prix de l'orge qui compenserait l'accroissement des coûts dans d'autres domaines", souligne Bell Gouinlock. Par ailleurs, le récent débrayage des commis de la commission des alcools

d'Alberta n'est pas sans compliquer les perspectives à court terme, ajoute la maison de placement. La maison Bell Gouinlock note également que les marges de bénéfices de Molson sont en difficulté pour l'ensemble des activités de l'entreprise. La maison Molson a d'ailleurs indiqué dans son rapport préliminaire pour neuf mois que si son volume de ventes est susceptible de s'accroître au cours du trimestre final, il est par contre douteux que les bénéfices atteignent le niveau de ceux du dernier trimestre de l'année dernière.

La maison John Labatt, de son côté, continue d'afficher des gains satisfaisants, et ce en dépit des pressions qui sollicitent ses marges de bénéfices et des difficultés qui touchent toujours les confiseries Laura Secord, dont elle détient 64 pour cent des intérêts.

On s'attend ainsi à voir Labatt accroître ses bénéfices de 13,2 pour cent pour atteindre \$2.15 l'action au cours de l'année financière 1974, et de 14 pour cent, à \$2.45 l'action, au cours de l'année financière 1975, du fait des gains vigoureux affichés par Ogilvie Flour Mills, sa filiale, et d'un rétablissement de la situa-

tion à Laura Secord.

Quant à la maison Carling O'Keefe, ses bénéfices pour les six mois se terminant au 31 décembre 1973 accusent une baisse persistante. Sa difficulté principale, indique la maison Bell Gouinlock, réside dans

les activités de l'entreprise aux Etats-Unis, où elle ne parvient pas à faire concurrence efficacement aux grandes brasseries américaines.

La maison de placement ne s'attend pas à constater des améliorations du côté des activités américaines de l'entreprise pour l'année financière 1974 et estime que l'acquisition ou la détention de ce titre n'est pas à conseiller à l'heure actuelle, sauf à titre spéculatif dans l'éventualité d'une diminution des pertes de la maison O'Keefe aux Etats-Unis.

Alcan

Dividende déclaré de 30 cents l'action

ARVIDA — Le conseil d'administration d'Alcan Aluminium Limitée a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 30 cents par action, en monnaie des Etats-Unis, sur les actions ordinaires de la Compagnie, payable le 5 juin 1974 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits le 7 mai 1974 à la fermeture des bureaux.

Il s'agit là d'un retour au taux de 30 cents payé en 1970 et d'une augmentation par rapport à celui de 25 cents que la Compagnie déclarait depuis le troisième trimestre de 1973.

Au 15 avril 1974, le nombre des actions ordinaires d'Alcan Aluminium Limitée en cours s'élevait à 34,397,436.

Le Conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 42 cents par action, en monnaie canadienne, sur les actions privilégiées en cours, au nominal de \$40 chacune et au dividende cumulé de 4 1-4%, d'Alcan Aluminium Limitée. Ce dividende sera payable le 15 juillet 1974 aux porteurs d'actions privilégiées inscrites le 28 juin 1974

à la fermeture des bureaux.

Obligations

TORONTO (PC) — Les prix ont fléchi et l'activité a été grande jeudi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme recule d'une vingtaine de cents, le moyen et le long terme perdent environ trois huitièmes de point, alors que les obligations des sociétés et les obligations provinciales régressent d'environ un demi-point.

Les prêts au jour le jour étaient disponibles à 7 1-2%. Quant aux bons du trésor fédéral, ceux de trois mois se négociaient à 7.64%, au regard de 7.33% la semaine dernière et ceux de six mois à 7.96%, au regard de 7.57% la semaine dernière.

Montréal

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations.

A long terme: Canada en baisse de 1-2; provinces en baisse de 1-2; sociétés en baisse de 3-4. A court terme: Canada en baisse de 40 cents.

Dividendes

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

Abitibi Paper Co. Ltd., l'action priv. cumulative et remboursable de la série A, 93 3/4 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 6 mai.

Alminex Ltd., 12 cents, intérimaire, le 27 juin aux actionnaires inscrits le 3 juin.

Bell Canada, l'action priv. à \$2.25, 56 cents, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

H. Corby Distilleries Ltd., classe B non votante, 50 cents, semestriel, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 10 mai.

Giant Yellowknife Mines Ltd., 10 cents, intérimaire, et un supplément de dix cents, le 26 juin aux actionnaires inscrits le 25 mai.

Gulf Oil Canada Ltd., 15 cents, et un supplément de 10 cents, le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Great West Life Assurance Co., 62 1/2 cents, le 1er juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Hughes Tool Co., 10 cents US, le 31 mai aux actionnaires inscrits le 7 mai.

Oshawa Group Ltd., classe A, 8 1/2 cents, le 17 mai aux actionnaires inscrits le 2 mai; classe A, 8 1/2 cents, le 31 juillet aux actionnaires inscrits le 28 juin; classe A, 8 1/2 cents le 27 sept. aux actionnaires inscrits le 30 août; classe A, 8 1/2 cents le 13 déc. aux actionnaires inscrits le 15 nov.

Pacific Petroleum Ltd., 37.5 cents, semestriel, hausse de 7 1/2 cents, le 28 juin aux actionnaires inscrits le 5 juin.

Sangamo Co. Ltd., 75 cents, le 26 juin aux actionnaires inscrits le 12 juin.

Simpson's Ltd., 5 cents, le 14 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Standard Brands Inc., 45 3/4 cents US, le 15 juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a monté de 1-5 jeudi à Montréal et y a atteint \$0.96 1-50 et la livre sterling y a baissé de 1-20 et clôturé à \$2.30 27-50.

A New York, le dollar canadien a baissé de 21-100 et est tombé à \$1.04 3-20 et la livre sterling a baissé de 11-20 et est tombée à \$2.40 1-10.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. cotait l'argent canadien, en devises américaines, jeudi, à \$5.504 l'once de Troyes.

L'or à terme

WINNIPEG (PC) — Cotations des contrats à terme de l'or, en monnaie américaine, à la Bourse des denrées de Winnipeg.

	Ouv.	Haut	Bas	Clôt.
Avril	172.00	172.00	167.85A	170.10B
Juil.	176.30	176.30	172.30	174.00B
Oct.	180.50	180.80	178.60	180.60A
Janv.	186.50	186.50	185.20	186.80
Avril	193.40	193.40	191.80A	193.00

Volume de mercredi: 407 contrats.



CA ROULE POUR LA FONDATION — Les propriétaires de J.-A. Truchon Inc., de Chicoutimi, appuient sans réserve le mouvement en faveur de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi. Ils estiment que la Fondation permettra aux professeurs et chercheurs de l'UQAC de s'intéresser davantage aux problèmes des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Chibougamau et Côte-Nord. "Nous espérons que cet effort pourra permettre de conserver un plus grand nombre de nos diplômés universitaires chez-nous", de souhaiter MM. Jean et Lucien Truchon, qui ont remis leur contribution à MM. Jean Laflamme, responsable du secteur des commerces de l'agglomération métropolitaine de Chicoutimi pour la Fondation, et Jean-Paul Lessard, directeur administratif.

Mercuriale

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec:

FRUITS

Pommes: Cortland, \$4.75 à \$5.25 le boisseau, \$6.00 à \$6.25 huit cellos de 5 lbs; McIntosh, \$6.50 à \$7.00 le boisseau, \$7.00 à \$7.25 huit cellos de 5 lbs.

LEGUMES

Carottes: \$1.75 à \$2.00 le 50 lbs; \$2.50 à \$2.75, 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs; Jacketted, \$3.25 à \$3.50 pour 24 cellos de 2 lbs ou 10 cellos de 5 lbs.

Laitue: frisée, \$3.50 à \$3.75 pour 24. Oignons: jaunes, moyens, \$2.25 à \$2.50 le 50 lbs; \$3.75 à \$4.00 pour 24 cellos de 2 lbs.

Panais: \$2.00 à \$2.25, 12 cellos de 2 lbs; \$1.50 le 20 lbs.

Pommes de terre: \$4.85 à \$4.95 le 50 lbs. Rutabaga: ordinaire, \$2.50 à \$2.75 le 50 lbs.

Sirop d'érable: \$10.50 le gallon; \$11 les huit contenants de 26 onces; \$17 les 12 bouteilles de 26 onces.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture: Beurre: arrivages courants, 92 points, 76; 93 points, 77; Commission canadienne de l'industrie laitière, 77.

Fromage: blanc, 80.5; jaune, 80.8. Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, en sacs de 50 lbs, .50 à .52; procédé par rouleur, No 1, en sacs, .50 à .51; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, .46 à .48.

Lait de beurre en poudre: procédé par vaporisation, .46 à .48; pour nourrissage, en sacs, rouleur et vaporisation, .44 à .46.

Lait évaporé: 48 contenants de 16 onces, \$12.50.

Lait clair en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleur, .09 à .10; procédé par vaporisation, 14.50 à 17; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 22 à 23.50.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîte d'une douzaine: A-extra-gros, 83.8; A-gros, 81; A-moyens, 77.1; A-petits, 64.1.

Prix payés cette semaine par les distributeurs de la Fédération des Producteurs du Québec: A-extra-gros, .81; A-gros, .79; A-moyens, .75; A-petits, .52; A-peewee, .40.

Pommes de terre: I.P.E., \$1.30 à \$1.35 le 10 lbs, \$3.15 à \$3.25 le 25 lbs, \$6.00 à \$6.10 le 50 lbs; N.-B., \$1.18 à \$1.24 le 10 lbs, \$3.00 à \$3.10 le 25 lbs, \$5.75 à \$5.90 le 50 lbs.

Il y avait 14 arrivages.

Fonds mutuels

Mass Investment Growth 9.97 10.90 Wellington Funds 9.44 10.32

Devises étrangères

MONTREAL (PC) — Voici les taux des devises tels que fournis par la Banque de Montréal. Les cotes sont en monnaie canadienne:

Afrique du Sud (rand)	1.4450
Allemagne (mark)	.3885
Australie (dollar)	1.4450
Autriche (schilling)	0.0530
Belgique (franc)	.0252
Bermudes (dollar)	1.02
Bésil (cruzeiro)	.1555
Bulgarie (lev)	.8960
Chine (yuan)	.4970
Danemark (couronne)	.1630
Espagne (peseta)	.0168
Etats-Unis (dollar)	.9650
France (franc)	.2020
Hongrie (oorint)	.0920
Inde (rupee)	.1270
Italie (lire)	.001555
Japon (yen)	.003540
Mexique (peso)	.0800
Norvège (couronne)	.1795
Pays-Bas (florin)	.3655
Pologne (zloty)	.0484
Roumanie (leu)	.1614
Royaume-Uni (livre sterling)	2.33
Suède (couronne)	.2225
Suisse (franc)	.3245
Tchécoslovaquie (couronne)	.1900
Union soviétique (rouble)	1.2523
Venezuela (bolivar libre)	.2267
Yougoslavie (dinar)	.0581

LA BOURSE

A Montréal

MONTREAL (PC) — Tous les secteurs, celui des banques excepté, sont tombés à leurs plus bas niveaux de l'année jeudi à la Bourse de Montréal et l'activité a été faible sur ce marché tout au cours de la séance.

Le virement se situe à 1,076,000 actions, contre 1,056,000 actions mercredi. L'indice industriel a fait un plongeon de 4.04 et est tombé à 216.25, l'indice des banques a fléchi de 3.35 et est tombé à 260.32, l'indice composé, de 3.22 et est tombé à 204.69, celui des papeteries, de 2.37 et est tombé à 121.13 et celui des services publics, de .39 et est tombé à 134.21.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	44	34
Pertes	179	189

Inchangées 68 70
Total 291 293

MICC Investments, dont 29,500 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1/2 et est tombé à \$13 1/2.

North American Asbestos, dont 47,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé d'un cent et est tombée à 37 cents.

Trizec Corp., de Montréal, en baisse de 1/4 et au niveau de \$21, annonce qu'elle projette la construction, au coût de \$25 millions, d'un complexe immobilier dans le centre-ville de Halifax. Il y aura deux tours à bureaux et nombre de boutiques. L'ouverture est prévue pour le printemps de 1976.

A New York

NEW YORK (AFP, PA) — Nouvelle baisse des prix jeudi à Wall Street, où le volume des transactions continue de progresser. Le marché a cependant été légèrement incertain. Un premier mouvement de reprise s'est dessiné au cours de la matinée, puis a échoué, mais, au cours de la dernière demi-heure, la baisse s'est atténuée, de sorte que la perte de l'indice des valeurs indus-

trielles se chiffre finalement à moins de cinq points. Les investisseurs continuent de peser les effets de la hausse des coûts d'intérêt, ainsi que du taux de l'escompte.

La plupart des compartiments accusent des baisses sensibles, comme les papiers, où International Paper perd 2 dollars, les mines d'or, où American South African cède 7 points et les cuprifères, où Copper

LES PETROLES BAISSENT

Les pétroles ont fléchi. On voit notamment Gulf Oil à \$29 7/8, une baisse de 1 5/8, Dome Petroleum à \$30, une baisse de 1 3/4, BP Canada à \$13 1/2, une baisse de \$1, Hudson's Bay Oil à \$39 1/4, une baisse de 3/4, Husky Oil à \$19, une baisse de 3/4, PanCanadian Petroleum à \$11, une baisse de 1/2 Pacific Petroleum à \$25, une baisse de 1/2 et Shell à \$16 3/4, une baisse de 1/2.

Ailleurs, parmi les perdants, on trouve Power Corp. à \$28, une baisse de 2 1/2, Russel à \$16 3/4, une baisse de 2 1/4, Andres Wines à \$15, une baisse de 1 1/2, MacMillan Bloedel à \$27 3/8, une baisse de 1 1/8, Dominion Foundries à \$28 1/2, une baisse de \$1, International Nickel à \$30 3/8, une baisse de 7/8, Al-

goma Steel à \$23, une baisse de 7/8, Northern Electric à \$21 1/4, une baisse de 7/8, la Banque Mercantile à \$17 1/4, une baisse de 7/8, Canadian Industries à \$18 1/8, une baisse de 7/8, Falconbridge Nickel à \$54 1/8, une baisse de 7/8 et Toronto-Dominion à \$36 3/4, une baisse de 3/4.

Au nombre des gagnants, on voit Eastern Canada Savings and Loan à \$14, un gain de 1/2, Canadian Javelin à \$10 1/8, un gain de 3/8, Du Pont à \$27 1/2, un gain de 3/8, Heitman Canadian Realty Investors à \$8, un gain de 1/4 et Zeller's à \$7 3/4, un gain de 1/4.

Dans le secteur de la spéculation, Quebec Explorers recule de huit cents et tombe à 95 cents dans un virement de 32,668 actions,

les tabacs, Phillip Morris perdant 2 3/8.

Les matériaux de construction perdent quelques fractions. Tendence plus irrégulière pour les pharmaceutiques, où Syntex s'adjuge 1 3/8, tandis que les compagnies aériennes, les chimiques et les automobiles perdent ou gagnent quelques fractions. Seuls les pneumatiques avancent légèrement.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles recule de 4.69 et tombe à 827.68.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	322	241
Pertes	1,139	1,249
Inchangées	325	303
Total	1,786	1,793

Le virement à la Bourse de New York se situe à 15.87 millions d'actions.

L'indice des valeurs à la Bourse Américaine recule de 1.67 et tombe à 88.84 et l'indice composé de la Bourse de New York baisse de .43 et tombe à 47.53.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines recule de 4 1/4 et tombe à \$154 1/4, Alcan, de 1 et tombe à \$34 1/4, International Nickel, de 1 et tombe à \$31 1/2, McIntyre, de 1 et tombe à \$49, Seagrams, Hiram Walkers, Massey-Ferguson, Hudson Bay et Canadian Pacific subissent des baisses frac-

L'OR ET LES PETROLES

Dome Mines recule de 7 et tombe à \$148, Pamour, de 1 1/4 et tombe à \$12 7/8, Dickenson, de 1 et tombe à \$7 3/4, Camflo, de 3/4 et tombe à \$15 et Campbell Red Lake, de 9 1/4 et tombe à \$71 3/4.

Home Oil A recule de 2 et tombe à 343, Gulf Canada, de 1 7-8 et tombe à \$29 7/8, Dome Pete, de 1 3/4 et tombe à \$30, Bow Valley, de 1 1/4 et tombe à \$23 3/4, Hudson's Bay Oil de 1 1/4 et tombe à \$39 et Aquitaine, de 1 1/8 et tombe à \$26 1/4.

A Toronto

TORONTO (PC) — La taxe sur les profits excessifs que doit annoncer un projet de loi à Ottawa inquiète des investisseurs boursiers au point que la Bourse de Toronto a fléchi considérablement jeudi.

Le premier ministre Trudeau a dit lui-même qu'un projet de loi en ce sens sera présenté au Parlement. Il a parlé ainsi à un moment où la Bourse subissait déjà les inconvénients de l'inflation, notamment de la hausse des taux d'intérêt.

L'indice industriel à Toronto a fléchi jeudi pour la cinquième séance consécutive. Il a baissé de 2.84 et est tombé à 196.75, ce qui est son plus bas niveau depuis le 8 février 1972.

L'indice de l'or a fait, pour sa part, un plongeon de 32.8 et est tombé à

461.55. Il reflétait ainsi la baisse continue du prix de l'or en barres.

Quant aux métaux de base, ils sont à leur plus bas niveau depuis décembre dernier, plus précisément à 89.36. Ils ont fléchi jeudi de 1.53. Enfin, les pétroles de l'Ouest sont à leur plus bas niveau depuis juillet dernier, soit à 218.37. Ils ont fléchi jeudi de 6.64.

COMPORTEMENT DES VALEURS

	Jeu.	Mer.
Gains	98	93
Pertes	465	465
Inchangées	230	208
Total	793	766

Le virement a été de 3.22 millions d'actions, au regard de 2.81 millions d'actions mercredi. C'est le plus élevé depuis le 3 avril. La valeur totale des actions transigées a été de \$26.13

Trop d'investissements américains au Canada et les lois canadiennes adoptées, à ce sujet, sont trop faibles

WASHINGTON (PC) — Un sénateur américain et un ancien ministre des Finances à Ottawa estiment l'un et l'autre qu'il y a trop d'investissements américains au Canada. Et ils croient également l'un et l'autre que des lois canadiennes qui ont été adoptées récemment à ce sujet sont trop faibles. Ils précisent que ces lois ne peuvent enrayer le flot de ces capitaux. Cependant, ces deux

hommes diffèrent d'opinion sur ce qui doit être fait pour changer cette situation. Le sénateur Vance Hartke, démocrate de l'Indiana, et M. Walter Gordon, chancelier de l'Université York à Toronto et ancien ministre des Finances dans un cabinet libéral à Ottawa, ont parlé de ces choses jeudi à Washington au congrès annuel de la Société

américaine du droit international-American Society of International Law. La réunion, cette année, porte sur les relations des Etats-Unis avec le Canada et le Mexique.

Le sénateur Hartke, qui réclame une diminution des investissements américains à l'étranger et une diminution aussi des importations américaines, a déclaré, dans son intervention au congrès de la

société, qu'il y aurait lieu de mettre au point un marché commun Canada-US où le commerce et le flot des capitaux seraient dirigés par les gouvernements d'Ottawa et de Washington, et non par des sociétés multinationales dont le seul intérêt est l'accroissement des bénéfices.

M. Gordon s'est dit en désaccord sur ce point. Il a précisé qu'à son avis cela ne créerait de nouveaux

emplois que dans les seuls Etats-Unis, pas au Canada.

Pour faire disparaître ce qu'il a appelé une forme d'impérialisme américain, il a préconisé l'adoption, par tous les partis représentés au Parlement canadien, d'une résolution qui demanderait que le contrôle des sociétés américaines au Canada passe entre les mains de Canadiens d'ici un certain nombre d'années, cinq ans,

peut-être plus. M. Gordon a précisé qu'il parlait de quelque 500 grandes sociétés américaines qui sont installées au Canada.

LE QUEBEC ET LE CAPITAL ETRANGER

M. William Tetley, ministre des Institutions financières du Québec, a parlé, au cours du congrès,

de la politique du gouvernement québécois en matière d'investissements étrangers.

Il a dit ce que le Québec attend de la part des investisseurs étrangers et il a précisé que par investisseurs étrangers il entendait non seulement ceux qui viennent des Etats-Unis et d'autres pays, mais encore

ceux qui viennent de l'Ontario ou d'autres provinces canadiennes.

M. Tetley a déclaré que le Québec veut que les investisseurs étrangers payent tous les impôts qu'ils sont sensés payer, qu'ils créent des emplois, qu'ils contribuent vraiment au développement industriel et qu'ils respectent la langue des Québécois.

Commission mixte de coopération commerciale, économique et technique entre le Canada et l'Iran

OTTAWA (PC) — Le Canada et l'Iran ont convenu de mettre sur pied une commission mixte de coopération commerciale, économique et technique qui siègera annuellement tour à tour à Ottawa et Téhéran.

Elle sera présidée conjointement par le sous-ministre canadien de l'Industrie et du Commerce

et le sous-secrétaire à l'Economie de l'Iran.

C'est ce qu'a fait savoir, dans une déclaration déposée aux Communes hier, le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie, qui arrive d'un voyage de cinq jours en Iran où il a dirigé une mission commerciale et économique composée de 36 personnes.

Il a été l'hôte de M. Hushang Ansary, ministre de l'Economie de l'Iran, et il a eu des entretiens avec les principaux dirigeants du pays.

MM. Gillespie et Ansary ont fait un tour d'horizon de la situation économique internationale et de ses effets sur la marche des relations canado-iraniennes.

Les deux hommes ont

également examiné les possibilités d'accroissement de la coopération commerciale et économique entre les deux pays. Ils se sont mis d'accord pour faciliter les échanges de biens et, à cette fin, ils ont convenus de conclure un accord commercial.

Des experts canadiens et iraniens doivent se rencontrer très bientôt en vue de préparer le texte de cette entente.

En ce qui regarde la situation mondiale en matière d'approvisionnement et de besoin de s'assurer des sources d'approvisionnement fiables et des marchés à des prix raisonnables, principalement dans le domaine agricole et forestier, les deux ministres ont estimé que des ententes à long terme en ce domaine bénéficieraient mutuellement aux deux pays.

En conséquence, l'Iran a accepté d'informer le Canada de ses besoins à long terme en certains des domaines-clés afin de permettre aux producteurs canadiens de s'y apprêter

dans leur planification à long terme.

Par ailleurs, M. Gillespie a expliqué les avantages du réacteur nucléaire canadien CANDU et a souligné la possibilité de produire en Iran de l'eau lourde comme sous-produit de l'industrie pétrochimique.

Le ministre canadien s'est déclaré extrêmement "réjoui" de sa visite et de l'accueil chaleureux dont les membres de la mission et lui-même ont été l'objet en Iran.

M. Gillespie a invité à son tour M. Ansary à se rendre au Canada et la date de cette visite sera ultérieurement fixée.

Accord de \$17.9 millions avec Cuba pour faciliter la vente d'équipement ferroviaire

OTTAWA (PC) — La société canadienne pour l'expansion des exportations vient de conclure un accord de \$17.9 millions avec la Banque nationale de Cuba en vue de faciliter la vente d'équipement ferroviaire à ce pays.

La signature de cet accord fait suite aux négociations qui ont abouti à la conclusion de divers contrats commerciaux entre deux exportateurs

canadiens et l'agence du gouvernement cubain chargée de l'importation d'équipement ferroviaire.

Le gouvernement Castro effectuera un versement initial proportionnel à l'achat, au Canada, de cet équipement.

Ce prêt de \$17.9 millions, le premier que la société accorde à un emprunteur cubain, couvrira du même coup la balance du prix de

vente de 30 locomotives Diesel et pièces de rechange, évaluées à \$15,200,000, que fournira la MLW-Worthington, de Montréal.

Il couvrira aussi l'équipement de construction et d'entretien ferroviaire, pilonneuses, niveleuses de cailloutage et coupe-broussailles y compris, évalué à \$4,200,000, que fournira la Canon Ltée, de Montréal.

MÉNAGES NEUFS BONI

Vilas qualité

MOBILIER TRADITIONNEL ERABLE SOLIDE

CHAMBRE A COUCHER
Bureau triple, miroir, commode 5 tiroirs, 1 table de nuit, 1 base et matelas Simmon's.

MOBILIER DE CUISINE
1 table ronde et 4 chaises, "Vilas".

MOBILIER DE SALON
2 morceaux, "Vilas" ou "Sklar" ou "Simmon's", 1 table centre Vilas, 1 table de bout "Vilas".

MENAGE \$1,995.00
App. élec. \$1,000.00
\$2,995.00

\$2995.
Termes si désirés
\$89.³⁷ par mois
EN MONTRE AU MAGASIN

claudé chrétien ltée

485 BOUL. CENTENAIRE JONQUIERE 547-3628
SERVICE DE DECORATION GRATUIT

AVEC L'ACHAT DE CE MENAGE VOUS POUVEZ VOUS PROCURER A PRIX BONI

1 réfrigérateur 14 pieds; 1 poêle électrique 30"; 1 laveuse automatique; 1 sècheuse pour linge \$1,000. seulement

Soyons




Prudents

C.N.C. DISTRIBUTION

no 1 au Saguenay-Lac St-Jean



CLAUDE ST-JACQUES
CO-PROPRIETAIRE



ROSAIRE TREMBLAY
CO-PROPRIETAIRE







AU 1146 BOUL. TALBOT
VOISIN DE POTVIN & TREMBLAY

Maintenant à CHICOUTIMI

C.N.C. DISTRIBUTION D'ALMA

a ouvert une nouvelle succursale au 1146, boul. Talbot, à Chicoutimi (près de Chez Potvin & Tremblay).


SPECIAL D'OUVERTURE

TIRAGE D'UNE T.V. couleur portative avec l'achat d'une maison-mobile.

1146, BOUL. TALBOT, CHICOUTIMI
Tél.: 545-0694
(VOISIN DE POTVIN & TREMBLAY)

ET

ALMA
BOUL. DUPONT,
Tél.: 668-8578
(VOISIN ACCESSOIRES LAURENTIEN)



Stanfield verrait une commission avec un mandat spécial

TORONTO (PC) — Le chef du Parti progressiste conservateur du Canada et leader de l'opposition aux

Communes d'Ottawa, a promis hier d'instituer, s'il devenait premier ministre, une commission dont le

mandat serait d'accélérer le règlement des conflits de travail dont la portée pourrait affecter l'intérêt public.

"Cette commission, a expliqué M. Stanfield au cours d'une conférence de presse à Toronto, n'aurait pas seulement la juridiction sur les conflits dans la fonction publique, mais également dans les secteurs ou des différends seraient de nature à mettre en danger l'intérêt public.

Selon M. Stanfield, le gouvernement libéral n'aurait pas réussi à faire échec à l'inflation et, en conséquence, a du mal à répondre les conflits de travail.

Le chef de l'opposition a en outre critiqué les projets du premier ministre

Trudeau de limiter les profits excessifs des sociétés. "Une telle mesure, a affirmé M. Stanfield, n'est pas du tout anti-inflationniste".

Selon M. Stanfield, il s'agit de la part du gouvernement d'une autre mesure mise de l'avant pour séduire le chef du Nouveau parti démocratique, M. David Lewis.

Le chef Tory s'attend à ce que son parti soit appelé à former le prochain

gouvernement et à ce que celui-ci soit majoritaire. Il a indiqué qu'il proposerait dès lors un gel immédiat des prix et des salaires. Il a en outre promis le retrait de la taxe sur les matériaux de construction. M. Stanfield soutient que le plus fort agent de l'inflation au Canada est la crainte de voir augmenter les prix. Selon lui, il suffit de les geler pour qu'avec cette crainte, disparaisse l'inflation.

DECES

MADAME NOEMIE ANGER
A Jonquière, le 25 avril 1974, à l'âge de 93 ans, est décédée Dame Noémie Anger épouse de Feu M. Stanley Tremblay. Elle demeurait au 326 St-François, Jonquière.
Les funérailles auront lieu samedi, le 27 avril 1974 à 3 hres. Départ Nault & Girard Inc., 217 St-Aimé, Jonquière à 2:30 hres pour l'Eglise Ste-Marie et de là au cimetière St-Dominique. Direction: Nault & Girard Inc.

Joubert, 80 ans, 135 ouest Grande Allée, Québec.
M. Théophile Juneau, 87 ans, St-Augustin.

Mme Philomène Devis Lachance, 93 ans et 10 mois, Foyer Notre-Dame du Perpétuel Secours.

M. Edouard Lemieux, 68 ans et 6 mois, 3395 Avenue Royale, Giffard.

M. Aurèle Marois, 62 ans et 10 mois, Montmagny.

Mme Alice Gendreau Proulx, 84 ans, 176 Avenue Proulx, Montmagny.

MONSIEUR MARC GRAVEL

A Dolbeau, le 24 avril 1974, à l'âge de 24 ans, est décédé Monsieur Marc Gravel fils de M. et Mme Guy Gravel. Il demeurait à Dolbeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 27 avril 1974 à 10 hres. Départ C.A. Gauthier Ltée, 620, 6ième avenue, Dolbeau à 9:30 hres pour l'Eglise Ste-Thérèse et de là au cimetière de Dolbeau. Direction: C.A. Gauthier Ltée, Dolbeau-Mistassini.

M. Raoul Clavet, 83 ans, 1030 des Erables, Québec.

M. Gaston Delorme, 67 ans, 511, rue St-Charles, Port-neuf Station.

M. l'abbé Rosaire Drouin, 57 ans et 6 mois, Charlesbourg.

Mme Délia Fillion Dupuis, 65, de la Reine, Québec.

M. Achille Durand, 88 ans et 6 mois, 180 Boulevard Bastien, Loretteville.

M. René Fiset, 46 ans et 8 mois, 14 est rue St-Joseph, Québec.

Mme Juliette Ouellet Gauvin, 67 ans, 620 Lavigne, Québec.

Mme Marguerite Leclerc



M. Robert Stanfield

Trudeau et Faulkner ne toléreront pas de discrimination

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau et le Secrétaire d'Etat, M. Hugh Faulkner, ont réaffirmé, hier aux Communes, que le gouvernement fédéral ne tolérera pas la discrimination à l'endroit de tout Canadien dans la mise en oeuvre de ses programmes.

Les deux membres du Cabinet ont fait cette déclaration à la suite d'une question soulevée par le député conservateur de Central Nova, M. Elmer MacKay, à l'effet qu'une jeune fille de race blanche de l'Alberta avait reçu un ordre d'un fonctionnaire du Secrétariat d'Etat de ne pas habiter dans une famille de Noirs en Nouvelle-Ecosse dans le cadre du programme des jeunes voyageurs.

L'ancien ministre libéral, M. Bryce MacKasey, député de Verdun, s'est joint aux députés conservateurs pour exprimer lui aussi "son indignation et sa colère" devant tel geste, et cela, a-t-il dit, dans un programme financé par le gouvernement canadien.

M. Faulkner, en réprochant cette pratique, a promis de faire enquête pour découvrir tous les faits. Pour sa part, M. Lincoln Alexander, député conservateur de Hamilton-ouest, le seul député de race noire aux Communes, a demandé s'il n'y aurait pas lieu d'indiquer dans les termes d'un programme fédéral un article interdisant toute forme de discrimination dans l'application d'un programme subventionné par le fédéral.

M. Trudeau a dit qu'une solution à ce problème n'est pas aussi facile et que, de toutes façons, le gouvernement s'efforce de s'assurer que ces programmes, et en particulier ceux administrés par les provinces, répondent aux critères du fédéral dans ce domaine.

SERVICE ANNIVERSAIRE



MME PHILIPPE DESMEULES

La messe anniversaire de Mme Philippe Desmeules, née Florina Boudreault, sera chantée samedi, le 27 avril à 7 hres p.m., en l'Eglise de Desbiens. Parents et amis sont invités à y assister.

OTTAWA EN BREF

LE CANADA AU M.-O.

OTTAWA (PC) — Le Canada a décidé de prolonger de six mois sa participation à la Force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient, a annoncé jeudi le ministre des Affaires étrangères, M. Mitchell Sharp. Le Canada a environ 1,100 soldats au Moyen-Orient.

LES DOSSIERS CRIMINELS

OTTAWA (PC) — Un homme qui a commis un crime et qui, par la suite, a payé pour ce crime, est-ce qu'il est obligé de dire qu'il a un dossier criminel, doit-il avouer qu'il a un dossier criminel, si on lui pose une question à ce sujet? Non, ont déclaré jeudi des membres d'une commission des Communes, la commission de la justice. Ils discutent alors avec le Solliciteur général, Warren Allmand, au sujet de la loi qui régit les dossiers judiciaires. M. Allmand a donné à entendre que cette loi sera modifiée.

LA SECURITE NATIONALE

OTTAWA (PC) — Les membres d'une commission des Communes, celle de la justice, vont se réunir à huis clos au début du mois prochain pour discuter les mesures de sécurité qu'applique la Gendarmerie royale. Ils ont expliqué qu'il s'agit vraiment de mesures qui ne peuvent être discutées en public. En réponse à une question qui lui a été posée jeudi, M. Warren Allmand, Solliciteur général, a dit qu'il est vrai qu'il y a un représentant de la CIA - Central Intelligence Agency - à l'ambassade des Etats-Unis à Ottawa.

LE REGIME DES RENTES

OTTAWA (PC) — Les cotisations au Régime des rentes du Québec sont placées dans des valeurs qui rapportent à ce Régime en moyenne 10 p.c. par année, mais les investissements que fait le Régime des pensions du Canada ne rapportent à celui-ci qu'environ 5 p.c. par année, a-t-on souligné jeudi aux Communes. M. Marc Lalonde, ministre de la Santé, a expliqué que les fonds d'investissements du Régime des pensions du Canada sont régis par des gouvernements provinciaux et qu'il arrive que le Québec fait preuve en la matière de plus de dynamisme que les autres provinces.

MOTS CROISES

problème: no 161

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTELEMENT

- Qualité de ce qui peut-être saturé.
- Fils de Dédale.-- Bugle à fleurs jaunes.-- Année.
- Chaînes de montre.
- Venue au monde.-- Qui a les qualités du feu.-- Conscience.
- Plante de montagne à fleurs jaunes.-- Récipient à l'usage des maçons.
- Terme au tennis.-- Fleurs de Suède.
- Qualité de ce qui est résistant(pl.).
- Pronom personnel.-- Crier, en parlant des chevreuils. Infinitif.
- Exister -- Vend, fournit des marchandises.-- Possessif.
- Démentit.-- Es dans l'incertitude sur la réalité d'un fait.
- Symbole du tour.-- Servira d'aide à quelqu'un.
- Oncle d'Amérique.-- Chercheras à connaître la pensée.
- Qui contient de l'a-cier.-- Allongea.
- Aptitudes, supériorités acquises pour faire des choses.-- Ile de l'Océan Atlantique.
- Aurochs -- Unité monétaire du Danemark.
- Petit sac à main.-- Possessif.
- Circonscriptions administrées par des igames.-- Cobalt.
- D'une manière avantageuse.-- Duvet fourni par l'eider.
- Qui a le cerveau troublé par l'action du vin.-- Brady-pe.-- Gros et court.
- Il commandait le Sud -- Elevation verticale d'un point au-dessus du niveau moyen de la mer.
- Tire du péril.-- Trois fois.
- Possessif -- Magnésium.-- Propagéra.
- Greffées.-- Passas tout près.

VERTICALEMENT

- Descriptions de l'aspect extérieur de quelqu'un pour le faire reconnaître.



PLACE du SAGUENAY

Vous offre l'opportunité de **GAGNER UN VOYAGE A PARIS** POUR DEUX (2) PERSONNES

AVEC EXCURSION DE 8 JOURS EN AUTOCAR OFFERTE PAR LE TOURISME FRANÇAIS

EN ITALIE ET EN SUISSE OU AU CHOIX SUR LA COTE D'AZUR. TOUS FRAIS COMPRIS



Plus \$400. OFFERT PAR LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

VOUS VOYAGEREZ PAR AIR FRANCE PARCE QUE C'EST FRANÇAIS

AIR FRANCE EN COLLABORATION AVEC

VOYAGES IATA MICHEL INC. 363 RACINE CHICOUTIMI 549-8874

DECOUPER ce coupon et déposer à PLACE SAGUENAY

NOM ADRESSE VILLE TEL TIRAGE LE 30 MAI A L'EMISSION "BONNE JOURNEE"

GAGNEZ

UN PRIX DE \$25 CHAQUE SEMAINE

PLUS UN GRAND PRIX A LA FIN DU CONCOURS

GRÂCE A NOS PETITES ANNONCES "CLASSEES"...

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

progrès dimanche

progrès régional

C'EST AMUSANT C'EST FACILE C'EST PAYANT

ANNONCE INSOLITE

Trouvez l'annonce insolite qui paraît dans la section des ANNONCES CLASSEES de l'une ou l'autre de nos publications.

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN PROGRES-DIMANCHE PROGRES REGIONAL

Cette annonce insolite apparaît une fois par semaine, soit dans Le Quotidien, soit dans Progres-Dimanche ou dans Progres Regional.

Chaque semaine, il y aura une nouvelle annonce.

Pour participer, il suffit de nous faire parvenir le coupon qui apparaît dans cette page ainsi que le titre de l'annonce insolite, ainsi que sa date de publication.

Chaque semaine, un tirage aura lieu parmi les réponses reçues. Toutes les lettres reçues sont conservées pour le tirage de la MOTO qui aura lieu le 30 avril 74.

EXEMPLE:

D'une annonce insolite dans le genre de celle que vous trouvez en lisant les annonces classées de nos trois journaux:

A VENDRE:
ALLUMETTES EN BOIS n'ayant servi qu'une fois. Cadeau idéal pour non fumeurs. Conservez avec "LE QUOTIDIEN" - 123 9005.

UNE MAGNIFIQUE MOTOCYCLETTE CHAPARRAL \$25 CHAQUE SEMAINE

\$25 sera tiré parmi les bonnes réponses reçues

COUPON DE PARTICIPATION:

NOM: ADRESSE: VILLE: ANNONCES INSOLITES

UN COUPON PAR ENVELOPPE

ANNONCES CLASSEES

Tél: 545-4895-96-97-98

AUTOS A VENDRE

DATSUN 1200, fast back, 1972, 28.000 miles, radio, zibbarth R.P.M., 40 miles au gallon, appeler après 6:30 hves, Louis Pelchat, Tél: 543-8953. F-1017

FIAT 124, coupé sport, 1971, 1600 cc, 5 vitesses, michelins ZX, radio AM-FM, cause: 2 voitures, Tél: 545-0375. F-1007

MAZDA 616, 1972, 4 portes, 20.000 miles, dégivreur arrière, cause: 2 voitures, Tél: 545-0375. F-1006

PLYMOUTH SATELLITE 1968, 318 hard top, 2 portes, en très bonne condition, prix \$600. Tél: 349-2797 Ste-Croix. F-1016

FIAT 850, modèle sport, 1968, peinture neuve, 28.000 miles, convertible, \$1.000,00. Tél: 545-4809. F-1065

BUICK ELECTRA, 1966, 225, électrique, Pontiac Parisienne, 1966, peinture neuve, mécanique A-1. Tél: 543-4304 ou 549-0042. F-1063

VOLVO 1973, 6 mois d'usage, modèle 142 Grand Luxe, moteur à injection, over drive. Tél: 682-6798. F-1069

BUICK Le Sabre, 1965, convertible, moteur, transmission A-1, peinture neuve, \$500,00. Tél: 547-0766. F-1094

CAMIONS A VENDRE

FORD ECONOLYNE 1966, 6 cylindres, bonne mécanique, \$500,00. HONDA C.B. 350, 1973, \$800,00, comme neuve. Tél: 543-2309. F-1055

DINERS A VENDRE

HORS-BORD 3 1/2 HP, à vendre. Tél: 548-8442. F-1095

ROULOTTE de voyage 26 pieds, 1971, très bien équipée, habitable à l'année, prix raisonnable. Tél: 542-3938. F-1119

ROULOTTE DE VOYAGE VALL BAR 22 pieds à l'état de neuf, équipée au complet, prix d'australie. Tél: 549-3102. F-1120

POELE A BOIS, "Belanger", gros modèle, blanc, \$100,00, RÉFRIGÉRATEUR "Frigidaire" 15 p.c., blanc, \$100,00, les deux pièces, en bonne condition, et prêts pour livraison. Tél: 543-2449. F-1098

MEUBLES ANTIQUES et usagés, set de salle à manger, buffet, set de cuisine, etc. Artisan du Meuble Lise. Tél: 668-8784. F-992

AMEUBLEMENT de restaurant comprenant 1 poêle à patates et hot-dog, 7 loges doubles, vaisselle d'hôtellerie, (36 couverts), 1 frigidaire, etc. AUSSI: 1 roulotte à patates frîtes sur roues, complètement équipée. Tél: 279-5522. F-927

ACHETEZ directement au manufacturier, persiennes (volets) en aluminium de différentes couleurs, différents modèles, fabrication sur mesure. Estimation gratuite. Tél: 548-7041. F-1001

SET de cuisine 5 morceaux chromé, très propre, \$75,00. SET de salon 2 morceaux, table de centre \$125,00. Tél: 545-0728. F-1009

MAISON MOBILE 1972, 12 x 60, meublée ou non, 3 chambres à coucher, prix à discuter. Tél: 677-2718. F-1066

SET de salon provincial français authentique, comprenant chateaufort et deux fauteuils, excellente valeur. Tél: 549-5401. F-1054

45 TABLES rondes de 2' de diamètre, au prix de \$12,00 chacune. En bloc ou l'unité, jour: 862-5305, soir: 668-8444. F-1074

MAISONS A VENDRE

MAISON, située 104-106, Ste-Famille, Revenu \$275,00 par mois. Informations: Guy Bergeron, le jour: 543-7871, le soir: 542-2464. F-1083

MAISON à vendre, terrain 200 x 200 pieds, située rang 7 l'Ascension. Tél: 347-5215. F-1068

REALISEZ votre rêve, résidence à vendre, Notre-Dame du Saguenay, Chicoutimi, Quartier résidentiel, 4 chambres à coucher, 1800 pi. carrés, pour rendez-vous appeler le propriétaire à 549-0435 après 6 hves. F-1056

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, \$125,00, situé rue Ste-Famille, Kénogami, face terminus d'autobus, libre 1er mai. Tél: 543-3113 ou 542-6419. F-1027

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, \$125,00, situé rue Ste-Famille, Kénogami, face terminus d'autobus, libre 1er mai. Tél: 543-3113 ou 542-6419. F-1027

LOGEMENT: 4 pièces, conviendrait pour couple sans enfant. Libre 1er juillet. Tél: 543-4179. F-1053

LOGEMENT: 5 1/2 pièces, tapis mur à mur, entrée laveuse, sècheuse, face à l'école Charles-Gravel. Tél: 543-0009. F-1061

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou 1er mai. Tél: 549-8400 ou 549-3338 ou 677-2332. F-1070

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, prêt-à-voir, eau chaude fournie, chauffage, libre 1er mai à Bagotville. Tél: 544-3072. F-1117

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chambre de bains complète, tapis, entrées laveuse, sècheuse, couple sans enfant, libre 1er juin. Tél: 548-4543, rue Abbeville, Arvida. F-1071

2 LOGEMENTS: 1 de 2 chambres, 1 de 3 chambres, chauffés, rue Place d'Armes; 1 autre 3 chambres, 290 Méry, Chic-Nord, chauffé, eau chaude fournie. Tél: 543-0432. F-1008

LOGEMENT: très moderne, 7 1/2 pièces, tapis dans 5 pièces, situé en haut du Nellyou idéal, \$280,00 par mois, chauffé, éclairé, informations: Guy Bergeron le jour: 543-7871, le soir: 542-2464. F-1082

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, semi-meublé, 1071, 5e Avenue, Port-Alfred, libre début mai. Tél: 549-4194. F-1079

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, 295 Méry, Chicoutimi-Nord, chauffé, demi sous-sol, \$135,00 par mois. Tél: 543-6010. F-1058

LOGEMENT: 6 1/2 pièces, chauffé, éclairé, situé à 104 Ste-Famille, Kénogami, \$175,00 par mois. Informations: Guy Bergeron, le jour: 543-7871 ou le soir: 542-2464. F-1080

PERSONNE SEULE désire louer une chambre, dame ou demoiselle seulement. Appelez après 5 hves: 549-5784. F-1096

VENEZ VOIRE MAISON EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immobles

660, Clovis, Chicoutimi-Nord, Bungalow, 3 chambres, salon, cuisine, S.S.: 1 chambre et salle familiale. Terrain paysagé muni d'un foyer.

81 La Malbaie, Chicoutimi. Bungalow 25.5 x 39.5 pi. car. 3 chambres, salon, cuisine et dinette. Finition extérieure en briques. Terrain paysagé avec arbutus et entrée asphaltée. 285, St-François, Bagotville. Demi-jumelle de construction récente. Comprend: 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bain. Terrain fini. Prix raisonnable.

CHICOUTIMI ALMA
549-5746 548-2411

Fiducie du Québec
COURTIER
une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins

MOTOS A VENDRE

KAWASAKI 100 cc, 1971, 10 vitesses, 2.000 miles, prix \$300,00. Tél: 543-3300. F-1073

TERRAINS A VENDRE

TERRAIN rue des Martinets, arrière Place du Royaume, 9.366 pieds carrés, service disponible. Tél: 549-6613. F-1118

CHAMBRES A LOUER

PERSONNE SEULE désire louer une chambre, dame ou demoiselle seulement. Appelez après 5 hves: 549-5784. F-1096

Découverte d'un gisement de cuivre

NEW YORK (AFP) — Un gisement important de cuivre a été découvert dans le nord du Nevada par les astronautes de Skylab-3, durant leur mission de 84 jours dans l'espace.

Intervenant mercredi à New York, devant l'Association des éditeurs de journaux américains, réunis en session annuelle, les trois astronautes, Gérard Carr, William Pogue et Edward Gibson, ont révélé que la valeur de ce gisement atteignait \$2 milliards.

Ce gisement cuprifère permettra probablement de payer tout le programme Skylab, a dit William Pogue, se référant au coût du projet spatial évalué à \$2,5 milliards.

C'est grâce aux photos prises par les caméras de l'engin spatial que cette découverte a été réalisée.

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, \$125,00, situé rue Ste-Famille, Kénogami, face terminus d'autobus, libre 1er mai. Tél: 543-3113 ou 542-6419. F-1027

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement ou 1er mai. Tél: 549-8400 ou 549-3338 ou 677-2332. F-1070

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, prêt-à-voir, eau chaude fournie, chauffage, libre 1er mai à Bagotville. Tél: 544-3072. F-1117

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, chambre de bains complète, tapis, entrées laveuse, sècheuse, couple sans enfant, libre 1er juin. Tél: 548-4543, rue Abbeville, Arvida. F-1071

2 LOGEMENTS: 1 de 2 chambres, 1 de 3 chambres, chauffés, rue Place d'Armes; 1 autre 3 chambres, 290 Méry, Chic-Nord, chauffé, eau chaude fournie. Tél: 543-0432. F-1008

LOGEMENT: très moderne, 7 1/2 pièces, tapis dans 5 pièces, situé en haut du Nellyou idéal, \$280,00 par mois, chauffé, éclairé, informations: Guy Bergeron le jour: 543-7871, le soir: 542-2464. F-1082

LOGEMENT: 3 1/2 pièces, semi-meublé, 1071, 5e Avenue, Port-Alfred, libre début mai. Tél: 549-4194. F-1079

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, 295 Méry, Chicoutimi-Nord, chauffé, demi sous-sol, \$135,00 par mois. Tél: 543-6010. F-1058

LOGEMENT: 6 1/2 pièces, chauffé, éclairé, situé à 104 Ste-Famille, Kénogami, \$175,00 par mois. Informations: Guy Bergeron, le jour: 543-7871 ou le soir: 542-2464. F-1080

PERSONNE SEULE désire louer une chambre, dame ou demoiselle seulement. Appelez après 5 hves: 549-5784. F-1096

DINERS

ACHETONS ENCORE MONNAIE: au plus haut prix. CANADIENNE 1968 et moins, AMERICAINE 1964 et moins. Tél: 1-849-3287. F-937

FAIRE-PARTS. Futur(e) marié(e); faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4474. F-866

ORGUE Hammond, modèle 112, en très bonne condition, valeur de \$2.700,00, laissée à \$1.600,00 avec drum électronique. Tél: 549-0886. F-1072

ACHETONS monnaie Canadienne, \$0,50, \$0,25 et \$0,10, 1966 en baissant, bon pourcentage. Tél: 543-6247. F-910

AIDE-FAMILIALE demandée, expérience préférable, dans famille 2 enfants, travail à la semaine dans Arvida. Tél: 545-4070. F-1026

FEMMES DEMANDEES

SAVIEZ-VOUS que vous pouvez transformer vos temps libres en dollars? Oui, en vendant des produits cosmétiques et de beauté courants Régime de France, division Familis. Pour informations: Tél: à Mme Bertrand Bradet: 549-0728 ou 542-2854. F-924

HOMMES DEMANDES

HOMME DEMANDE pour travail dans la vente, faut posséder auto, et demeurer à Jonquière, Kénogami ou Arvida, salaire et commission selon qualifications. Tél: 547-0754. F-1067

CHEF DE CUISINE demandé, diplômé, possédant de vastes connaissances en gestion et en cuisine, ayant au minimum 5 années d'expérience. Nous n'acceptons que les entretiens sur place. S'adresser à M. Paul Baillargeon, 214, St-Dominique, Jonquière. F-1078

TARIF D'BONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean, 75 par semaine, 6 éditions.

Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord, \$1,00 par semaine, 6 éditions.

Prix dans les dépôts: 20 le copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministères des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la port: Région Saguenay-Lac-St-Jean: Côte-Nord: 1 an: \$40,00; 6 mois: \$23,00. Autres régions au Canada: 1 an: \$50,00; 6 mois: \$30,00. Pays étrangers: 1 an: \$60,00; 6 mois: \$35,00. Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE ROBERVAL MUNICIPALITE DE L'ASCENSION DE N.-S.

AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes données par le soussigné, secrétaire-trésorier de la soudite municipalité, que le conseil de l'Ascension de N.-S. a le 16 avril 1974 passé et adopté un règlement portant le numéro 129 ayant pour objet de permettre à la municipalité de l'Ascension d'imposer des permis et licences, et des taxes d'affaires.

Ledit règlement a été passé après avoir subi la lecture prescrite et est déposé au bureau du secrétaire-trésorier de la municipalité de l'Ascension de N.-S. où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Donné à l'Ascension ce 17ième jour d'avril 1974.

Roger Boily, secrétaire-trésorier.

La Honda CB360G bicylindre. Y'a rien de plus nouveau!

Un nouveau moteur de 356 cc (avec nouvelle culasse. Nouvelle pompe à l'huile cyclodiale. De nouveaux carburateurs à vitesse constante.)

Une nouvelle transmission à six vitesses (avec un nouvel embrayage. Et un nouveau système de huilage à pression du contre-arbre.)

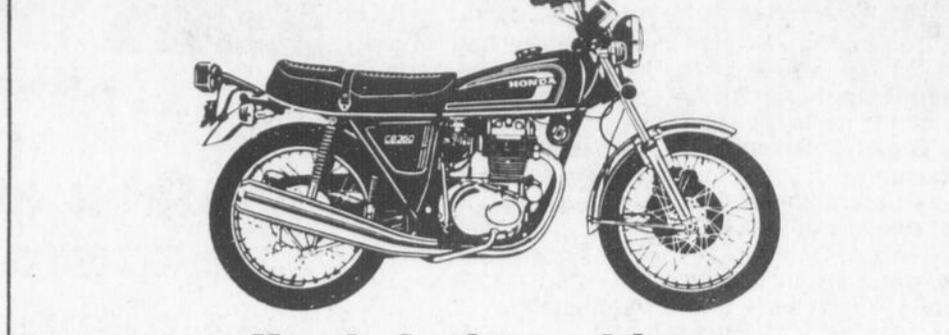
Un nouveau cadre (plus rigide. Empattement plus long. Selle plus basse.)

Un nouveau train avant avec fourche avant apparente. Un nouveau démarrage électrique avec dégagement de sécurité.

De nouveaux amortisseurs arrière à cinq positions. Un nouveau panneau central pour les fusibles. De nouveaux appui-pieds coussinés.

Et y'a personne, personne qui a une machine comme ça. Pas encore.

Parce qu'y a rien de plus nouveau que la Honda CB360G.



Honda. La dure qui dure.

<p>VILLENEUVE ÉQUIPEMENT 1178, boul. Ste-Geneviève, Chicoutimi-Nord Tél: 543-3600</p> <p>SPORAMA LTEE, 481, Sacré-Coeur, Alma Tél: 668-8328</p> <p>LÉO AUTOMOBILE 280 rue Hôtel-de-Ville, Chicoutimi Tél: 543-0743</p> <p>ATELIER G. DESGAGNÉ — SCIE À CHAÎNE 1654, boul. St-Dominique, Roberval Tél: 275-2269.</p>	<p>JONQUIÈRE MARINE & SPORT LTEE, 247, Colbert, Jonquière Tél: 547-8000</p> <p>TALBOT & POTVIN LTEE 1265, boul. Sacré-Coeur, St-Félicien Tél: 679-1751</p> <p>JOS BESSON INC., 66 Dequen, Mistassini Tél: 275-2883</p> <p>Lac Bouchette, Tél: 348-6419.</p>
---	---

AVIS DIVERS

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571 d du code civil, que Adéard (Addad) Maltais, contracteur général ayant sa principale place d'affaires au 1412, rue Roussel, Chicoutimi-Nord, Province de Québec, a le 16ème jour de novembre 1973, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada, tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présentes et futures, à titre de garantie, et que la dite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Chicoutimi le 19ième jour de novembre 1973 sous le numéro 268 499.

La Banque Royale du Canada
2200 Roussel
Chicoutimi-Nord (Québec)

NOTICE

Notice is hereby given pursuant to article 1571 d of the civil code that an assignment and transfer of all debts, present and future, of Adéard (Addad) Maltais, general contractor, whose principal place of business in 1412, Roussel Street, Chicoutimi-Nord, Province of Quebec, to the Royal Bank of Canada, Chicoutimi by way of security, executed on the 16th day of November 1973, was registered in the Registry office for the registration division of Chicoutimi on the 19th day of November 1973, under numéro 268 499.

The Royal Bank of Canada
2200 Roussel Street,
Chicoutimi-Nord (Québec)

APPEL D'OFFRES

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LAPOINTE
280, St-Joseph
Jonquière, P.Q.

La Commission Scolaire Régionale Lapointe recevra jusqu'à 10:00 heures a.m., le 15 mai 1974, des soumissions sous-enveloppes scellées pour l'achat d'équipement pour différents ateliers de la Polyvalente Jonquière.

Projet #485: Equip. atelier de construction tel que: Meuleuse de plancher 10" - Perceuse de plancher Tour à bois 12" - Scie circulaire, etc.

Projet #488: Equip. atelier de mécanique-ajustage tel que: Indicateur à cadran - Jeu de micromètre - Equerre de montage - etc.

Projet #489: Equip. atelier d'électrotechnique tel que: Cellule photoélectrique - Casque d'écoute stéréophonique - Colonne de son - etc.

Projet #490: Equip. atelier d'équipement motorisé tel que: Machine à équilibrer les roues (à niveau) avec pinces et pesée - chargeur d'accumulateurs - etc.

Projet #491: Equip. atelier d'hydrothermie tel que: Fournaise à air chaud avec humidificateur type rotatif - Machine à fileter motorisée - table de soudage - etc.

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les sections qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie équivalent à au moins 5% du montant total de sa soumission, si celle-ci dépasse \$2.000,00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges pour chacun des projets à partir du 29 avril 1974, en s'adressant au secrétaire du service de l'approvisionnement, 242, boul. Harvey, Jonquière, C.P. 1600, téléphone (418) 547-2135, poste 213.

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 15 mai 1974, à 10.00 heures a.m., H.A.E., au local 105, à 280, rue St-Joseph, Jonquière. Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

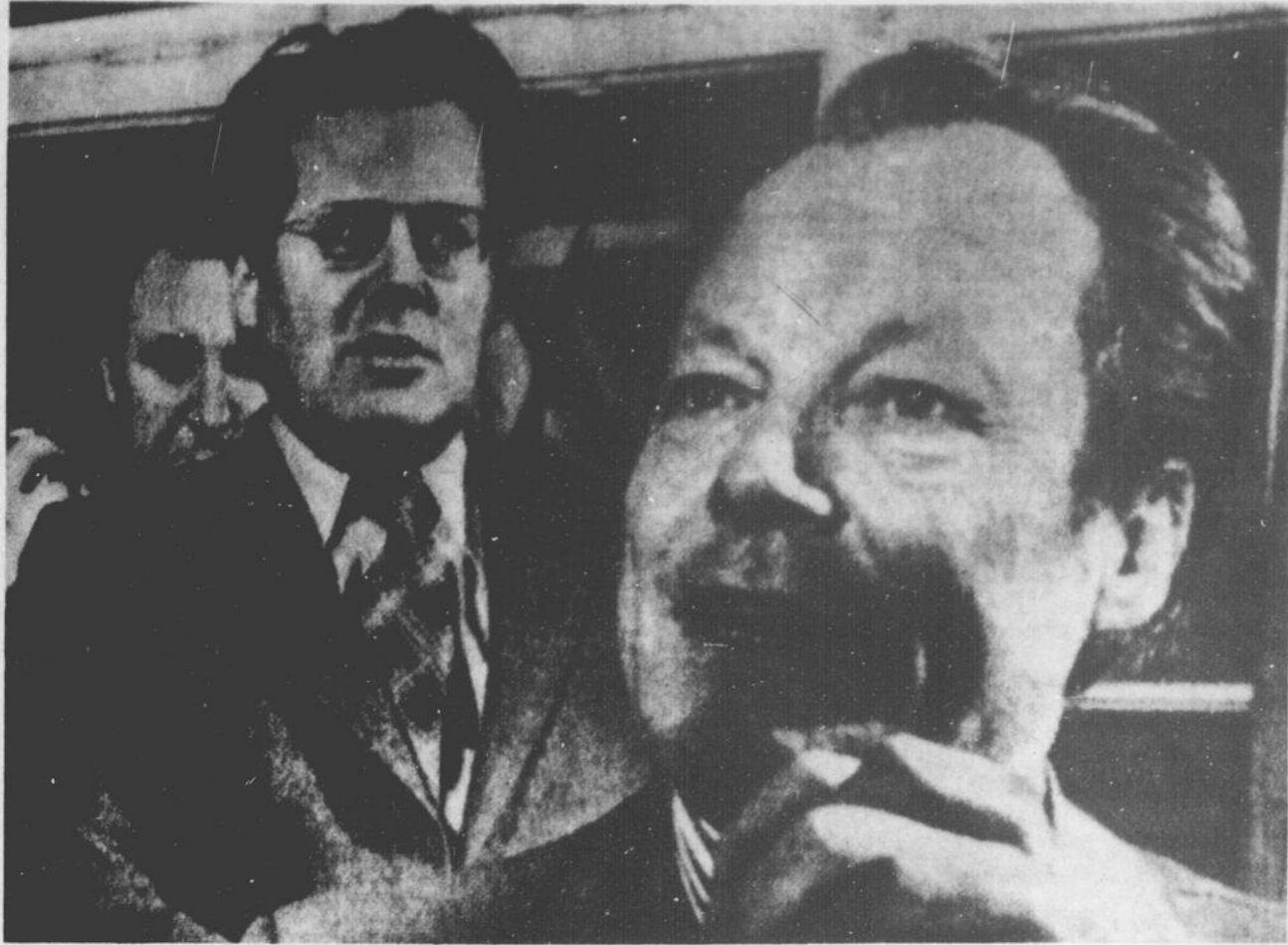
La commission Scolaire Régionale Lapointe ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

Donné à Jonquière ce vingt-troisième jour d'avril mil neuf cent soixante-quatorze.

Lionel Bouchard, directeur
Services de l'équipement

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

<p>TAPIS TUILES</p> <p>Pour vos meilleurs achats de peinture, tapisserie, tuiiles, etc. S'adresser à:</p> <p>RAY-CO ENR. (Voisin A.L. Green) 66, Racine Est, Chicoutimi. Tél: 549-8992.</p> <p>Specialiste tapis, prêt-à-tuiles, tapisserie Service décoration.</p> <p>AUX TAPIS DU BOULEVARD, 1157, Boul. Talbot, Chicoutimi. Tél: 549-5844.</p> <p>REPARATION-ENTRETIEN</p> <p>LAVEUR DE VITRES SAGUENAY, ENR. Entretien d'édifices commerciaux, maisons privées, et autres. CONSULTER: MARTIN CLAVEAU & SERGE BOUCHARD, PROPRIETAIRES. 359, Boul. Gaudreault, Bagotville. Tél: bur: 544-2228</p> <p>AMELIORATIONS DE MAISONS</p> <p>ATTENTION contracteurs ou particuliers: pour tous genres d'ouvrage en maçonnerie, consultez:</p> <p>TREMBLAY & VAIL-LANCOURT ENR. Entrepreneur-briqueleur, 840 Marguerite-Bourgeois, Chicoutimi. Tél: 549-7769 ou 543-9110</p> <p>ARMOIRES DE CUISINE et vanité sur commande, estimation gratuite. VOYEZ.</p> <p>BOUTIQUE DU NORD ENR. 9 rue Desrosiers, St-Honore, Tél: 673-4356.</p> <p>ANIMAUX</p> <p>SPECIALITES: 12 races miniatures Yorkshire Terrier, Lhasa Apso, Pékinois et plusieurs autres.</p> <p>CHENIL DE LATERRIERE, Boul. Talbot, Latterrière. Tél: 678-9904</p>	<p>SALLE DE DANSE</p> <p>LOCATION DE SALLE accommodant personnes DANSE avec orchestre le samedi soir.</p> <p>SALLE DU ROCHER 1133, Boul. St-Paul, Chicoutimi. Tél: 549-5424 Res: 543-1205</p> <p>APPARTEMENTS A LOUER</p> <p>MEUBLES CONONIAL, 3 1/2 pièces, neufs, près de Place du Royaume, site boisé, stationnement.</p> <p>APPARTEMENTS HABITAT SAGUENAY a/s TREPIN INC Tél: 549-4322</p> <p>ARBRES ET PARTERRES</p> <p>BALANCOIRES, chaises de parterre, tables de camping, cabanes d'oiseaux, etc., demandez M. Bellefleur.</p> <p>AMEUBLEMENT DE PARTERRE ENR. 1732, Boul. St-Jean-Baptiste, Chicoutimi. Tél: 549-6385</p> <p>LEGUMES, arbres, engrais, pesticides, matériel horticole (gros et détail), demandes nos prix.</p> <p>PEPINIERE DU LAC ENR. 1855, Boul. Auger sud, Alma, Lac-St-Jean. J.-Yves Bourdages, Marcel Tremblay, Agronome, Agronome, Tél: 668-7316 Tél: 668-8655</p> <p>COURS ENSEIGNEMENT</p> <p>ARVIDA AUTO ECOLE 592, Fickes, Arvida. Tél: 548-5385 Gérard Lacombe, directeur.</p> <p>FOYER ST-GERARD, 434, St-Gérard, Jonquière. Tél: 547-1472</p>	<p>IMMEUBLES</p> <p>LA SOCIETE LASIBEC ENR. Courtier en immobilier, 1396, Des Grèves, Chicoutimi. Tél: 549-3440.</p> <p>Avant de vendre votre maison, consultez-nous.</p> <p>MAISONS A VENDRE Dans Chicoutimi, Chicoutimi-Nord, Rivière-du-Moulin. S'adresser à: IMMEUBLES BELLEY ENR. 12 Racine Ouest Chicoutimi Tél: 543-7741</p> <p>IMPRIMERIE</p> <p>Cartes d'affaires, entête de lettre, factures, états de compte, circulaires étiquettes avery, faire-parts, cartes mortuaires, etc.</p> <p>IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél: 545-4474.</p> <p>DIVERS</p> <p>Pour réparation de matelas ou achat de matelas neufs. Directement du manufacturier.</p> <p>MATELAS L'ON D'OR INC. 2894, Boul. St-J-Baptiste, Chicoutimi. Tél: 549-5315 ou St-Bruno - 343-2634</p> <p>Vous rêvez d'un bon matelas et d'un sommier-casse, directement du manufacturier? Consultez.</p> <p>MATELAS FLEUR DE</p>
--	--	--



COLLABORATEUR DE BRANDT ARRETE — Le chancelier de l'Allemagne de l'Ouest, M. Willy Brandt, est suivi de son aide de camp personnel, Guenter Guillaume, lors d'un voyage à Ingelheim,

en décembre 1973. Les autorités de l'Allemagne de l'Ouest ont annoncé, hier, que Guillaume a été arrêté, alors que soupçonné d'espionnage pour le compte de l'Allemagne de l'Est.

(Téléphoto AP)

Arrestation d'un collaborateur de Brandt Découverte d'un réseau d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est

BONN (Reuter) — Les services de sécurité ouest-allemands ont annoncé, jeudi, la découverte d'un réseau d'espionnage au profit de l'Allemagne de l'Est et l'arrestation d'un proche collaborateur du chancelier Willy Brandt.

Guenter Guillaume, 47 ans, était depuis quatre ans à la chancellerie où, conseiller politique, il assurait la liaison avec l'exécutif du Parti social démocrate que préside M. Brandt.

Plusieurs autres personnes ont été arrêtées parmi lesquelles, croit-on savoir, l'épouse de Guillaume, Christel, 46 ans. Toutes sont soupçonnées d'espionnage et seront déferées dans les prochains jours devant un magistrat.

Arrêté mercredi soir, à son domicile, Guillaume a reconnu être un officier de

l'armée est-allemande et un agent du ministère est-allemand de la sécurité, précise un communiqué du procureur général.

Il était surveillé depuis le milieu de l'an dernier, déclare-t-on de source proche du Parti social démocrate. Avec l'approbation du chancelier, les services de sécurité lui communiquaient de fausses informations. L'enquête de la police criminelle et l'agence de contre-espionnage devaient conduire aux arrestations annoncées jeudi.

REPERCUSSIONS POLITIQUES

L'annonce de la découverte d'un réseau d'espionnage communiste au cœur même du gouvernement ouest-allemand a réveillé Bonn jeudi matin comme un coup de tonnerre.

On estime, dans les milieux gouvernementaux comme dans ceux de l'opposition, que l'affaire pourrait avoir des répercussions politiques considérables.

Elle survient à un moment où le Parti social démocrate, tiraillé entre sa tendance modérée et sa faction d'extrême-gauche, se débat dans une crise qui va s'aggravant.

Le Parti social démocrate vient de subir plusieurs revers électoraux lors de scrutins régionaux, revers attribués en partie à la tolérance dont M. Brandt a fait preuve à l'égard des éléments extrémistes et marxistes au sein de son parti. Il avait été amené au début du mois à menacer d'exclusion les militants pro-communistes qui ne se conformeraient pas à la ligne du parti.

La commission parlementaire pour les affaires de sécurité a été convoquée jeudi pour une réunion à huis clos et, à la demande de l'opposition, un débat aura lieu vendredi au Bundestag.

Réclamant ce débat sur le "scandale", le Parti chrétien démocrate a souligné que Guillaume était "le plus important et le mieux placé" des agents est-allemands découverts à ce jour.

L'opposition a

également demandé que tous les documents confidentiels auxquels Guillaume avait accès soient communiqués à la commission parlementaire chargée des affaires de sécurité.

Pour le ministre de l'Intérieur, M. Hans-Dietrich Genscher, ces arrestations constituent un "coup sévère" au réseau d'espionnage ouest-allemand. Parmi les autres personnes arrêtées figure au moins un fonctionnaire du gouvernement ouest-allemand, a-t-il été précisé.

LES ARRESTATIONS

C'est mercredi soir que des agents des services de sécurité se sont présentés à la maison. Les Guillaume occupaient avec leur fils de 16 ans et la mère de Guillaume.

Quelques instants plus tôt étaient arrivés un camion de déménagement et des policiers en civils qui ont chargé le véhicule de cartons contenant les documents saisis dans la maison. Selon leurs voisins, les Guillaume menaient une vie paisible et recevaient peu de visiteurs.

Parmi ses collègues, Guillaume avait la réputation d'un socialiste modéré sinon de droite. Arrivé comme réfugié en Allemagne de l'Ouest, il y a 18 ans, il avait adhéré au Parti social démocrate en septembre 1957. Il devait rapidement gravir les échelons.

Le procès des militaires chiliens en cours à Santiago: illégal, inconstitutionnel et immoral

CARRIERES ET PROFESSIONS

VILLE D'ARVIDA (SERVICE DES LOISIRS)

OFFRE D'EMPLOIS SAISONNIERS — ETE 1974

Au cours de l'été 1974, le Service des loisirs de la Ville d'Arvida aura besoin de:

- Coordonnateur plein-air
- Sauveteurs piscine
- Spécialistes sports (athlétisme, baseball, soccer, balle-molle, tennis, crosse)
- Spécialistes plein-air (voile, canoë-kayak, camping-orientation, gardien de nuit)
- Spécialiste atelier (activités spéciales)
- Spécialiste enfance inadaptée
- Animateurs terrain (5) pavillon (5)

Qualifications requises:

- 18 ans et Secondaire V ou l'équivalent;
- certification et expérience de préférence;
- sélection préférentielle pour étudiants ou étudiantes encore aux études;
- qualités personnelles appropriées.

BIEN VOULOIR S'ADRESSER A:

Ville d'Arvida
M. Jules Côté,
Gérant municipal
C.P. 200,
Arvida, (548-7264)

Date limite: 10 mai 1974

NEW YORK (AFP) — Le procès des militaires chiliens actuellement en cours à Santiago est "illégal, inconstitutionnel et immoral", a déclaré, jeudi, un des observateurs américains qui a assisté aux premières réunions du conseil de guerre dans la capitale chilienne.

M. Martin Garbus, avocat, qui est revenu du Chili

mardi, a déclaré au cours d'une conférence de presse à New York que "les militaires chiliens pensent avoir le droit de décider quand un état de guerre existe, bien que la constitution chilienne déclare le contraire, et qu'ils ont le droit de décider quand des actes, à l'origine tout à fait innocents, deviennent criminels, bien que la constitution chilienne interdise

l'application rétroactive des lois".

Toutefois, a ajouté M. Garbus, selon le code militaire chilien, la junte considère ce procès équitable puisque un conseil de guerre en temps de guerre n'est pas dans l'obligation d'écouter des témoins pour la défense.

Certaines personnes ont été autorisées à se présenter devant le tribunal, non pas pour témoigner sur de faits en cause, mais pour défendre le caractère et la moralité des accusés.

Dans l'ambiance actuelle, a ajouté M. Garbus, ces comparutions devant le tribunal nécessitent "un grand courage personnel" de la part des témoins.

DEFENSE RESTRICTIVE

Les avocats chargés de la défense des accusés "doivent aussi ressentir l'ambiance politique", a ajouté M. Garbus. "Inquiets pour leurs vies, leurs familles et leurs carrières, la

Du "chewing gum" pour l'Union soviétique

MOSCOU (AFP) — L'Union soviétique importera prochainement, pour la première fois, un lot de chewing gum américain à titre d'essai, apprend-on, jeudi, de source américaine.

Le contrat de vente a été enlevé par la société américaine Life Savers International, de New York, qui dépend du groupe Squibb Co.

La première livraison de chewing gum américain, parfumé au citron et à la menthe, arrivera la semaine prochaine en URSS. La société américaine espère exporter d'importantes

quantités de ce produit sur le marché soviétique.

La presse soviétique a critiqué de longue date les effets nocifs pour les dents de l'usage du chewing gum. Les journaux et la police ont d'autre part entrepris récemment une campagne contre les jeunes Soviétiques qui harcèlent les touristes aux abords des grands hôtels de la capitale et sur la Place rouge en quémendant de la gomme à mâcher.

MOT MYSTERE

Problème no 161 8 lettres cachées THÈME LES COURSES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	C	départ	H	N	pluie	sauter
abri	cachet	E	handicap	nez	populaire	second
adroit	carré	échec	harnais	numéro	poteau	soirée
allure	écurie	I	hué	O	poulain	soûlé
ambieur	champion	J	I	odorat	pur-sang	T
annonceur	cheval	encan	I	ouverture	R	temps
appel	chiqué	estrade	J	pari	rapide	terre
apprenti	client	examen	L	parade	rapport	tête
arbitre	clôpin	F	Jockey	parade	recette	trait
argent	clôture	L	favori	pelouse	repos	trajet
attelé	B	courseur	foin	pendant	rivaux	trempe
B	d	forfait	lice	piètre	rôle	trotteur
barrière	défi	G	lenteur	pièce	rude	U
billet	délat	galop	licou	plat	S	U
but	dem	guichet	M	plein	saqué	union

La réponse du problème précédent: légende

1	T	I	O	R	D	A	L	L	U	R	E	C	R	U	E	S	R	U	O	C	
2	A	E	R	A	P	I	D	E	F	I	I	R	E	C	E	T	T	E	H	A	
3	L	P	L	P	R	N	R	M	A	E	U	R	I	C	L	R	I	I	E	R	
4	P	E	E	L	O	G	A	O	R	E	L	L	O	E	A	I	Q	A	R	R	
5	L	L	N	I	I	T	E	E	V	I	P	N	P	P	R	U	E	A	R	E	
6	E	O	N	C	I	B	I	N	M	A	D	N	E	A	E	T	P	N	E	T	
7	I	U	R	N	A	R	U	E	T	I	F	D	E	R	C	P	I	R	T	N	
8	N	S	E	E	R	N	D	T	X	U	A	V	I	R	O	I	I	B	O	A	
9	S	E	E	A	I	A	E	F	O	I	N	A	H	R	T	O	D	R	R	C	
10	C	U	B	A	R	R	O	Z	E	L	L	U	T	S	S	R	E	N	L	A	
11	R	R	L	T	N	R	R	O	U	I	L	E	D	U	R	I	M	A	A	C	
12	I	L	S	K	F	N	U	C	P	E	R	D	E	A	U	A	P	J	G	H	
13	T	E	S	A	Y	T	O	O	E	U	R	T	A	N	E	P	N	R	E	E	
14	E	N	I	A	R	U	P	N	E	R	L	T	I	R	R	T	U	R	X	T	
15	R	T	A	E	Q	L	E	T	C	U	T	P	A	E	A	E	O	A	A	E	
16	U	E	V	D	A	U	L	T	E	N	E	O	F	N	R	T	P	M	A	C	H
17	T	U	P	V	R	O	E	U	L	L	U	L	U	O	E	O	H	E	C		
18	O	R	E	O	R	E	T	E	C	B	I	R	A	P	N	D	E	L	A	I	
19	L	H	E	T	S	I	P	I	E	N	P	S	Y	E	K	C	O	J	A	U	
20	C	H	A	M	P	I	O	X	I	A	L	L	O	P	E	R	S	A	N	G	

HOROSCOPE

	LE CAPRICORNE (du 22 décembre au 20 janvier)	On admire votre ingéniosité. Il se formule un plan grandiose. Votre résolution est bien arrêtée. Vous savez faire des heureux. Un ami vous étonne.
	LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)	On vous signale de belles phrases. L'amour-propre peut gâcher bien des choses. Vous avez des velléités peu ordinaires. Les bons comptes font les bons amis.
	LES POISSONS (du 20 février au 20 mars)	Ne laissez pas amollir votre courage. Vous profitez d'une réelle aubaine. Votre idéal vous honore. Des coeurs se retrouvent facilement. On vous comble d'attentions.
	LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)	Une révélation vous enchante. Un individu s'avère insatiable. Suivez votre penchant. L'autre sexe est tout oreille. Beaucoup de bruit pour rien. Quelqu'un s'inquiète à tort.
	LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)	Une rumeur est démentie. Vous devez vous prononcer immédiatement. Il faut croire aux revenants. Un copain se rend utile. Des commentaires vont leur train. Vous écarterez un facheux.
	LES GÉMEAUX (du 21 mai au 21 juin)	Une aventure se termine bien. Vous avez de l'atout. Votre but se précise. Vous êtes en présence de nombreux facteurs.
	CANCER (du 22 juin au 22 juillet)	On vous fait des avances. L'oiseau est dans votre main. On vous dit des fadaïses. Un mouvement devient étourdissant. On sait que vous êtes psychologue. Une nouvelle vous transporte.
	LE LION (du 23 juillet au 23 août)	Tous ne méritent pas d'être canonisés. On se rend à votre demande. Votre régime se modifie. Un tout vaut mieux que rien.
	LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)	Vous connaissez votre champ d'action. Pour avoir la paix, vous devez composer avec un voisin. Certaines fredaines ne se pardonnent pas. Vous n'êtes pas unique en votre genre.
	LA BALANCE (du 23 septembre au 22 octobre)	Vous remportez une cagnotte. La lumière filtre à travers les fait... On vous dit la vérité. Les fruits sont mûrs, cueillez-les. Vous savez tirer parti de tout. Un être doit en rabattre de ses prétentions.
	LE SCORPION (du 23 octobre au 22 novembre)	Vous rencontrez une personne fort calée. Rien comme la gentillesse. Toutes les chances vous sont données. Une résistance s'effondre. Vous apprenez bien des choses. Il faut cultiver votre sens d'analyse.
	LE SAGITTAIRE (du 23 novembre au 21 décembre)	Les caméléons ne sont pas accueillis partout. Une surprise devient générale. Ne rétrogradez pas. Vous devez recourir à la pédale douce. Quelqu'un commet une indiscretion.

BRIDGE

ENCORE INSUFFISANT

Si les grands chelems peuvent être pour les bridgeurs une grande satisfaction, ils sont cependant des spécimens plus ou moins rares. En effet n'est-ce pas que vous pouvez jouer deux ou trois séances sans que vous ayez l'occasion de gager et réaliser un grand chelem? Il convient aussi d'observer qu'en partie libre ou alors qu'une compétition est soumise à la marque internationale, un grand chelem ne peut pas être recherché logiquement si les chances de succès ne sont pas d'au moins deux sur trois. Au cours de compétitions à points de match un grand chelem peut être recherché un peu plus librement.

Dire qu'en premier lieu pour songer à un grand chelem un joueur doit être en état de compter treize gagnantes, ceci peut apparaître comme étant une vérité de La Palice. Mais ceci peut encore être insuffisant car si le contrat est envisagé à l'atout, il est tout aussi important que la suite choisie ne présente aucune perdante et très souvent il peut y avoir des inquiétudes à ce sujet. Evidemment les mains qui à sans-atout présentent treize levées offrent des contrats de tout repos, mais répétons-le il s'agit de spécimens plutôt rares.

Donneur: Nord
Tous vulnérables

Pi- A-R-V-10-5-3
Co- A-2
Ca- 4
Tr- A-R-6-4

N
Pi- 9-7-2
Co- D-V-10-5-4
Ca- 10-7-5-2
Tr- 3

O
Pi- néant
Co- R-9-3
Ca- A-R-D-9-3
Tr- V-10-8-7-3

E
Pi- D-8-6-4
Co- 8-7-6
Ca- V-8-6
Tr- D-9-2

S

Nord	Est	Sud	Ouest
2- trèfles (1)	3- trèfles	4- trèfles	5- trèfles
3- piques (2)	4- carreaux	5- carreaux	6- carreaux
4- piques (3)	5- trèfles (4)	6- trèfles	7- trèfles
6- trèfles	7- trèfles	8- trèfles	9- trèfles

(1) Enchère conventionnelle dénotant une main puissante
(2) La réponse 3- trèfles de Sud a promis quatre points contrôlés et Nord peut établir qu'il s'agit de l'as et du roi de carreau et du roi de coeur. (Les as sont évalués à deux points et les rois à un point.) Si la possibilité d'un chelem ne fait plus aucun doute, il reste à rechercher une solide suite d'atouts.

(3) Ce qu'apprenait Nord s'est produit, la meilleure suite de son partenaire est à carreau. Néanmoins Nord précisait que c'est en envisageant que pique deviendrait l'atout qu'il lui était possible d'évaluer sa main à neuf gagnantes.

(4) Les carreaux n'ayant soulevé aucun écho, Sud sonde sa deuxième suite. Si en envisageant neuf gagnantes chez son partenaire, Sud peut se dire que les mains N-S présenteront treize gagnantes ou plus, il n'y a encore aucune suite qui peut être considérée comme étant solide.

Ici, alors que l'enjeu est certainement un chelem, certains joueurs, peut-être non sans raisons, refusent d'annoncer une suite qui ne soit pas au moins commandée par la dame

(5) Evidemment en poussant à 6- trèfles, Nord a promis un très bon complément de cette suite, mais il n'y a pas encore une assurance que cette suite ne présentera pas une perdante?

Si un tel problème se présente en partie libre ou au cours d'une compétition suivant la marque internationale, sagement Sud doit s'en tenir à 6- trèfles.

S'il s'agit d'une compétition à points de match, alors qu'un chelem sera certainement recherché à toutes les tables, en ce cas pour une meilleure marque Sud convertira à 6-S-A.

Evidemment si chez les adversaires la dame de trèfle s'était révélée non protégée, en ce cas un grand chelem aurait été possible, mais à la longue il est plus profitable de pratiquer la sagesse de préférence à l'acrobatie.

Noël Duchesne

A six jours du premier tour de scrutin

La campagne se durcit, en France, et des bagarres sérieuses ont éclaté

PARIS (Reuter) — A six jours du premier tour de l'élection présidentielle, le 5 mai, la campagne se durcit: pour la première fois, des bagarres sérieuses ont éclaté, mercredi soir, lors du meeting de M. Valéry Giscard d'Estaing à Rennes, faisant plusieurs blessés dont un assez gravement atteint.

Les plaintes d'autre part affluèrent aussi bien sur le bureau de M. Alain Poher, président de la république par intérim, qu'auprès de la Commission nationale de contrôle et même des tribunaux, contre ce que les plaignants estiment être des entorses graves à l'éthique électorale.

Enfin M. Giscard d'Estaing, qu'un sondage de la SOFRES publié jeudi par Le Figaro, donne vainqueur du candidat commun de la gauche, M. François Mitterrand, par 52 pour cent contre 48, continue d'être la cible favorite aussi bien que M. Mitterrand que de l'autre candidat de l'ex-majorité présidentielle, M. Jacques Chaban-Delmas.

Il est à noter que les indications de ce sondage SOFRES, dans l'éventualité d'un match Mitterrand-Chaban Delmas au second tour, rejoignent ceux des renseignements généraux (ministère de l'Intérieur) publiés dimanche dernier: match nul pour les deux adversaires (50 pour cent pour l'un et l'autre).

CHABAN-DELMAS NERVEUX

M. Chaban-Delmas, estimant certains observateurs, paraît réagir avec une certaine nervosité aux sondages qui régulièrement, depuis quelques jours, le placent inexorablement derrière son rival de la majorité.

Ses accusations à l'égard du ministre des Finances se sont faites plus dures. Paraphrasant M. Giscard d'Estaing, il s'est exclamé: "Regarder les autres au fond des yeux, c'est bien, mais à condition que ce ne soit pas pour les hypnotiser. Et avant de regarder les autres dans les yeux, il faut savoir, avec eux, regarder la réalité en face".

Evoquant la hausse des prix, il a affirmé que le président Pompidou, dont

il brigue aujourd'hui la succession, "n'était pas satisfait de la conduite de la politique économique et réclamait avec insistance une vraie lutte contre la hausse des prix".

Il a promis, s'il était élu, de réaliser d'ici au 1er octobre trois opérations: une opération "vérité" (sur la situation économique), une opération "volonté" (de lutte contre la hausse des prix), une opération "confiance" (dans la monnaie).

GISCARD-D'ESTAING

Répondant implicitement à M. Chaban-Delmas, M. Giscard d'Estaing continue de se poser en successeur de M. Pompidou: "Il faut maintenir la direction de la politique étrangère de la France telle qu'elle a été menée par le président Pompidou", a dit le ministre des Finances, approuvant ainsi explicitement l'attitude du ministre français des Affaires étrangères, M. Michel Jobert, qui s'est lui gardé jusqu'ici de préciser

s'il était chabaniste ou giscardien.

Il le précisera sans doute au cours de la conférence de presse qu'il tiendra vendredi matin à Paris.

Après M. Chaban-Delmas, qui avait enregistré la semaine dernière un "illustre" appui, celui du contre-amiral Philippe de Gaulle, fils du général, M. Giscard d'Estaing enregistre celui du prince Napoléon, descendant de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie, frère cadet de Napoléon.

Sur le plan des ralliements, plus ambigu reste celui enregistré par le "groupe des 43" (groupe de ministres et parlementaires de la majorité conduit par M. Jacques Chirac, le ministre de l'Intérieur).

Dans les déclarations contradictoires et souvent démenties des nouveaux signataires du manifeste des 43, on ne peut, pas plus que lors de la fondation du groupe, déceler si leurs auteurs sont en faveur de M. Chaban-Delmas ou de M. Giscard d'Estaing.

FRANCOIS MITTERRAND

M. Mitterrand était mercredi soir à Rouen, fief du supporter de M. Valéry Giscard d'Estaing, le député-maire réformateur de la capitale normande, M. Jean Lecanuet.

C'est surtout au ministre des Finances que le candidat de la gauche a décroché ses flèches. "Monsieur un pour cent par mois" a dit le ministre des Finances, le candidat de la gauche, se référant au rythme d'augmentation des prix, reconnu par M. Giscard d'Estaing dans une interview au journal France-Soir.

M. Mitterrand s'est également élevé contre la publication à Nice d'un journal factice "France Matin", dont le but, a-t-il dit, "est de soulever le vent du désarroi et de l'inquiétude".

M. Mitterrand a obtenu du tribunal de Paris l'autorisation de faire saisir cette publication qui a été éditée à un millio d'exemplaires.

La police dans le métro parisien

PARIS (AFP) Devant la recrudescence d'actes de violence et de pratiques délictueuses dans le métro parisien, six "bureaux" de police ont été installés, mercredi, dans six stations stratégiques du réseau métropolitain.

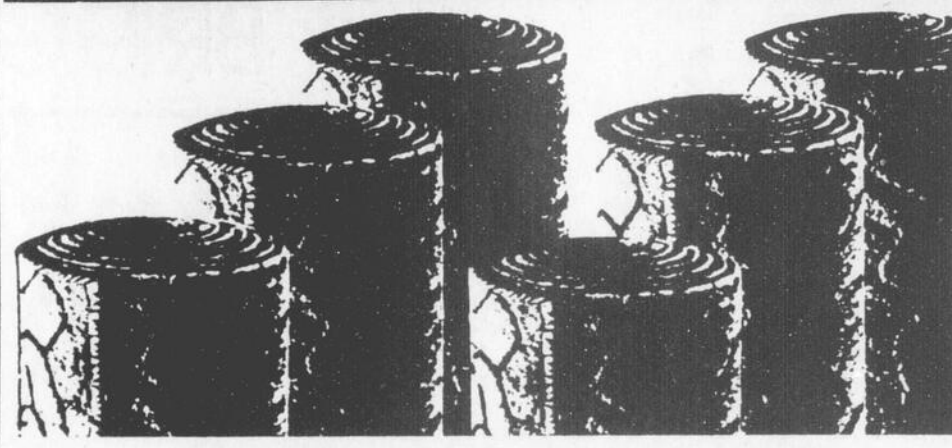
En liaison directe avec les états-majors de la préfecture de police et de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), ils sont destinés à faciliter et à renforcer la surveillance, notamment en ce qui concerne les agressions.

Le métro parisien, qui compte 350 stations et 600 kms de couloirs empruntés chaque année par un milliard deux cents millions d'usagers, a été le théâtre, en 1973, de 900 agressions, soit 200 de plus que l'année précédente. Toutefois, sur ce nombre, seulement huit personnes ont dû être transportées à l'hôpital.

Pour sa part, la police municipale a procédé, en 1973, à 70,000 interpellations au cours de 15,000 opérations de contrôle. En 1972, il y avait eu 20,000 interpellations au cours de 2,000 opérations.

Cette création de postes de police du réseau métropolitain devrait permettre de dissuader les malfaiteurs qui depuis quelques années, se multiplient dans les couloirs du métro, rançonnant les voyageurs ou les attaquant pour leur voler portefeuille ou sac à main.

Sears SAMEDI SEULEMENT QUANTITE LIMITEE



LIQUIDATION DE TAPIS 1ère et 2ème qualité

PAS DE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

No	Nom	Couleur	Grandeur	Valeur	Vente
2071	Societe Belle	Vert	12 x 21	\$224.00	\$120.00
2087	Monaco	Or	7' x 12'	\$140.00	\$ 40.00
2108	Chatfield	Or	8'10" x 9'9"	\$ 55.00	\$ 39.00
2215	Shag Nylon	Jaune-Brun	12' x 15'	\$280.00	\$140.00
2276	Triollon	Floral	9' x 12'	\$169.98	\$ 84.00
2299	Modern Time	Rust	12' x 10'	\$119.87	\$ 69.00
2311	Sun Deck	Rouge	12' x 16'	\$213.00	\$133.00
2336	Nylon	Beige	12' x 12'	\$124.00	\$ 74.00
2383	Society Belle	Rust	9' x 12'	\$ 95.88	\$ 65.00
2384	Valleyfield	Jaune-Orange	12' x 11'3"	\$ 89.85	\$ 61.00
2391	Rajah	Jaune-Or	12' x 16'	\$281.37	\$199.00
2395	Valliant	Vert	9' x 10'6"	\$ 85.20	\$ 57.00
2500	Candy Stripe	Multicolore	12' x 10'3"	\$ 61.37	\$ 52.00
2501	Endura	Vert	12' x 12'	\$ 79.84	\$ 62.00
2502	Rajah	Blanc fumée	12' x 9'6"	\$164.54	\$114.00
2504	Tressé	Orange-Rust	8'6" x 11' 5"	\$ 89.98	\$ 67.00
2505	Chanteclair	Vert-Lime	8'6" x 11'6"	\$ 79.98	\$ 15.00
2506	Tressé	Vert	5'8" x 8'8"	\$ 40.98	\$ 29.00
2507	Queenston	Bleu	8'6" x 11'6"	\$ 79.98	\$ 40.00
2508	Tressé	Vert-Bleu	8'6" x 11'6"	\$ 59.98	\$ 30.00
2509	Smithfield	Vert-Bleu	8'6" x 11'6"	\$ 59.98	\$ 30.00
2510	Tressé	Or	8'6" x 11'6"	\$ 79.98	\$ 40.00
2511	Carpette	Vert	9' x 12'	\$ 69.98	\$ 33.00
2512	Sonata	Brun	9' x 12'	\$ 34.98	\$ 5.00
2513	Sahdow Play	Jaune 2 tons	12' x 15'	\$309.80	\$199.00
2514	Stardust	Noir et Gris	12' x 9'	\$107.88	\$ 72.00
2515	Soft Life	Bleu	12' x 5'	\$ 59.93	\$ 20.00
2516	Sonata	Brun	9' x 12'	\$ 34.98	\$ 5.00
2517	Applause	Bleu	12' x 13'	\$103.83	\$ 77.00
2518	Valliant	Rose	12' x 12'	\$127.84	\$ 88.00
2519	Playhouse	Olive	12' x 14'	\$ 55.82	\$ 39.00
2520	Rajah	Blanc fumée	12' x 1'	\$ 17.32	\$ 1.00

Aussi pour votre chalet ou votre sous-sol, 150 v.c. de Candy stripe largeur 12' multicolore 100% nylon. Endos caoutchouté.

Rég.: \$4.49 pour **\$399**

Sears SPÉCIAUX du SAMEDI

N'oubliez pas notre "gros lot Sears" soit \$2,500. de marchandises à gagner!

On peut se procurer les bons de participation aux centre de vente Sears. Le grand tirage du "gros lot Sears" sera fait le 30 mai 74, au centre d'achat Place du Saguenay.

PAS DE COMMANDE TELEPHONIQUE OU POSTALE

ENSEMBLE COORDONNE

\$69.99 et \$135

49.99 et 79.99

Deux styles d'ensembles, pantalon et veston coordonnés. Ton uni ou motif à carreaux. Modèle printemps 74. Couleurs: brun, bleu, vert. Gr.: 36 à 44.

SEARS Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

GROUPE D'HABITS

\$79.99 à \$160

49.99 à 99.99

Choix d'habits. Différentes qualités. Modèles 74. Couleurs: Ass. Gr.: 38 à 44.

SEARS Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

SHAMPOOING

.79

W. Velvet. aux oeufs.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

DEODORANT

.79

Pour toute la famille. "Sears".

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

TEINTURE "CLAIROL"

1.19

Toutes les couleurs. 20 oz.

SEARS Cosmétiques (Rayon 8)

MAILLOT COLLANT.

\$5.98, \$6.39, \$6.98

\$5

Maillot moulant très à la mode. Acrylique. Couleurs: marine, bleu, blanc. Gr.: P.M.L.

SEARS Bas-Collants-Dames (Rayon 75)

PHENTEX 3 BRINS

.77

.59

Pour tricots et tissages. Choix de 15 couleurs. Lavable à la machine.

SEARS Articles de couture (Rayon 25)

TISSUS CELARA

100% POLYESTER

\$5.99

4.49

Lavable à la machine. Largeur 60". Choix de 6 couleurs. Uni et à carreaux.

SEARS Tissus à la verge (Rayon 36)

THEIERE "CORNING WARE"

\$8.95

5.95

Capacité 6 tasses. Motif bleu.

SEARS Articles de ménage (Rayon 11)

SHAMPOOING A TAPIS "BISSELL"

\$2.49

1.59

Nettoie 160" carrés. Cap. 22 oz.

SEARS Articles de ménage (Rayon 11)

POUBELLE

.88

.44

Tout usage. Construction polyéthylène.

SEARS Articles de ménage (Rayon 11)

ROTISSOIRE

\$11.49

8.49

En argile. Capacité 5 à 7 livres.

SEARS Articles de ménage (Rayon 11)

PANTALONS SPORTS

3.99

Choix de pantalons. Couleurs et grandeurs ass. Modèles variés dans le groupe. Gr.: 28 à 36

SEARS Pantalons pour Hommes (Rayon 41)

IMPERMEABLES

25% DE RABAIS

\$35 à \$60

26.25 à \$45

Choix de beige, bleu uni ou motifs à carreaux.

SEARS Vêtements pour Hommes (Rayon 45)

CHEMISES DE TOILETTE

Valeur: \$12

7.99

Motifs sur fond blanc. Col. arrondi. Fortrel et Polyester. Couleurs: Ass. Encolures 14" à 17". Manches 33, 34, 35

SEARS Chemiserie pour Hommes (Rayon 33)

PANTALONS POUR GARÇONS

\$4.99

3.99

100% coton. Motif quadrillé. Gr.: 8 à 16 ans.

SEARS Vêtements pour garçons (Rayon 40)

VESTONS POUR GARÇONS

\$6.99

5.55

Modèle avec élastique aux poignets et à la taille. Couleurs: bleu, beige, marine, rouge. Gr.: 8 à 18 ans.

SEARS Vêtements pour garçons (Rayon 40)

AMORTISSEURS "SUPREMAC"

\$7.99

2-10.88

Garantie 24 mois ou 24,000 milles.

SEARS Centre de l'Auto (Rayon 28)

TORCHE A SOUDER

8.99

"Craftsman". Accessoires et Bombe.

SEARS Quincallerie (Rayon 9)